



Année académique 2017-2018

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

DETHIER

Aurélien

Elues provinciales en Wallonie : des élues comme les autres ?

Directrice : Berengère MARQUEZ PEREIRA, Université Libre de Bruxelles

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom : DETHIER Aurélien

Date : 16/08

Signature de l'étudiant·e :

Remerciements :

Nous tenons tout d’abord à remercier madame Bérengère Marquez Pereira pour sa disponibilité et ses précieux conseils. Nous espérons avoir répondu à ses attentes.

Nous tenons également à remercier madame Alexandra Adriaenssens qui nous a permis de poursuivre ce master en même temps que notre travail.

Nous remercions également l’ensemble des élues provinciales qui ont accepté de participer à notre enquête et spécialement les mandataires qui ont répondu à nos interviews.

Nous remercions enfin Amélie pour son soutien sans faille tout au long de cette année académique.

Table des matières

Introduction.....	6
Question de recherche et note méthodologique.....	7
Questionnaire.....	8
Entretiens	9
Etudes comparatives	10
Première partie : la province, une institution à part.....	11
1. Les compétences exercées.....	11
2. L'intérêt des citoyens pour les élections provinciales.....	13
3. Le point de vue des partis politiques sur l'institution	14
4. Règles électorales en vigueur et Incompatibilités.....	17
Règles électorales	18
Incompatibilités.....	18
Conclusion de la première partie	19
Seconde partie L'enquête auprès des élues provinciales	20
Public cible et état de la situation	20
Résultats de l'enquête.....	24
Tranche d'âge	24
Niveau d'études.....	25
Statut familial	25
Carrière politique et engagement	26
Thématiques de campagne et renversement du stigmate	28
Obstacles à la carrière politique.....	29
Niveau Microsociologique.....	31
Niveau méso-sociologique	32
Niveau Macro-sociologique.....	35
Les mesures contraignantes.....	38
Les mouvements de femmes au sein des partis	39
Entourage faisant de la politique	42
Avenir des provinces	43
Conclusion de la seconde partie « enquête »	44
Troisième partie : comparaisons	45
Le profil des femmes parlementaires de 2013.....	45
Dimension sociologique.	46
Âge des élues.....	46

Niveau d'études.....	47
Situation familiale.....	47
Profession du conjoint.....	47
Expérience politique.....	48
Le profil des parlementaires wallonnes de 2014	48
Données sociologiques.....	48
L'âge des élues	48
Profession.....	49
Composition de l'assemblée et de l'exécutif	49
Conclusion de la partie comparative.....	50
Perspective de changements pour les élections de 2018	51
Menaces par rapport à l'existence des provinces.....	51
Tirette intégrale.....	52
Conclusions.....	53
Références bibliographiques.....	56
Sitographie	57
Annexes	58
Annexe 1 - Réponses au questionnaire	59
Annexe 2 – Compte-rendu des interviews.	106
Anne LAFFUT – conseillère provinciale du Luxembourg.	106
Chantal VERSMISSSEN, conseillère provinciale dans le Brabant Wallon.	111
Geneviève LAZARON, députée provinciale de Namur.	117
Julie CRUCKE, conseillère provinciale dans le Hainaut.....	124
Véronique BALTHAZARD, conseillère provinciale en Luxembourg.	129
Sabine NANDRIN, conseillère provinciale à Liège	133
Patricia VENTURELLI, conseillère provinciale du Brabant wallon.	137
Stéphanie DE SIMONE, conseillère provinciale à Liège.....	141
Colette WUIBAUT VANOORDE, conseillère provinciale du Hainaut.	144
Annexe 3 – liste des incompatibilités et règles électorales	153
Annexe 4 : Liste des tableaux.....	155

Introduction

Le 19 juin 2017, le président du CDH annonçait la rupture immédiate de son parti avec son associé socialiste au gouvernement wallon. La nouvelle majorité de centre-droit annonçait quelques jours plus tard une suppression des provinces ou, à tout le moins, une réforme en profondeur.

Lors de sa déclaration de politique communautaire 2014-2019, le gouvernement flamand annonçait vouloir supprimer également les institutions provinciales de leur côté de la frontière linguistique.

Le parti ECOLO prône une suppression de l'institution depuis plusieurs années. Les provinces ne serviraient plus à rien et seraient de trop dans le paysage institutionnel belge réformé et régionalisé.

A la veille du scrutin de 2018, force est de constater que les élections provinciales se tiendront bel et bien des deux côtés de la frontière linguistique. La suppression des provinces ne seraient-elle plus à l'agenda politique ?

L'institution provinciale est malaimée et mal connue du grand public. Ce sont « les élections en plus des élections communales ». Tout le monde connaît son existence mais peu sont capables d'expliquer les compétences qu'elles exercent.

Au cours de nos recherches dans le cadre de ce master complémentaire, nous avons eu l'occasion de lire une étude de l'Université des Femmes sur le profil des candidates. Les questions portaient notamment sur leur profil sociologique mais elles interrogeaient également leur point de vue sur les mesures contraignantes. Les réponses nous ont parues criantes d'actualité au moment où, en Wallonie, devait être imposé une représentation minimale d'un tiers de l'autre sexe dans les collèges communaux.

Lors de ce cursus, nous n'avons pas ou peu eu l'occasion de nous pencher sur les sciences politiques, domaine de nos études d'origine. Nous désirions donc, par cette recherche, pouvoir investir également ce sujet.

C'est donc à la fois notre intérêt pour les institutions provinciales et l'implication du genre dans les sciences politiques qui nous a conduits à nous interroger sur l'engagement politique des élues provinciales.

Peut-être à la veille des dernières élections provinciales de l'histoire...

Question de recherche et note méthodologique

Différentes approches théoriques sur le genre ont déjà montré que les postes avec des responsabilités décisionnelles sont essentiellement occupés par des hommes et que le monde politique reste pour une grande partie masculin.

Dans une étude intitulée « Femmes au sommet », l'IEFH nous rappelle que les postes de décisions concernent non seulement le politique mais aussi le monde de l'entreprise. Une des premières théories avancées dans cette étude concerne le plafond de verre ou le fait que les femmes se heurtent souvent aux stéréotypes qui sont liés à leur genre et qui agissent comme un frein à leur progression.

Une seconde piste théorique propose de lier la question de la sous-représentation des femmes aux femmes elles-mêmes. C'est le « modèle de déficit individuel »¹. Selon Maude Navarre, *très valorisé en politique, le leadership nécessite de savoir animer des réunions, diriger une équipe, entretenir des relations avec différents acteurs. Or la socialisation des femmes et leur moindre familiarité avec le milieu politique peut susciter chez elles un sentiment d'incompétence qui contraste avec la confiance dans leurs aptitudes affichée par les hommes*². Se lancer en politique, c'est affirmer aussi qu'on est capable de faire preuve de leadership, ce qui serait moins acceptée pour les femmes.

Dans une institution malaimée, peu recherchée et offrant moins de visibilité que les autres niveaux de pouvoir, est-ce que les femmes occupent le terrain ? Est-ce qu'elles éprouvent les mêmes difficultés à être présentes sur les listes ? Sont-elles mieux placées que leurs homologues des autres niveaux de pouvoir ?

En dehors de la fonction de responsabilité, le prestige d'une fonction est une dimension importante en politique. Ce « prestige », définit comme une valorisation sociale d'une profession diminuerait avec l'accès des femmes à certaines professions. Comme l'a bien démontré Marlaine CACOUAULT-BITAUD dans son article sur la féminisation des fonctions : *(...) les positions les plus élevées dans la sphère du pouvoir économique et politique resteraient inaccessibles aux femmes, condition sine qua non pour éviter une baisse de prestige* ?³

¹ VALGAEREN, Elke et al., « Femmes au sommet », IEFH, 2008, p5.

² DUBESSET Mathilde, « Maude NAVARRE devenir Elue, genre et carrière » », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 43 | 2016.

³ CACOUAULT-BITAUD, Marlaine. « La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ? », 2001, p.95.

La spécificité des provinces conduit à une moindre visibilité, à un moindre prestige et une impossibilité de mener « carrière » comme conseillère provinciale. Si l'institution est moins prestigieuse, offre-t-elle une plus grande ouverture aux femmes ?

La question que nous nous sommes alors posée est la suivante : est-ce que cette spécificité provinciale a une incidence sur la présence des femmes dans les hémicycles ?

Ce mémoire a pour but de mieux connaître les élues provinciales. Quel est leur profil sociologique ? Quelle forme revêt leur engagement au niveau provincial ? Il a également pour ambition d'effectuer une comparaison, grâce à la littérature politologique en la matière, avec les autres niveaux de pouvoir de notre pays.

Notre hypothèse se base sur le fait que, d'une part, le niveau provincial est moins prestigieux que les niveaux régionaux et communaux et d'autre part, les compétences provinciales sont souvent liées au CARE et enfin, le mandat provincial étant moins rémunérateur, on peut supposer qu'il s'agit d'un niveau de pouvoir qui serait plus ouvert aux femmes. Si nous désirons connaître le profil des élues provinciales et pouvoir les comparer avec celui des élues des autres niveaux de pouvoir, il est nécessaire de se poser la question.

Les élues provinciales sont-elles des élues comme les autres, tant du point de vue individuel que du point de vue structurel ?

Questionnaire

Les questions choisies visent à connaître le profil sociologique des élues provinciales afin de pouvoir effectuer des comparaisons avec les autres études que nous avons pu recenser. Nous voudrions également savoir si elles sont représentatives de la société actuelle.

La seconde partie du questionnaire est destinée à connaître le parcours politique ainsi que les obstacles que les élues ont pu rencontrer.

La troisième partie vise à cerner le point de vue des élues provinciales sur les femmes en général et dans la politique en particulier. Nous avons la volonté de connaître leur point de vue sur les mesures contraignantes pour une présence équilibrée des hommes et des femmes dans la prise de décision politique mais également si, au sein de leur parti, un mouvement de femmes était actif.

La dernière partie se penche plus spécifiquement sur le niveau provincial ; quelle est la légitimité de ce niveau selon elles ? Quel est l'avenir de l'institution ?

Entretiens

Les entretiens ont eu lieu entre les mois de mars et mai 2018. Nous avons pris contact avec les personnes qui ont accepté de répondre à notre questionnaire. Ce dernier a été envoyé par mail à l'ensemble des élues renseignées sur les sites Internet des différentes provinces.

Nous avons interviewé neuf représentantes. Nous avons contacté l'ensemble des personnes qui avaient signalé dans le questionnaire qu'elles acceptaient de l'être. Nous avons enfin relancé certaines d'entre elles par téléphone afin d'équilibrer notre échantillon. Elles sont issues de l'ensemble des provinces⁴, de tous les partis politiques et de toutes les tranches d'âge mais balaient également toutes les configurations familiales.

L'idée a été de reprendre les différentes thématiques qui nous paraissaient intéressantes en fonction des réponses que nous avons reçues dans nos questionnaires. Elles concernaient notamment l'engagement et les mouvements de femmes au sein des partis politiques ou leur point de vue sur les mesures contraignantes.

Nous avons utilisé la méthode de l'entretien *compréhensif*⁵ avec des questions ouvertes tout en laissant la possibilité à nos interlocutrices de pouvoir s'exprimer librement sur les sujets que nous désirions aborder et par là, s'appuyer sur leurs représentations pour confirmer certaines hypothèses. Une place importante a également été laissée aux précisions quant aux réponses fournies. Il s'agit ici de ce que KAUFMANN appelle le « frottement des concepts », mélange entre la part active du chercheur qui définit des hypothèses et sa part passive qui permettrait l'émergence de nouvelles idées⁶.

Certains entretiens ont été réalisés par téléphone. Cela a été rendu nécessaire par les agendas, parfois inconciliables des différentes élues qui ont accepté de nous répondre avec le nôtre. Bien que le téléphone ne permette pas de comprendre la gestuelle, il nous semblait être une méthode acceptable, au même titre que l'utilisation d'Internet⁷.

⁴ Avec une représentativité variable : les élues du Brabant Wallon ont été plus réactives que les autres.

⁵ KAUFMANN, Jean-Claude, « l'entretien compréhensif », 2016, p.82.

⁶ Nous pensons notamment à leur point de vue sur le côté fermé de la province sur lequel nous reviendrons plus tard.

⁷ KAUFMANN, Jean-Claude, op. cit. p.55

Etudes comparatives

Pour la troisième partie de ce mémoire, nous avons recherché des études belges qui traitent du profil des élues, quel que soit le niveau de pouvoir. Afin que cela puisse être comparable, nous voulions rester en Belgique. Le fonctionnement des institutions et la culture politique peuvent avoir une influence sur la manière dont les personnes perçoivent les femmes politiques.

Nous ne nous sommes pas limités dans le temps. Nous pensions en effet que les études même plus anciennes pouvaient montrer une évolution de la société et la manière dont les femmes font leur place dans le monde politique.

Des résultats de nos recherches, nous avons sélectionné : une étude menée par le CRISP qui fournit des analyses notamment sur le fonctionnement des partis politiques et le comportement de ces derniers ainsi que le profil type des élues notamment sur les élues fédérales de 2004. Nous avons également choisi, au niveau fédéral, une étude menée par Madame VAN DER DUSSEN sur les élues de 1993 – 2013 qui rencontre beaucoup des items de notre questionnaire.

Nous avons également sélectionné la publication de l'Institut pour l'Egalité des femmes et des hommes en Belgique qui a commandité une étude au CEVIPOL concernant le profil des élues en 2014 : cela nous permettra d'avoir un point de vue sur les élues régionales.

Ces sources d'informations nous permettent de dresser des portraits robots des femmes politiques au niveau sociologique et permettent d'effectuer des comparaisons entre plusieurs niveaux de pouvoir en Belgique (nous n'avons malheureusement pas trouvé d'études concernant les profils des élues communales).

Au départ de ce travail, nous désirions également faire référence à l'étude menée par l'Université des femmes en 1991⁸ sur le profil des candidates francophones aux élections de 1991. Cette étude était d'ailleurs le point de départ de notre réflexion. Malheureusement, elle porte sur un panel plus large que celles précédemment citées, les candidates et non les élues, le risque de biais était trop important. Nous aurions également pu nous pencher plus avant sur le profil des femmes francophones, une étude menée par mesdames MEIER et PEREIRA intitulée « Genre et politique en Belgique et Francophonie » de 2012 et qui portait, entre autre, sur la position des femmes dans les partis politiques. A regret, car sont des sources riches d'enseignement mais les contraintes pratiques étaient nombreuses.

⁸ « Le profil des candidates francophones aux élections de 1991 » par Laurence BROZE et al.

Première partie : la province, une institution à part

Les élections provinciales diffèrent du scrutin communal. D'abord, parce qu'elles offrent une meilleure lisibilité du paysage politique (chaque grand parti ayant déposé une liste dans l'ensemble des districts de Wallonie en 2006). Ensuite, parce que les élections provinciales sont moins influencées par les enjeux purement locaux et que le poids des personnalités locales est moindre. Le vote provincial serait davantage idéologique ou politique que le vote local⁹. Ce constat est étayé par la moindre utilisation des voix de préférences que les élections communales¹⁰.

Ensuite, les institutions provinciales demeurent des pouvoirs locaux. Elles sont sous la tutelle des régions et ne peuvent pas produire de textes législatifs même si elles peuvent prélever des impôts. Leurs élections sont d'ailleurs réglées au niveau des entités fédérées ce qui peut conduire à des disparités entre le nord et le sud du pays à ce propos.

Niveau de pouvoir intermédiaire de par sa position, nous avons voulu savoir si cette réalité se reflétait également sur les compétences exercées, dans l'intérêt que leur portent les citoyens ainsi que la manière dont les partis politiques y envisagent leur avenir.

1. Les compétences exercées

Selon la constitution, les provinces règlent « tout ce qui est d'intérêt provincial ». Cela signifie qu'elles peuvent agir dans l'ensemble des domaines qu'elles considèrent comme relevant d'un certain intérêt pour leur population pour autant qu'elles respectent les autres niveaux de pouvoir. Elles remplissent également des missions qui leur sont dévolues par les entités, fédérales et fédérées, et en leur nom.

Nous pouvons retrouver l'origine des compétences provinciales dans le document édité par l'Association des provinces wallonnes. Il est clairement explicité ce que le pouvoir constituant entendait par « intérêt provincial »¹¹.

⁹ FANIEL, Jean, « les résultats des élections provinciales du 08 octobre 2006 », 2006, p42.

¹⁰ DANDOY Régis et al., « Les élections communales de 2012 en Wallonie », 2013, p153.

¹¹ BERHENDT, Christian et al., « Etudes sur les hypothèses d'avenir pour les provinces wallonnes », 2018, p.12.

Afin de pouvoir classer l'ensemble des compétences, nous nous sommes rendus sur l'ensemble des sites Internet des provinces et avons répertorié les compétences dévolues à l'ensemble des députés provinciaux. A notre sens, cela nous donne une bonne idée de ce que les provinces désirent mettre en avant.

Nous nous sommes ensuite référés à la classification proposée dans la publication de l'Institut pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes « *classification des différentes possibilités* ». Cette dernière propose une vision à long terme car elle se réfère à tous les gouvernements belges depuis la création de l'Etat et ce jusque 2005.

Afin de pouvoir classer les compétences, il est éclairant de les regrouper sur la base de la méthode B.E.I.S¹² de la DG Emploi et Affaires sociales de la Commission européenne. La commission a pris en compte divers critères pour grouper les diverses compétences en quatre secteurs:

- B = Fonctions de base : Affaires intérieures, Affaires étrangères, Justice et Défense.
- E = Fonctions économiques : Economie, Industrie, Commerce et Agriculture,
- I = Infrastructure : Transport, Communication et Environnement
- S = Fonctions socio-culturelles : Affaires sociales, Soins de santé, Enfance, Famille, Enseignement, Science, Culture, Travail et Sport.

Tableau 1¹³ : classification des compétences provinciales sur base de la grille B.E.I.S

Compétences	Total provinciales
Base	10
Economiques	38
Infrastructures	59
Socio-culturelles	117

On peut s'attendre à voir apparaître peu de compétences de base pour les provinces. Les fonctions régaliennes appartiennent aux niveaux de pouvoir qui peuvent faire des textes législatifs. Les questions liées aux affaires intérieures et à la justice sont néanmoins un peu présentes.

¹² PILET, Jean-Benoît, DELWIT, Pascal et al., « La participation des hommes et des femmes à la politique belge », publication de l'IEFH, 2006 pp25 et 26.

¹³ A. DETHIER. Grille constituée sur base des sites Internet des provinces et de la grille proposée par l'IEFH.

Les infrastructures sont très présentes (notamment en ce qui concerne l'environnement) pour les institutions provinciales de manière globale. Ensuite, les compétences économiques dépendant de « l'intérêt provincial » peuvent être importantes¹⁴.

Ce sont donc les compétences socioculturelles qui sont majoritairement exercées par les institutions provinciales. Sur les 224 occurrences de compétences que nous avons pu recenser, plus de 52% ont un lien avec le domaine socioculturel. Viennent ensuite les infrastructures et les compétences économiques. Les fonctions dites « de base » ne sont représentées qu'à hauteur de 5%.

Les provinces se sont toutes tournées vers des compétences directement en lien avec la Santé (notamment les hôpitaux), vers l'enseignement (près 4000 agents travaillent dans l'enseignement provincial de tous niveaux), vers l'action sociale ou la personne handicapée (par exemple, il s'agit du second budget dans la province du Hainaut).

Pour ce qui concerne les compétences économiques, le chiffre est étonnement bas. La province pourrait être un levier économique fort. Cela peut être expliqué en partie par le choix méthodologique du système B.E.I.S : le tourisme, compétence récurrente des provinces, pourrait être versé dans l'économie par exemple. Plusieurs provinces ont également délégué leur bras économique à des intercommunales comme l'Intercommunale pour le développement économique durable de la province de Luxembourg (IDELUX) ou le Bureau Economique provincial (BEP) en province de Namur.

2. L'intérêt des citoyens pour les élections provinciales

C'est l'institution qui déclenche le moins de passion en Belgique. Une des explications est à trouver dans le fait que les élections provinciales se tiennent en même temps que les élections communales¹⁵.

Ces dernières sont synonymes d'enjeux importants, d'ambitions ou de luttes plus personnelles et plus compréhensibles des citoyen-nés. Les électeur-trices ont une tendance inconsciente à créer une hiérarchie dans les élections¹⁶. Ce qui signifie que les élections provinciales passent au second plan par rapport aux élections communales.

¹⁴ L'ensemble des compétences exercées par les députés sont disponibles sur les sites des provinces.

¹⁵ DANDOY Régis et al, « Les élections communales de 2012 en Wallonie », 2013, p164.

¹⁶ Idem.

Ensuite, et nous le verrons plus bas, les incompatibilités entre les mandats provinciaux et les autres mandats étant plus importantes, les grandes figures politiques locales sont moins présentes sur ces listes. Cela n'aide pas non plus à la visibilité de l'institution.

Les compétences n'étant pas clairement définies, les citoyens ne distinguent pas les enjeux institutionnels liés aux provinces. Les politiques eux-mêmes admettent que les provinces ne sont pas connues des citoyens. Cela rend donc leur fonctionnement plus opaque, les enjeux moins visibles et l'attrait pour ce niveau de pouvoir beaucoup moins grand. Exemple : *Moi, je ne savais même pas où était le palais provincial. Je ne savais pas tout ce qu'ils faisaient. C'est intéressant parce qu'on va chercher des subsides. On va chercher des animations par exemple pour les écoles. On découvre plein de choses...*¹⁷

Cela se reflète enfin par le fait que ces scrutins sont beaucoup plus « idéologiques » que les autres. Les partis politiques présentent des listes avec leur nom officiel dans une grande majorité de cas¹⁸ : il n'y a pas de liste de coalition ou d'intérêts provinciaux comme on peut le constater au niveau communal.

3. Le point de vue des partis politiques sur l'institution

L'une des spécificités des provinces tient dans le fait qu'il existe une volonté politique marquée de supprimer cette institution. Nous présentons ici le point de vue officiel des plus grands partis politiques, qu'ils soient ou non représentés dans les provinces.

- Le Parti Socialiste veut maintenir les institutions provinciales (on pourrait s'interroger sur la raison : est-ce une volonté de s'opposer aux autres partis ?). Le PS propose une rationalisation et une clarification des attributions de compétences au sein de l'espace wallon, entre les différents niveaux de pouvoir (Région, Fédération Wallonie-Bruxelles, provinces, intercommunales, communes). Cette redistribution des compétences doit se faire selon le principe de subsidiarité, c'est-à-dire que la compétence doit être exercée là où elle est la plus efficace à être exercée. Cette efficacité se mesure à l'aune des services

¹⁷ Entretien réalisé avec madame Sabine NANDRIN, conseillère provinciale le 19 avril 2018.

¹⁸ DANDOY, Régis, op. cit.p156.

rendus aux citoyens. Une évaluation de chaque compétence doit être effectuée, en répondant à la question : « quel acteur public exerce au mieux cette compétence ? ».¹⁹

- Le Mouvement Réformateur propose une réforme en profondeur des institutions. Lors de l'installation du nouveau Gouvernement Wallon MR-cdH en juillet 2017, une Déclaration de Politique Régionale (DPR) a été adoptée. Celle-ci consacre un volet relatif à l'avenir de « l'institution provinciale ». Pour le MR, les provinces pourraient être remplacées par un niveau supra-communal où seraient représentés, par exemple, les Bourgmestres concernés. Les compétences actuellement exercées par les Provinces seraient renvoyées aux niveaux de pouvoir les plus adéquats en tenant compte du principe de subsidiarité afin de renforcer la lisibilité du système institutionnel. *Une telle réforme permettrait aussi d'accroître la capacité d'action du niveau de pouvoir récipiendaire d'une compétence dans un domaine particulier. Enfin, il est essentiel à nos yeux de maintenir l'emploi des agents provinciaux*²⁰.
- La position du CDH est indiquée actuellement dans la déclaration de politique régionale datant de 2017. Il s'agit, à tout le moins, d'une réforme en profondeur visant à créer un organe supra-communal. Il s'agit de poursuivre le travail de rationalisation déjà entamé. Les conseils ont déjà été réduits, il faut continuer dans cette voie et supprimer les doubles emplois entre les provinces et les autres niveaux de pouvoir.
- ECOLO pour sa part est le parti le plus véhément vis-à-vis des provinces. Depuis 2008, ce parti propose effectivement la suppression du niveau de pouvoir au profit de bassins de vie. *Au niveau de la Wallonie, il apparaît prioritaire de supprimer les provinces et de créer une circonscription wallonne*²¹.

¹⁹ Programme du PS pour les élections communales et provinciales – p.15.

²⁰ Courriel de réponse du 18 mai 2018 de Monsieur Olivier Chastel – président du Mouvement réformateur à la question que nous avons envoyée à tous les partis politiques pour connaître le point de vue officiel arrêté par les instances décisionnelles.

²¹ Courriel de réponse du 08 mai 2018 de Madame Chantal JACQUET au nom d'ECOLO à la question que nous avons envoyée à tous les partis politiques pour connaître le point de vue officiel arrêté par les instances décisionnelles.

Ainsi, dans le cadre de la VIème Réforme de l'Etat et sous l'impulsion d'Ecolo, les Régions ont obtenu les leviers constitutionnels indispensables pour poursuivre la réforme du niveau intermédiaire, entamée au niveau régional wallon sous la législature 2014-2019 et qui a notamment conduit au recalibrage de certaines compétences provinciales, à réduire le nombre des députés et des conseillers provinciaux d'environ un tiers sur l'ensemble des provinces, etc. Ainsi, la Constitution n'empêche plus que les provinces puissent être supprimées ou modifiées, que leur nombre puisse être modifié ou qu'elles puissent être remplacées par des collectivités supra-communales. Fort de l'autonomie complète dont disposent désormais les Régions à l'égard des provinces, Ecolo demande la suppression des actuelles provinces en Wallonie en opérant les transferts de leurs compétences vers les niveaux de pouvoir plus adéquats (Région, Communautés, communes ou Communautés de territoire). Cette réorganisation s'effectuera dans le respect de l'emploi, dans le maintien des missions d'intérêt public exercées et dans l'amélioration des services fournis aux citoyennes et citoyens.

- La position du PTB est de défendre une rationalisation des compétences (redistribuer les compétences au sein d'un Etat²²). Il ne veut pas pour autant les supprimer. Une telle suppression serait la porte ouverte à une suppression de services publics, ce qui serait dommageable pour les citoyens²³.
- Pour DEFI, un des textes constitutionnels fondamentaux en matière de droit provincial, *l'article 162 de la Constitution, garantit l'élection directe des conseils provinciaux : chaque province dispose donc d'une assemblée représentative dont les membres sont élus au suffrage universel direct par les citoyens de cette province.*

Les collectivités supra-communales, consacrées par la Sixième Réforme de l'Etat appelées à remplacer, le cas échéant, les provinces en cas de suppression

²² Quotidien LA LIBRE, *Faut-il supprimer les provinces en Wallonie ? Ce que les partis politiques en pensent..*, publié en ligne le 13 février 2017. <http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/faut-il-supprimer-les-provinces-en-wallonie-ce-que-les-partis-politiques-en-pensent-58a0a122cd702bc31925f8a7>

²³ Réponse de Giovanni BORDONARO du 22 mai 2018 au nom du PTB à la question que nous avons envoyée à tous les partis politiques pour connaître le point de vue officiel arrêté par les instances décisionnelles.

ne disposent pas à cet égard de davantage de garanties de représentation directe que les “communautés de territoire” envisagées précédemment en 2009.

Cette légitimité du suffrage universel, comme c’est le cas de l’assemblée provinciale, est donc essentielle. En cas de suppression, le risque est grand de voir, par exemple, l’enseignement provincial, principalement qualifiant, démantelé au profit de la régionalisation de l’enseignement, principe auquel nous ne pouvons souscrire.

Le citoyen doit prendre conscience de la valeur-ajoutée des provinces. L’institution provinciale, en tant que niveau de pouvoir intermédiaire, doit continuer à développer des politiques progressistes de services et de soutien à la population, pour renforcer l’ancrage territorial comme niveau de pouvoir intermédiaire entre la Région et la commune, et ce au bénéfice des communes et de leur autonomie.²⁴

Au-delà de la position officielle du Centre démocrate humaniste et du Mouvement réformateur, notons que certaines personnalités politiques de ces partis se sont positionnées contre la suppression ou une grande réforme des provinces. Pour exemple, les prises de positions du Conseil provincial de Namur relatées dans la presse²⁵. De son côté, le parti ECOLO pourra nuancer son propos en dehors de sa position programmatique : *sur les principes, on est clairs. Sur la méthode, il y a encore des groupes de travail en interne pour en discuter chez nous. Quand on est en dehors de la province, on a une certaine vision. Quand on est dedans, on voit aussi certains trucs et on se dit « bon, tout n’est pas à jeter ».*²⁶ Cependant, ces opinions à contre-courant ne doivent pas faire oublier qu’une volonté politique existe.

4. Règles électorales en vigueur et Incompatibilités

A notre sens, les règles électorales et les nombreuses incompatibilités conduisent également à ce que les provinces soient et restent des institutions méconnues dans le paysage institutionnel belge.

²⁴ Programme de DEFI pour les élections provinciales de 2018 – p4.

²⁵ Quotidien Vers l’avenir, *Ça sent la révolte provinciale... même au M.R.*, E. WILLPUTTE, Ed. 14 novembre 2017.

²⁶ Entretien réalisé avec Madame Julie CRUCKE, conseillère provinciale le 23 mai 2018

Règles électorales

Notons d'abord que la simultanéité entre les élections communales et provinciales est une réalité depuis 1988. Comme nous avons pu le voir, cela a impact sur la visibilité de ces dernières du fait de la hiérarchie inconsciente entre les scrutins provinciaux et communaux.

Les règles électorales en vigueur dans les provinces ont évolué depuis 2006. La plus grosse évolution concerne évidemment la régionalisation de la tutelle provinciale. Cela signifie que les règles électorales peuvent être différentes dans les régions du pays. C'est d'ailleurs le cas au niveau de la présence des femmes sur les listes.

Depuis 2012, il y a moins de conseillers provinciaux (la Wallonie ayant décidé de réduire le nombre pour les provinces les moins peuplées) et il existe une obligation de parité sur les listes²⁷.

Incompatibilités.

Le site Internet des élections locales nous renseigne quant aux incompatibilités existant pour les membres des conseils provinciaux (et des exécutifs). Ces dernières sont de trois ordres : familial, fonctions administratives et cumul de mandats²⁸.

Nous pouvons donc constater un grand nombre d'incompatibilités avec le mandat provincial (plus nombreuses que partout ailleurs). Madame LAZARON dans son interview relève d'ailleurs le paradoxe que l'on peut être conseillère communale et députée wallonne mais qu'on ne peut pas être conseillère provinciale et membre de l'assemblée wallonne²⁹.

Il est cependant compatible avec le mandat exécutif communal. Certaines conseillères provinciales sont d'ailleurs bourgmestres ou échevines dans leur commune. Madame Anne LAFFUT estime que c'est d'ailleurs un avantage d'être bourgmestre parce qu'il permet d'organiser le planning de ses réunions provinciales plus aisément.³⁰

²⁷ Une liste plus complète des règles électorales et de leurs évolutions est disponible en annexe 3.

²⁸ L'ensemble des incompatibilités sont référencées en annexe 3.

²⁹ Entretien réalisé avec Madame Geneviève LAZARON, députée provinciale le 14 mai 2018.

³⁰ Entretien réalisé avec Madame Anne LAFFUT, conseillère provinciale le 22 mai 2018.

Conclusion de la première partie

Comme nous venons de le constater, la province est un niveau de pouvoir à part : il est moins visible, moins connu, les enjeux intéressent moins les citoyens et les incompatibilités sont plus nombreuses que pour les autres niveaux de pouvoir.

Pour les conseillères et conseillers provinciaux, il n'est pas possible de vivre de ce seul mandat. Les mandataires reçoivent un jeton de présence pour les réunions auxquelles ils/elles participent. Il est donc impossible de ne pas exercer une activité professionnelle en dehors de cette fonction. Conjugué avec les incompatibilités déjà mentionnées, il est difficile d'être mandataire politique à plein temps en exerçant à ce niveau.

Le niveau provincial n'intéresse pas non plus les partis politiques : de la suppression à la réforme en profondeur, les positions officielles le présente plus comme un doublon que comme une institution à protéger. Il intéresse également moins les citoyens qui préfèrent, au moment des élections, s'intéresser aux enjeux communaux.

Les compétences exercées, loin d'être des fonctions régaliennes, sont liées au social, à l'enseignement, aux personnes handicapées, aux plus fragiles, comme nous avons pu le voir dans l'analyse « BEIS ». Ces compétences, souvent historiquement exercées par des femmes³¹ sont déconsidérées par la classe politique.

L'institution est donc moins prestigieuse, les fonctions sont moins visibles ou rémunératrices, les compétences sont plus liées au non-marchand (et donc au CARE).

Ce manque de visibilité, ce manque de prestige lié à la fonction provinciale, ce manque d'intérêt de la part des citoyens conduisent-ils à un « désintérêt des hommes politiques » et donc, à une plus grande ouverture aux femmes ?

Les fonctions les plus prestigieuses seraient accaparées par les hommes, *l'identité féminine étant perçue comme une transgression du rôle politique*. Les femmes ne sont pas légitimes en politique, encore moins dans les fonctions de prestige³². La barrière invisible est de plus en plus forte à mesure que l'on progresse dans la hiérarchie des pouvoirs comme l'a démontré Catherine Achin à propos de l'Assemblée nationale³³.

³¹ L'analyse B.E.I.S est éclairante à ce sujet puisqu'elle montre à quel point il y a une répartition « genrée » des compétences exercées par les femmes au niveau fédéral et dans tous les gouvernements.

³² BERENI, Laure., « le plafond de verre dans les ministères », 2011, p148.

³³ ACHIN, Catherine., « la représentation du métier de député », 2005, p493.

Seconde partie L'enquête auprès des élues provinciales

Public cible et état de la situation

Arrivé en fin de législature, nous pouvons constater qu'il y a 83 conseillères provinciales sur 223 qui siègent actuellement dans les différents hémicycles. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles aient toutes été élues directement.

Dans la province du Brabant Wallon notamment, le système de cooptation a joué à plein pour les femmes dans le Conseil provincial. Ce constat nous a été suggéré au cours de notre entretien avec Madame VERSMISSEN : (...) *au gré des désistements et des démissions parce qu'il y a pas mal de conseillers qui sont devenus députés ou parfois qui ont arrêté la politique, on est quand même un peu plus nombreuses à être sur les bancs de la province du Brabant wallon. Au départ, on était très peu : j'avais une collègue à l'Est et moi à l'Ouest*³⁴. Le système de cooptation permet donc une plus grande représentation des femmes dans les assemblées.

L'enquête a été menée de la mi-janvier à la fin du mois d'avril. Nous avons reçu 46 réponses. Parmi les répondantes, 39 ont accepté de répondre à l'enquête et 7 ont refusé de participer. Les raisons invoquées pour ces refus vont du caractère trop intime des questions, au désengagement politique (« j'arrête la politique à la fin de ce mandat ») en passant par le simple refus de principe (« j'en réfère à mon chef de groupe »).

Nous estimons l'échantillon représentatif : d'une part parce qu'il représente près de 48% du public cible et d'autre part parce que l'ensemble des provinces est représentée. Les conseillères des provinces de Liège et du Hainaut sont moins nombreuses proportionnellement à leur nombre. Enfin, il est à noter que l'ensemble des partis politiques est représenté dans toutes les provinces, à des degrés divers.

Afin de préciser certaines réponses qui nous paraissaient étonnantes, nous avons réalisé quelques entretiens à destination des élues qui avaient accepté de nous rencontrer (une des questions demandait explicitement si elles marquaient un tel accord). Les entretiens ont tous eu lieu en face à face soit dans leur commune soit sur un lieu de travail. Tous les entretiens ont été réalisés entre le mois de mars et le mois de mai 2018.

³⁴ Entretien réalisé avec madame Chantal VERSMISSEN, conseillère provinciale, le mai 2018.

Il est à noter que nous avons omis de poser la question sur l'âge des personnes dans notre questionnaire. Nous avons corrigé ce manquement par des recherches sur le site des élections locales ainsi que par le biais de questions complémentaires dans les entretiens ou par mail.

Nombre d'élues et d'élus

Les provinces représentent un total de 225 élues et élus, en ce compris les députés provinciaux. Nous les totalisons également puisqu'ils-elles doivent être choisi-e-s au sein des hémicycles contrairement aux ministres.

Si nous nous penchons sur le moment de l'élection, nous comptons 73 élues directes. La différence entre les chiffres s'explique par les diverses élections qui ont vu plusieurs hommes être remplacés par des femmes dans les hémicycles.

Tableau 2³⁵: comparaison du nombre d'élues par province en début et en fin de législature 12-18

	Nb Début ³⁶	Nb fin
Hainaut	25	24
Luxembourg	16	17
Namur	6	7
Brabant W.	9	13
Liège	17	22

Nous pouvons également réaliser une évaluation de la situation par parti politique présents dans ces institutions (comme nous l'avons signalé les partis se présentent sous leur propre nom). Certains « petits » partis ont des élus mais il n'y a que des hommes.

Comme nous pouvons le constater, la seule province où la représentation des femmes a diminué est dans le Hainaut. Dans toutes les autres provinces, la représentation des femmes évolue positivement au cours de la législature avec une augmentation de 44% dans le Brabant Wallon.

³⁵ A. Dethier, tableau de comparaison réalisé sur base des sites Internet des provinces.

³⁶ Pour la situation en début de législature, nous nous sommes rendus sur le site des élections : <http://electionslocales.wallonie.be/2012/fr/index.html> Pour la situation en fin de mandat, nous nous sommes rendus sur les sites de provinces.

Tableau 3³⁷: comparaison du nombre d'élues par parti en début et en fin de législature 12-18

	Nb Début ³⁸	Nb fin
PS	31/83	38/83
MR	23/77	26/77
CDH	13/46	15/46
Ecolo	4/13	6/13

En début de mandature, le parti qui a la plus grande représentation féminine est le Parti socialiste avec environ 38%. Le Mouvement réformateur se situe à environ 30% et est talonné par le centre démocrate humaniste. Le parti ECOLO est également à un tiers de représentation en début de législature. Il passe à environ près de la moitié de représentantes en fin de législature. Cela s'explique notamment par le faible³⁹ nombre d'élus ECOLO au niveau provincial, une variation d'une seule unité a alors un impact très grand.

Au niveau de l'exécutif, la situation est un peu meilleure. Les femmes représentent 36% de l'ensemble des députés provinciaux. En Luxembourg, la parité est respectée avec deux femmes sur quatre députés. La situation namuroise est paradoxale : alors qu'elles ne sont que 9 conseillères (c'est le conseil le moins paritaire des provinces), elles sont deux députées sur cinq. Les provinces de Hainaut et de Liège sont les moins représentatives avec seulement deux femmes sur 6. Notons cependant que la députation liégeoise a changé très récemment : suite à l'affaire de l'intercommunale « publifin », une femme a remplacé un homme à la députation sans quoi la province de Liège se serait contentée de respecter les prescrits légaux.

On peut penser que l'obligation de mixité dans les députations provinciales joue un rôle non négligeable dans cette balance. Cela serait d'autant plus vrai que le nombre de députés dans les collèges a été limité lors des dernières réformes provinciales⁴⁰.

³⁷ A. Dethier, tableau de comparaison sur base des sites Internet des provinces ainsi que celui des élections locales.

³⁸ Pour la situation en début de législature, nous nous sommes rendus sur le site des élections : <http://electionslocales.wallonie.be/2012/fr/index.html>

³⁹ Il est logique que ce parti soit peu représenté ; prônant la fin des provinces depuis sa naissance, il y a peu de candidats réellement motivés.

⁴⁰ BLAISE, Pierre et al., « les réformes en vigueur pour les élections communales et provinciales du 8 octobre 2006 », 2006, p.33

Tableau 4⁴¹: Ratio entre le nombre de députées provinciales et l'ensemble du collège par province.

	Députées ⁴²	Total
Hainaut	2	6
Luxembourg	2	4
Namur	2	4
Brabant W.	1	4
Liège	2	6

Le collège provincial namurois ne devait pas être paritaire lors de la signature du pacte majorité. Au départ, le MR ne désirait pas proposer de femme mais seulement trois hommes. L'obligation de mixité faisait alors que le partenaire CDH devait proposer une élue comme députée provinciale. Finalement, le Mouvement Réformateur a proposé une députée et le CDH a maintenu sa candidate : *dans les accords entre le parti, on va dire prédominant, à savoir le MR... le MR voulait absolument présenter trois hommes dans le collège donc dans le pouvoir exécutif. Mais la loi exige qu'il y ait quand même les deux genres. Comme j'étais la seule femme CDH élue pour toutes les listes de la province, c'est moi qui suis passée.*⁴³

Les collèges provinciaux présentent 38% de représentation féminine. Notons cependant que ce chiffre doit être tempéré par le fait que la variation d'une seule unité peut modifier le pourcentage de manière importante. C'est le cas notamment à Liège comme le souligne madame NANDRIN: (...) *dans les députations provinciales, à Liège jusqu'il y a un an, il y avait 5 hommes et une femme parce que c'était une obligation d'avoir la mixité.*⁴⁴

⁴¹ A. Dethier, tableau de comparaison constitué à partir des sites Internet des provinces.

⁴² Pour la situation en début de législature, nous nous sommes rendus sur le site des élections : <http://electionslocales.wallonie.be/2012/fr/index.html>

⁴³ Entretien réalisé avec madame Geneviève LAZARON, députée provinciale le 14 mai 2018.

⁴⁴ Entretien réalisé avec madame Sabine NANDRIN, conseillère provinciale le 19 avril 2018.

Résultats de l'enquête

L'ensemble des études socio-politiques que nous avons pu consulter débutent toujours par un volet sur les personnes, le niveau d'études et leur situation familiale. Dans un premier temps, nous proposons de faire de même. Ensuite, nous présenterons les résultats liés à la perception que les répondantes ont de la vie politique, de leur carrière, des obstacles qu'elles peuvent rencontrer et de la place des femmes au sein des partis. Enfin, nous nous attarderons sur l'avenir des provinces.

Tranche d'âge

Le but de cet indicateur est de vérifier s'il n'y pas de différence de générations. Transversal, il permettra également d'effectuer une première comparaison avec les autres études puisqu'il est commun à toutes celles que nous avons sélectionnées.

Tableau 5⁴⁵ : pourcentage d'élues provinciales par tranche d'âge

18-29 ans	9%
30-39 ans	17,65%
40-49 ans	35,29%
50-59 ans	32,35%
60-69 ans	5,88%

Les résultats donnent une très forte concentration dans la tranche d'âge 40-60 ans (pour plus de 60% d'entre elles). Les plus jeunes comme les seniors sont très peu représentées parmi les élues provinciales. Rappelons une nouvelle fois que l'étude concerne uniquement les élues. Les études⁴⁶ que nous avons pu lire sur le sujet montrent une certaine concentration des élues dans les tranches d'âge autour de 40 ans par rapport à la représentation des candidates.

La moyenne d'âge des personnes répondantes est de 45.2 ans. Cet âge moyen est comparable aux études que nous aborderons dans notre chapitre traitant des comparaisons.

⁴⁵ Dethier A., tableau constitué sur base des résultats d'enquête écrite en Annexe 1 et de recherches Internet.

⁴⁶ Ce sont d'ailleurs les mêmes que nous utilisons dans notre chapitre consacré aux comparaisons avec les autres niveaux de pouvoir.

Niveau d'études

La très grosse majorité des élues possède un diplôme de baccalauréat ou d'études supérieures. Les premières représentent même la majorité des représentantes tandis qu'un 1/3 des élues sont licenciées ou possèdent un master. Ces deux catégories sont donc surreprésentées au sein de l'hémicycle provincial par rapport à la population. Cumulés, ces types de niveaux de diplômes atteignent 34% (soit 17% chacun) de la population totale en Wallonie⁴⁷.

Notons également qu'aucune des répondantes ne possèdent un diplôme inférieur à l'enseignement secondaire. Une nouvelle fois, cela pas reflète la composition de la population wallonne.

Tableau 6 : pourcentage d'élues provinciales par situation familiale⁴⁸

Sans diplôme	0 %
CEB	0 %
CESS	10%
Graduat	57.5%
Licence - master	32.5%

Statut familial

Une seconde question est de connaître la position familiale des élues provinciales. Cela d'une part pour permettre d'effectuer des comparaisons avec les différentes recherches déjà menées et d'autre part pour affiner notre questionnement quant aux difficultés rencontrées du point de vue de la conciliation vie privée – vie professionnelle.

Tableau 7 : pourcentage d'élues provinciales par situation familiale⁴⁹

Célibataire	16,20%
Cohabitante	16,20%
Mariée	51,40%
Veuve	8,10%
Divorcée	8,10%

Ce sont des femmes qui sont en couple (quelle que soit la forme) et qui ont ou ont probablement eu des enfants à charge. Les entretiens que nous avons menés ont montré que les enfants étaient « grands » ce qui signifie, à notre sens, à tout le moins autonomes.

⁴⁷ Les indicateurs statistiques IWEPS : niveau de diplômé-e-s des plus de 25 ans.

⁴⁸ Dethier A., tableau constitué sur base des résultats de l'enquête écrite en Annexe 1.

⁴⁹ Dethier A., tableau constitué sur base des résultats de l'enquête écrite en Annexe 1.

Tout comme la question des diplômes, les personnes qui siègent dans les hémicycles provinciaux ne représentent pas totalement la population wallonne. En effet, une concentration beaucoup plus forte des personnes cohabitantes ou mariées (soit 67,60% des répondantes) contre une proportion de célibataires de 16% (même si l'on cumule les statuts de veuves et divorcées, nous atteignons une proportion de 32.40% de personnes n'étant pas en couple).

Les chiffres clés de l'IWEPS sur la situation des familles montrent des proportions relativement similaires⁵⁰ en termes de célibat. Cependant, la proportion des personnes mariées et/ou cohabitantes est inférieure : 50.6% dans la population.

Carrière politique et engagement

Tout d'abord, nous pouvons remarquer une grande fidélité à leur parti respectif. De toutes les élues, seules deux (soit 5%) ont répondu avoir changé de parti politique au cours de leur carrière.

La plupart des élues interrogées n'en étaient pas à leurs premières élections. Il est à noter que le système belge fédéral conduit à des élections régulières. Il ne serait pas étonnant « que les femmes soient présentes pour faire le nombre » comme le soulignait Madame LAZARON⁵¹. Elles n'auraient pas spécialement de volonté d'être élues mais sont présentes pour assurer le respect des critères de représentation. Nous pourrions nous demander si ce n'est pas un effet pervers du système des règles contraignantes ? Est-ce que la raison qui explique cette tendance est à chercher au niveau de l'engagement même des femmes en politique ? Pas assez nombreuses, elles devraient être sur « tous les fronts » en même temps ?

Parmi les élections auxquelles les répondantes ont pu participer, les élections communales et les élections provinciales précédentes arrivent en tête. Elles sont cependant également nombreuses à avoir participé aux élections régionales et fédérales précédentes. Certaines sont présentes depuis 2000 et ont participé à toutes les élections.

Il est à noter que le questionnaire est destiné aux élues. Ce sont souvent des personnes qui sont déjà installées à des places éligibles, ce qui nécessite évidemment d'avoir une certaine expérience politique (mises à part certaines règles de parti comme au CDH qui réclame d'avoir un-e jeune

⁵⁰ Indicateurs statistiques de l'IWEPS – nombre et composition des ménages en Wallonie, 2017.

⁵¹ Entretien réalisé avec Madame Geneviève LAZARON, députée provinciale le 14 mai 2018.

de moins de 25 ans dans les 5 premières places ou des personnes qui peuvent être élues dès leur première élection).

Notons également que 70% des répondantes ont l'intention de se représenter aux prochaines élections. Si ce sont pour la plupart les élections provinciales, il est également possible qu'elles décident de s'impliquer à d'autres niveaux de pouvoir.

Au cours de nos entretiens, nous avons pu constater que les élues qui se présentaient aux autres niveaux de pouvoir étaient présentes essentiellement pour présenter des listes complètes comme le souligne Madame LAZARON dans son interview: *(...) j'ai déjà été dernière suppléante, quatrième suppléante. Oui, toujours. Honnêtement, pour faire nombre sur une liste et parce que c'est toujours plus difficile de trouver des femmes. Donc, j'ai bien conscience que chaque fois que j'ai été sur la liste régionale, c'est-à-dire deux voire trois fois et une fois sur la liste fédérale, c'était pour faire nombre et je ne souhaitais rien d'autre*⁵².

Quant à la question de savoir si elles ont déjà occupé d'autres fonctions par le passé, les réponses sont soit négatives soit des mandats communaux. Les conseillères provinciales restent essentiellement dans un engagement local. Il ne s'agit pas forcément d'un choix comme Mesdames LAFFUT ou BALTHAZARD ont pu nous l'expliquer. Cependant, l'ancrage local est toujours important à leurs yeux et c'est le côté concret des actions et le contact direct avec les citoyens qui symbolisent leur engagement. Madame NANDRIN notamment expliquait : *(..) moi, ce que j'aime bien en politique, c'est d'être un peu le relais entre les politiques et les citoyens, tout simplement. C'est plus ça. J'adore le contact et c'est ça qui m'intéresse*⁵³.

Nous pourrions nous interroger sur cette trajectoire politique : s'agit-il d'un choix délibéré de rester à un niveau local ? Cette hypothèse pourrait être corroborée par les raisons de l'engagement mises en avant par plusieurs élues durant nos entretiens. La décision de s'engager est liée à des problèmes très locaux, très concrets comme Madame VERSMISSEN qui rencontrait des soucis de voiries. S'agit-il d'une contrainte liée aux places laissées libres à des niveaux supérieurs ? Le nombre d'élus régionaux et fédéraux sont beaucoup plus limités que les places disponibles dans les organes locaux.

⁵² Entretien réalisé avec madame Geneviève LAZARON, députée provinciale le 14 mai 2018.

⁵³ Entretien réalisé avec madame Sabine NANDRIN, conseillère provinciale le 19 avril 2018.

Thématiques de campagne et renversement du stigmat

Dans la question orientée sur les thématiques de campagne, il est intéressant de noter qu'aucune des élues n'a désiré mettre en avant une dimension « femme » dans leurs thématiques. Le but est de montrer qu'elles désirent en fait toucher l'ensemble des citoyennes et citoyens de leurs zones électorales.

Tout comme Sophie VAN DER DUSSEN en 2013, nous devons faire le constat qu'il n'y pas de renversement du stigmat en ce qui concerne les conseillères provinciales dans la manière dont elles font campagne⁵⁴.

La réponse à la question de savoir si les élues provinciales cherchaient à toucher un électorat féminin montre que cela ne fait pas du tout partie de leur priorité !

Les questions que nous avons posées dans notre enquête peuvent être éclairantes de l'engagement typiquement féminin en politique : d'une part la manière de faire campagne et d'autre part, les thématiques soulevées durant les dernières élections.

Non seulement, aucune des répondantes n'a mené de campagne avec des thématiques spécifiquement dédiées aux femmes, toutes ont répondu qu'elles désirent toucher l'ensemble de la population et pas uniquement une portion, mais elles n'ont pas non plus mis en avant des qualités que la société pourrait considérer comme étant spécifiquement « féminines » (au vu des réponses, cela leur semble même incongru de considérer qu'elles pourraient avoir des compétences supérieures aux hommes dans certains domaines).

Les thématiques de campagne les plus mises en avant portent : sur l'avenir des provinces, les compétences des provinces mais aussi et surtout le « social ». C'est une nouvelle fois donc la dimension socioculturelle qui est mise en avant.

Au cours de nos entretiens, les personnes interviewées ont accentué les propos déjà tenus dans les questionnaires. Madame BALTHAZARD ne veut pas prendre appui sur son statut de femme : *je serai de nouveau candidate aux provinciales cette fois-ci, je ne vais pas écrire aux femmes en tant que femme.*

⁵⁴ VAN DER DUSSEN, Sophie, op cit., p.67

Tableau 8⁵⁵ : réponses sur l'existence d'une cible « femmes » au cours de la dernière campagne.

OUI	5%
NON	65.30%
Ni + NI -	29,70%

La troisième ligne de ce tableau reprend toutes les réponses de type « pas spécialement », « pas forcément » ou « par défaut ». Nous pourrions poser l'hypothèse que ces personnes n'ont pas réfléchi aux cibles de leur campagne ou que cette question ne leur semble pas opportune pour définir leur stratégie.

Le mouvement qui avait été initié dans les années nonante avec les campagnes « voter femmes » s'est-il complètement éteint ? Au sens strict du terme, de telles campagnes n'existent plus à un niveau institutionnel⁵⁶. On peut, à tout le moins se demander si ces campagnes auraient encore un impact à l'heure actuelle.

Obstacles à la carrière politique

Dans les questionnaires, la conciliation vie privée, professionnelle et politique est prégnante dans le niveau de pouvoir provincial. Ainsi que nous le signalions plus haut, le mandat de conseiller provincial n'est rémunéré que par jetons de présence, ce qui signifie qu'il est impossible de ne vivre que de ces derniers.

La famille est souvent citée comme entrant en conflit avec la carrière politique. Deux stratégies peuvent être mises en place. La première est de débiter sa carrière quand les enfants sont assez grands que pour être autonomes. Certaines ont même attendu pour se lancer comme Madame BALTHAZARD qui explique qu'elle n'a pas accepté immédiatement : (...) *puis bon ben, j'avais dit non. Ça ne s'était pas fait. Mes enfants étaient trop jeunes*⁵⁷. Madame VERSMISSEN estime quant à elle qu'elle ne se serait peut-être pas lancée avant : (...) *je ne suis pas sûre que si j'avais eu des bébés, j'aurais pu le faire*⁵⁸. La seconde est d'affronter carrière politique, professionnelle et vie familiale. La carrière politique en pâti car elles ne peuvent pas être présentes sur tous les fronts.

⁵⁵ Dethier A., tableau constitué en fonction des réponses du questionnaire en annexe 1.

⁵⁶ Votez femmes n'apparaît en tous les cas plus au niveau fédéral.

⁵⁷ Entretien réalisé avec madame Véronique BALTHAZARD, conseillère provinciale, le 04 juin 2018.

⁵⁸ Entretien réalisé avec madame Chantal VERSMISSEN, conseillère provinciale, le 13 avril 2018.

A ce propos, nous avons relevé deux faits intéressants dans nos entretiens. D'une part, les répondantes veulent mettre la priorité sur leur famille comme c'est le cas pour madame LAZARON qui est consciente qu'elle demande beaucoup à ses enfants et à son mari qui s'organise toujours pour les événements importants et implique les parents proches. Il en va de même pour madame SPRIMONT : *la seule exigence que j'ai eue quand je suis devenue directrice, c'était de pouvoir continuer à gérer ma famille et qu'elle restait une priorité*. D'autre part, si ce n'est pas le cas, les regrets liés au manque de présence dans la sphère familiale⁵⁹. Madame VERSMISSEN qui nous a expliqué à quel point il est parfois difficile pour les enfants de comprendre l'engagement politique de leur mère : (...) *aujourd'hui, je travaille toujours et ils me disent : « mais maman, tu ne sais pas, tu n'es jamais là »*. Même si elles mettent en avant « l'organisation de l'agenda » comme condition de réussite, il n'en demeure pas moins que les femmes politiques au niveau provincial ont tendance, à des rares exceptions, à faire passer la famille avant la carrière politique.

Notons également qu'elles mettent en avant l'engagement de la sphère familiale comme une condition de réussite : « avoir un mari compréhensif », « cela demande de la compréhension de la part des enfants ». On peut légitimement se demander si les réponses seraient différentes si les questions avaient été posées à des hommes. On peut aussi s'étonner qu'aucune des répondantes n'ait souligné une part active de leur compagnon/conjoint dans leur carrière politique.

La dimension professionnelle est également un obstacle non-négligeable pour les personnes interviewées. Les réunions des conseils ont souvent lieu en soirée et/ou en dehors des heures de bureau. Cependant, il revient régulièrement que les missions de représentation⁶⁰ doivent être remplies en journée. La participation à des activités gravitant autour du mandat provincial comme les commissions ou les groupes de travail ont également lieu à des horaires difficilement conciliables avec une vie professionnelle et une vie de famille. Cela nous a d'ailleurs été régulièrement rapporté. Madame DE SIMONE nous a fait part de son choix de maintenir sa carrière professionnelle et conserver sa sphère familiale. Il s'agissait d'une condition sine qua non à l'exercice de son mandat⁶¹. Madame LAFFUT a essayé de continuer à travailler à temps partiel en même temps que ses mandats politiques mais a dû très rapidement arrêter. Mesdames

⁵⁹ L'une des élues nous a d'ailleurs signalé avec une amertume certaine le fait de ne pas avoir été présente pour ses enfants.

⁶⁰ Importantes notamment pour la visibilité de l'élue.

⁶¹ Entretien réalisé avec madame Stéphanie DE SIMONE, conseillère provinciale le 07 mai 2018

BALTHAZARD et VERSMISSSEN travaillent à temps partiel. Les sphères professionnelles, familiales et politiques entrent souvent en conflit.

Si ces premières explications issues de notre questionnaire et de nos entretiens permettent de mieux comprendre les difficultés que rencontrent les femmes à accéder à un mandat, une seconde série d'explications est à chercher dans les théories politiques. A la suite de M. TREMBLAY⁶² et de S. VAN DER DUSSEN, l'accès à la carrière politique peut s'analyser à trois niveaux : micro-sociologique (la décision de se lancer en politique), méso-sociologique (intervention notamment des partis politiques) et macrosociologique (l'organisation des élections dans un pays donné par exemple).

Niveau Microsociologique

Au niveau microsociologique, les élues provinciales pensent pouvoir se lancer en politique (ce qui est assez logique). Durant les rencontres que nous avons pu mener, la question de l'intérêt pour le mandat politique a été mise en avant. Les répondantes estiment que les citoyennes s'intéressent tout autant que les hommes à la politique. Peut-être faut-il éliminer les autres obstacles. La chose publique intéresserait les femmes comme les hommes *si elles avaient le temps*. Ce constat doit être tempéré par le fait qu'il s'agit d'un ressenti d'une population qui baigne déjà dans le milieu politique. Cependant, il faudrait encore motiver à se lancer et non pas uniquement attendre d'être approchée comme Madame VENTURELLI⁶³: *Par rapport aux femmes, c'est plus les inciter à s'engager en politique parce que je pense que tous les partis pendant l'élaboration de leur liste se disent à un moment, zut il nous manque encore une ou deux femmes pour compléter. C'est important de choisir des gens qui sont réellement motivés et pas uniquement des gens qui viennent pour faire le nombre sur une liste. De façon générale, ce sont tous les citoyens qu'il faut intéresser à la politique.*

Au niveau microsociologique, comme nous pouvons le constater dans les résultats de recherche de l'IWEPS, les femmes sont encore les plus grandes pourvoyeuses de travail domestique. Le fait est qu'elles doivent encore jongler entre leur vie professionnelle et leur vie de famille quand elles en ont une.

Nous pouvons le constater dans les réponses aux dernières questions : les femmes estiment qu'il est encore difficile de concilier les deux univers. Comme Madame LAFFUT qui dit devoir

⁶² TREMBLAY M. in S Van Der Dussen, S. (2013). La représentation des femmes en politique (1994-2013), 2013, p68.

⁶³ Entretien réalisé avec madame Patricia VENTURELLI, conseillère provinciale le 19 avril 2018.

s'organiser en fonction des priorités : *J'ai trois enfants aussi et il faut être là un minimum pour eux. À côté de cela, j'ai la chance de pouvoir un minimum m'organiser. Si un jour ils ont vraiment besoin de moi en journée et bien je peux être là.*

Elles sont également nombreuses à constater qu'il est difficile de concilier sa carrière politique avec la vie professionnelle comme nous l'avons souligné plus haut. Cela se comprend facilement par le fait que le mandat de conseillère provinciale oblige à rester dans le monde du travail. Celles qui ne font pas carrière dans la politique (notamment qui ne sont pas bourgmestres ou ne sont pas députées provinciales), doivent donc cumuler un emploi ou une carrière professionnelle, une vie de famille – qui est souvent majoritairement dévolue aux femmes en Belgique francophone et une carrière politique (en dehors des réunions du conseil et de leur préparation, il faut tenir compte des engagements au sein même du parti : participation à des bureaux politiques, à des instances locales ou provinciales). Toutes ces activités cumulées représentent donc un investissement de tous les instants.

La gestion de la famille en plus des carrières politique et professionnelle est et reste une grande problématique pour les femmes élues qui ne se déchargent pas sur leur conjointe/ conjoint.

Niveau méso-sociologique

Au niveau méso-sociologique, les deux obstacles potentiels que relèvent S. VAN DER DUSSEN sont la district magnitude (à savoir le nombre de sièges que l'on peut attribuer par circonscription) et la party magnitude (le nombre de siège qu'un parti peut obtenir)⁶⁴.

Effet du district

Au niveau provincial, il est possible d'observer le phénomène de district magnitude sur un plan géographique et sur un plan historique.

- Sur un plan historique, car le nombre de personnes à élire dans plusieurs provinces a sensiblement diminué entre 2006 et 2012. Cela pourrait donner une illustration assez intéressante de cet effet. La seule autre variable explicative étant la manière dont la population perçoit les femmes en politique.
- Sur un plan géographique, les districts varient considérablement d'une province à l'autre. Nous pourrions donc observer une ouverture plus ou moins grande en fonction de la taille de ces districts.

⁶⁴ VAN DER DUSSEN, Sophie, op. cit. p67.

Le tableau 9 en page 36 montre la taille des districts provinciaux ainsi que le nombre d'élus directement au sortir des élections provinciales de 2012.⁶⁵ Pour cette courte analyse, nous proposons la nomenclature suivante : petits districts de 5 et moins de 5 personnes à élire (le minimum étant fixé à 4) ; taille moyenne entre 6 et 7 ; grande taille de plus de 7 personnes.

Nous pouvons le constater, plus le district est petit et moins les femmes sont représentées. Une seule exception : la province de Luxembourg. L'effet du district est contrebalancé par le placement de plusieurs femmes en tête de liste des partis et dans plusieurs districts : 9 femmes sur 37. C'est notamment trois fois plus que dans la province de Namur.

L'IEFH avait posé l'hypothèse selon laquelle plus il y a de sièges à pourvoir et plus les femmes sont représentées⁶⁶. Si cette hypothèse fonctionne au niveau des pouvoirs wallons et flamands, il ne joue pas complètement au niveau provincial car les districts sont trop petit à notre sens. Cela corrobore alors l'effet mentionné.

Il est impossible de ne pas souligner l'exception que représente la province de Namur. En comparant entre les provinces, on constate que la province de Namur, bien que n'étant pas la moins peuplée présente proportionnellement le plus de « petits » districts : 5 et moins de 5 personnes à élire. C'est également celle où on retrouve le moins de femmes en tête de liste. La conclusion est alors qu'il y a beaucoup moins d'élues dans cette province.

Effet des partis politiques

Les partis politiques conservent un pouvoir extrêmement important. Les politologues n'hésitent pas à qualifier la Belgique de partitocratie⁶⁷. La façon dont sont constituées les listes électorales jouera également un rôle dans les élections.

Le tableau 9 permet d'éclairer la situation en matière de tête de liste. Deux circonscriptions, Saint-Nicolas (Liège) et Fontaine-Levêque (Hainaut) font figure d'exceptions puisque l'ensemble des têtes de liste sont des femmes. Les occurrences où aucune femme ne se trouve en premier sont beaucoup plus nombreuses. Au total, ce sont environ 20% des listes qui ont une femme à leur tête. Cette position est d'autant plus cruciale quand les partis n'obtiennent qu'un seul siège comme c'est souvent le cas.

⁶⁵ L'ensemble des informations concernant les élu-e-s, le nombre de voix de préférence et les positions sur les listes sont disponibles sur <http://electionslocales.wallonie.be/2012/fr/index.html>

⁶⁶ PILET Jean-Benoît, DELWIT, Pascal, « La participation des hommes et des femmes à la politique belge », 2006, p.97

⁶⁷ BEYEN Marnix, « Entre clientélisme, électoralisme et distance parlementaire. Le député belge et ses attitudes envers son électorat (1918-1950) », 2005, p.22

A la suite de DELWIT, HELLINGS, PILET et VAN HAUTE, on constate un effet d'entonnoir. Ce dernier *consiste en une sélectivité progressive dans le chef des partis lors de la confection des listes. Ainsi, mettront-ils en place des critères de sélection plus restrictifs pour les places éligibles que pour les autres positions sur les listes. De ce fait, le caractère élitare sera plus marqué pour les premières que pour les suivantes*⁶⁸. Les femmes sont présentes sur l'ensemble des listes électorales. Le taux de présence sur la liste varie entre 48 et 50%. Du point de vue des places éligibles, on se rend compte que les femmes sont d'ores et déjà moins présentes et le pourcentage de femmes têtes de liste est encore moindre.

Les élues ayant répondu à notre questionnaire étaient toutes ou presque sur des places éligibles comme on peut le constater dans les résultats de notre enquête. Sur l'ensemble des réponses que nous avons reçues, seules deux élues ont signalés avoir été sur une place dite « de combat ». La situation particulière de madame DE SIMONE qui ne désirait pas être élue est notamment à mettre en exergue : *Il est vrai que lors des dernières élections communales, on m'a demandé d'aider la liste en mettant mon nom au niveau de la province. Je ne l'ai pas fait, c'était d'ailleurs l'accord, de campagne électorale, parce que ce n'était pas mon truc. J'étais la dernière sur quatre dans l'arrondissement de Seraing (...)*⁶⁹.

Depuis 2006, les résultats des élections sont mis à la disposition du citoyen en ligne. Nous avons donc accès facilement au nombre de voix obtenues ainsi qu'à la position de chacune et chacun sur les listes. Nous pouvons également faire une comparaison entre les scores des femmes déjà présentes sur les listes provinciales ainsi que leurs positions sur les listes.

La tête de liste reste de l'ordre de l'exception. Si on pouvait parler de 21% sur les listes au niveau régional en 2006, on constate que les femmes têtes de liste dans les districts provinciaux sont légèrement plus nombreuses. Elles se situent donc dans la ligne des chiffres régionaux qui se situaient autour de 21% en 2012⁷⁰.

Au cours de notre enquête, il nous est revenu plusieurs fois que les femmes siégeaient en remplacement d'un homme. Nous avons déjà cité précédemment le témoignage de VERSMISSSEN. Nous pouvons également citer celui de madame DE SIMONE : *Les démissions se sont enregistrées et je suis devenue conseillère provinciale.*

⁶⁸ DELWIT, Pascal, et al. « Le profil des candidats francophones aux élections régionales et européennes du 13 juin 2004 », 2005, p.6

⁶⁹ Entretien réalisé avec madame Stéphanie DE SIMONE, conseillère provinciale le 07 mai 2018

⁷⁰ VAN DER DUSSEN, Sophie, op.cit. p.68

C'est pour cela que nous avons décidé de proposer en page suivante un tableau comparatif entre les femmes élues directes par rapport au nombre de personnes à élire ainsi que le nombre de femmes présentes dans les assemblées en fin de législature. Ce tableau présente également le nombre de femmes têtes de liste dans les différents arrondissements électoraux.

Niveau Macro-sociologique

Ce qui pourrait faciliter l'accès à la carrière politique des femmes ou la rendre plus complexe serait, au niveau macro-sociologique, que ces dernières soient mieux perçues dans la société : moins corrompues, plus équitables, etc. L'argument de la différence pourrait alors peser dans la balance. La question de l'accès à la politique qui pourrait être facilité par leur genre pourrait également se poser. Dans les réponses aux questions sur le parcours et la sélection, rien ne dit que leur sélection au sein des partis politiques a été facilité par leur qualité de femme. Il est donc malaisé de parler de carrière facilitée de manière paradoxale.

Cependant, nous pouvons également constater que l'argument de la différence est un argument récurrent dans le chef des élues. Les femmes et les hommes apporteraient des éclairages différents et complémentaires.

L'idée de la complémentarité des sexes revient lui aussi régulièrement dans le discours. Les hommes et les femmes seraient plus complémentaires qu'égaux. Chacun des sexes aurait alors intérêt à la démocratisation de la politique représentative⁷¹. Cette référence naturaliste est à interroger dans la société de 2018. A ce propos, Madame VERSMISSSEN justifie les différences entre les femmes et les hommes : (...) *au moment où l'homme vivait dans la grotte, la femme a développé un sens pratique de garder le feu allumé, de faire la cueillette, de rester avec les enfants pendant que l'homme partait chasser. L'homme, en partant chasser, a développé une espèce de GPS*⁷².

Au niveau macrosociologique, nous pourrions également retrouver le comportement des électeurs comme facteur explicatif. Nous pouvons supposer que le comportement des électeurs a une grande influence sur l'absence de femmes, élues directement, dans les conseils provinciaux, quand nous constatons que plusieurs listes électorales évitent systématiquement les femmes,⁷³ dans la province de Liège notamment.

⁷¹ MARQUES PEREIRA, Bérengère, « la citoyenneté politique des femmes », 2003, p.165.

⁷² Entretien réalisée avec madame Chantal VERSMISSSEN, conseillère provinciale le 13 avril 2018

⁷³ Nous prenons pour exemple les listes CDH des districts d'Arlon, de Marche-En-Famenne, de Wavre ou de Nivelles. L'exemple de la liste MR au niveau du district de Nivelles est également très éclairant.

Tableau 9⁷⁴ : comparaison entre le nombre de personnes à élire, le nombre de femmes élues directement en début de législature, le nombre d'élues siégeant en 2018 et le nombre de femmes têtes de liste en 2012.

Province	A élire	NB élues directs en 2012.	NB élues actuelles dans les conseils	NB de têtes de listes
Brabant Wallon	37	9 femmes ED	13 femmes (24%)	3 femmes
Nivelles	16	4 femmes		2 femmes TDL
Wavre	21	5 femmes		1 femme TDL
Luxembourg	37	16 personnes Elues D.	17 personnes (47%)	9 femmes
Virton	7	4 femmes		2 femmes TDL
Bouillon	4	2 femmes		1 femme TDL
Neufchâteau	5	2 femmes		0 femme TDL
Marche-E-F	7	2 femmes		0 femmes TDL
Bastogne	6	3 femmes		2 femmes TDL
Arlon	8	3 femmes		2 femmes TDL
Namur	37	6 personnes Elues D.	7 personnes (20%)	3 femmes
Andenne	5	1 femme		0 femme TDL
Namur	9	3 femmes		2 femmes TDL
Philippeville	5	1 femme		1 femme TDL
Gembloux	9	1 femme		0 femme TDL
Dinant	5	0 femme		0 femme TDL
Ciney	4	0 femme		0 femme TDL
Hainaut	56	25 femmes Elues D.	24 femmes (45%)	10 femmes TDL ⁷⁵
Ath	4	1 femme		1 femme TDL
Charleroi	9	3 femmes		0 femme TDL
Chatelet	4	2 femmes		1 femme TDL (p)
Fontaine L	5	4 femmes		4 femmes TDL
Boussu	7	3 femmes		2 femmes TDL
MONS	4	2 femmes		0 femme TDL
SOIGNIES	4	2 femmes		1 femme TDL
La Louvière	4	2 femmes		1 femme TDL
Thuin	6	3 femmes		0 femme TDL
Tournai	9	3 femmes		1 femme TDL
Liège	56 élus	17 femmes Elues D.	22 femmes (30%)	13 femmes
HUY	6	1 femme		1 femme
EUPEN	4	1 femme		1 femme TDL
Waremme	4	2 femmes		1 femme TDL
Dison	4	0 femme		1 femme TDL
VERVIERS	7	2 femmes		0 femme TDL
FLERON	7	3 femmes		2 femmes TDL
Liège	10	2 femmes		1 femme TDL
Saint-Nicolas	5	4 femmes		4 femmes TDL
Seraing	4	0 femme		0 femme TDL
Visé	5	2 femmes		2 femmes TDL

⁷⁴ Dethier A., basé sur les sites Internet des provinces ainsi que le sur le site des élections locales de 2012.

⁷⁵ Tête de liste

Nous pouvons donc constater que, presque systématiquement⁷⁶, les femmes ont pu profiter du remplacement des élus dans les conseils. A l'heure actuelle, les provinces comptent un peu plus de 38% d'élues (ce qui est finalement ce que l'on retrouve dans les autres niveaux de pouvoir). Si nous nous penchions sur les résultats à la sortie des urnes, cette proportion tomberait à 32%. On peut constater que ce mouvement a joué à plein pour le Brabant Wallon ainsi qu'à Liège. Il a été un facteur explicatif pour une seule unité à Namur et en Luxembourg.

Selon Jean FANIEL, les élections provinciales sont *chimiquement pures*⁷⁷ et l'idéologie, la position des partis priment davantage. On peut raisonnablement penser que la position sur la liste serait un facteur explicatif important. On remarque qu'il y a 27% de femmes têtes de liste dans les provinces (ce chiffre est d'ailleurs gonflé par deux arrondissements où ce sont 100% des listes qui sont emmenées par des femmes – ces deux districts représentent près de 20% des têtes de listes féminines).

Ensuite, la position de tête de liste est un enjeu crucial. D'abord, parce qu'il détermine le sexe de la personne qui se trouve à la dernière place de la liste (qui est une position très visible et qui donc est très importante dans la stratégie des partis). Ensuite, si les trois premières personnes sont élues, et c'est le maximum que nous avons pu constater, de facto, une plus grande représentation masculine sera constatée.

La position en tête de liste relève également d'une importance capitale car il n'est pas rare que seul un candidat soit élu. La personne qui sera en tête de liste sera donc l'unique élu-e pour le parti. Notons que cette affirmation n'est valable que lorsque les sièges sont répartis de manière homogène entre les partis. Dans la province du Hainaut, le PS a remporté l'écrasante majorité des sièges et dans l'ordre de la position du parti : l'équilibre entre les femmes et les hommes se réalise dans ces circonstances.

Si on peut constater que la province est une institution à part du fait de ses compétences, du fait des menaces qui pèsent sur son avenir, du fait des règles qui s'imposent aux conseillers provinciaux ; le fait est qu'elle est un niveau de pouvoir comme les autres voire encore plus fermé que les autres et que l'effet du parti et de la taille de la circonscription jouent à plein (voir ci-dessus, page 36).

⁷⁶ A noter que la diminution du nombre d'élues en Hainaut est notamment due au départ d'une conseillère devenue bourgmestre à temps plein de la ville de Mouscron.

⁷⁷ Propos recueillis lors d'une conférence donnée par monsieur au MOC le 15 mai 2018 à propos des enjeux des élections provinciales et communales.

Le fait de jouer sur trois tableaux – professionnels, familiaux et politiques – ne facilite pas du tout la carrière politique. Dans les réponses qui nous ont été données, seules 10% n'ont pas signalé éprouver de difficultés. Notons que celles-ci signalent ne pas avoir d'enfant ou que ces derniers « sont grands et donc autonomes ». Comme nous l'avons constaté dans la répartition par âge, ce sont les femmes entre 40 et 60 ans qui sont les plus représentées. Cela pourrait être un facteur explicatif : les femmes se réinvestissent dans la politique du moment où les enfants sont plus autonomes ?

Les mesures contraignantes

Depuis 1992, la Belgique s'engage à prendre des mesures afin d'encourager une meilleure participation des femmes à la prise de décision politique⁷⁸. Le 24 mai 1994, la Chambre et le Sénat votent une loi de quotas de présence sur les listes électorales. La pratique des quotas était déjà instituée depuis longtemps dans le fonctionnement de l'Etat belge. Les quotas linguistiques notamment qui visent à protéger les minorités d'une entité fédérée, ils sont des éléments fondamentaux du système politique belge⁷⁹.

Partant de ce constat, on pourrait supposer que les quotas de présence féminine seraient acceptés. Ils existent depuis près de 25 ans et font partie de l'ADN du pays.

Quelle que soit la forme des mesures contraignantes, elles ne sont pas vues comme une bonne chose. Au mieux, elles sont considérées comme des mesures nécessaires mais transitoires. Ce type de réflexion sur les quotas n'est pas neuf⁸⁰. Cela signifierait-il que les mentalités n'ont pas beaucoup évolué en une vingtaine d'années⁸¹ ? Certaines réactions sont même véhémentes vis-à-vis des mesures contraignantes. Elles sont vues, pour certaines, comme ridicules.

Les réponses sont tranchées dans le chef des élues du Mouvement réformateur, que ce soit dans les questionnaires ou même au cours des entretiens que nous avons pu réaliser. Mesdames LAFFUT et VERSMISSEN notamment estiment qu'il est ridicule de compter sur les règles et qu'il est plus important de tenir compte des compétences des personnes. Elles sont également mitigées du côté du parti socialiste. Les réponses des élues humanistes sont souvent conditionnées (oui à condition de, non mais, etc.) : le positionnement face à cette question est

⁷⁸ MARQUES-PEREIRA, Bérengère, op cit. p175

⁷⁹ Idem p.176

⁸⁰ Une étude de 1991 menée par l'Université des femmes notamment montrait des résultats similaires.

⁸¹ Pourtant, les résultats aux élections montrent un effet bénéfique pour la présence des femmes de ces réglementations

complexe. Les élues écologistes quant à elles y sont les plus favorables (notons qu’il n’y a que 4 répondantes écologistes dans notre échantillon).

Tableau 10⁸² : point de vue des répondantes sur l’utilité des mesures contraignantes par parti politique.

	OUI	NON	Ambiguë
PS	61%	24%	15%
CDH	14%	28%	58%
MR	31%	46%	23%
ECOLO	75%	0	25%

Les réponses que nous considérons comme « ambiguës » sont celles des élues qui ne répondent pas du tout, ne répondent pas directement à la question ou dont ne peut inférer un point de vue de la part dans leur questionnaire.

Malgré le fait que les résultats électoraux aient prouvé l’effet bénéfique des quotas sur la présence des femmes en politique, il n’en demeure pas moins que les élues voient toujours ces mesures de manière négative.

Comment expliquer cette défiance vis-à-vis d’un système qui a fait ses preuves ? Une première explication que nous pourrions fournir provient des femmes élues elles-mêmes. Déjà avant la mise en œuvre des quotas ou de mesures contraignantes et dès leur début, les candidates ne voulaient pas de cette étiquette « être la femme du quota ». Encore aujourd’hui, les élues provinciales – que ce soit dans les questionnaires ou dans les interviews – expliquent qu’elles sont mal à l’aise vis-à-vis de ces mesures et préféreraient être élues pour leurs qualités et non pas à cause d’une quelconque règle.

Les mouvements de femmes au sein des partis

Intéressant est le fait que, dans la plupart des partis traditionnels, il n’y a plus ou peu de mouvement de femmes structurés. Cela serait d’ailleurs assez mal vu pour certaines élues qui considèrent cela « d’une autre époque ou comme un club de bienfaisance⁸³ ». Depuis la scission entre les mouvements comme les FPS⁸⁴ ou Vie féminine de leur pilier politique, on

⁸² Dethier A., tableau réalisé en fonction des réponses aux questionnaires – Annexe 1.

⁸³ Entretien réalisé avec Madame VERSMISSEN, conseillère provinciale, le 13 avril 2018.

⁸⁴ GUBIN, Eliane, VAN MOLLE, Leen, « Femmes et Politiques en Belgique », 1998, p.143

constate un essoufflement des mouvements de femmes au sein même des partis. Une étude plus poussée de la question pourrait ouvrir un champ d'interrogation assez intéressant à notre sens.

A la question de savoir s'il existe un mouvement « femmes » dans leur parti politique, près d'une élue sur 3 (soit 32.1%) répond par la négative.

- Parmi les quatre répondantes du parti ECOLO, nous avons reçu quatre réponses différentes (oui au niveau local/provincial/national et non). Est-ce que cela signifie que les structures ne sont pas claires au sein du parti ?
- L'écrasante majorité des personnes ayant répondu « non » sont issues du parti socialiste. Cela peut s'expliquer par l'histoire du parti et le schisme entre les femmes socialistes et les Femmes prévoyantes socialistes de l'époque.

Même s'il existe une structure, beaucoup d'élues politiques provinciales n'en sont pas membre. A la question de savoir si elles participent à l'une de ces structures au sein de leur parti politique respectif, seules 16% répondent par l'affirmative.

Dans les interviews, le manque d'intérêt ou la peur de l'amalgame entre « mouvement de femmes » et « féministes » est récurrent. A propos de ce dernier terme, il est souvent utilisé de manière négative « je ne suis pas féministe » ou conditionnelle « je suis féministe, mais... ». Madame LAFFUT estime que ce n'est pas forcément une bonne chose : (...) *je ne suis pas féministe à la base. Je ne sais pas si je suis un bon exemple. Je trouve qu'avoir des femmes pour avoir des femmes, c'est grotesque.*

Il nous paraît opportun de relever ce point. D'une part, le manque de structure des mouvements de femmes politiques mais également le fait que les élues n'en sont pas membres voire qu'elles en méconnaissent le fonctionnement. A propos des structures « femmes » au sein du parti socialiste, Madame de SIMONE affirmait: *Il y a les Femmes prévoyantes socialistes. Je ne connais pas objectivement les règles internes. Je dois bien vous avouer que non.*⁸⁵

Les réponses que nous avons obtenues à ce sujet au cours de nos entretiens montrent que le temps est une donnée mise en avant. Madame BALTHAZARD par exemple estime que, même membre d'une organisation, elle ne peut s'y investir : (...) *oui, je fais partie des femmes CDH de la province de Luxembourg mais je ne suis pas réellement investie. Parce que je n'ai pas le temps. Parce que si je me mets ça en plus du reste, ça n'ira pas.*

⁸⁵ Entretien réalisé avec madame Stéphanie DE SIMONE, conseillère provinciale le 07 mai 2018.

La réponse à la question de savoir si la voix des femmes est assez écoutée est contrastée. Alors que 16% estiment que la voix des femmes n'est pas assez écoutée, 8% pensent que leurs opinions « sont moyennement » entendues. Cumulées, ces deux positions représentent près d'une femme sur quatre.

Donc, d'un côté, elles estiment qu'elles ne sont pas assez entendues au sein de leur parti respectif mais d'un autre côté, elles ne participent pas à un mouvement de représentation des femmes. Il y aurait donc une espèce de méfiance vis-à-vis de ces mouvements. Est-ce dû à l'histoire même des partis politiques ou du mouvement féministe en Belgique ? Est-ce que cela est dû aux mouvements de femmes au sein des partis ?

Les explications de cette situation pourraient se trouver, pour partie, dans l'histoire de la Belgique et de ses institutions. Comme l'ont relevé GUBIN et VAN MOLLE, les mouvements féministes au sein du PS se sont progressivement tournés vers les Femmes prévoyantes socialistes, les femmes socialistes s'étant progressivement éteintes (p.141). Les FPS se présentant aujourd'hui comme un mouvement issu de la Mutualité socialiste, ce n'est plus un mouvement politique à proprement parlé (notons que, dans certaines réponses d'élues, il y a même une confusion – les FPS seraient toujours une émanation du parti). Du côté des Femmes humanistes, le mouvement n'a jamais pris de l'ampleur au sein du parti et s'est toujours retranché dans le mouvement « Vie féminine » qui s'identifie au Mouvement Ouvrier Chrétien avec les Jeunes ouvriers chrétiens et la Mutualité chrétienne. Quant aux femmes libérales, elles ne possèdent pas d'organisation en continu. Déjà dans les années 70 -80 (p.192) le parti libéral est beaucoup plus axé sur les valeurs individuelles que sur des actions collectives. L'organisation des femmes réformatrices n'est ni historique ni spécialement structurée.

Les femmes politiques, considérées comme féministes, sont « mal vues » au sein des partis. Le mouvement féministe n'agit pas dans le monde politique. Cela rendait plus ardue la mise à l'agenda des situations problématiques.

Si l'on considère la mise à l'agenda d'une problématique en politique⁸⁶, cette absence d'actrices féministes au sein des partis ne permettrait pas de prendre en compte des problématiques liées aux élues elles-mêmes. La première des dynamiques de mise à l'agenda étant celle de la mobilisation où des groupes plus ou moins organisés mènent des actions pour attirer l'attention des autorités, l'existence desdits groupes est la première condition du cycle.

⁸⁶ HASSENTEUFEL, Patrick, « le processus de mise à l'agenda : sélection et construction des problèmes publics », 2010, p.52

Est-ce une question de désorganisation plus générale des partis? Est-ce une question du fonctionnement de la Belgique, plus tournée vers le secteur associatif ? Le fait est que le mouvement féministe est très peu présent au sein des mouvements des partis politiques. Ce qui supprime de facto tout un volet d'actions potentielles. Bien sûr, ce constat est à tempérer du fait même que l'échantillon des élues provinciales n'est pas obligatoirement représentatif de l'ensemble de la classe politique wallonne.

Entourage faisant de la politique

L'engagement politique tient également de l'entourage, pour les femmes comme pour les hommes. Le fait de grandir dans un milieu politique éveille à la conscience publique.

Dans les réponses que nous avons reçues au cours de notre enquête, 13% signalent avoir un père qui était engagé politiquement. Plusieurs d'entre elles (5) ont également signalé que leur conjoint ou leur mari était engagé en politique ou plus simplement travaillait dans cet univers (en tant qu'élue politique ou en tant que conseiller).

Notons tout de même qu'aucune des élues provinciales qui ont répondu à notre questionnaire n'a signalé avoir eu, dans son entourage, une femme politique. Etant dans la troisième génération voire la quatrième⁸⁷ de femmes politiques, la question mérite d'être posée.

La transmission de père en fils existe bel et bien en politique. Pour preuve, plusieurs des ministres ou des présidents de partis sont des fils d'anciens ministres ou d'hommes d'Etat. Pour jugée négativement qu'elle soit à l'heure actuelle, cette transmission est un fait. L'inverse n'est pas du tout vrai. Il n'y a aucune transmission de mère en fille, à tout le moins au niveau provincial. Au mieux, les deux parents étaient militants et ont permis une conscientisation politique de leur fille comme en témoigne une élue hennuyère.

L'absence de transmission se reflète également dans la décision de s'engager en politique. Parmi les réponses à ce propos dans nos interviews une seule s'est lancée naturellement car elle travaillait dans ce milieu, deux ont décidé de s'engager en constatant des problèmes dans leur quartier, trois ont été sollicitées par des personnalités politiques et deux élues ont baigné dans un univers politique familial. L'échantillon n'est peut-être pas représentatif mais il donne, à notre sens, une bonne idée de la proportion de la décision d'engagement.

⁸⁷ GUBIN, Eliane, VAN MOLLE, Leen, « Femmes et Politiques en Belgique », 1998, p267.

Avenir des provinces

Quelle que soit la couleur politique, les élues provinciales ne projettent pas les provinces dans l'avenir, en tous les cas pas dans leur forme actuelle. Cette opinion est d'ailleurs confortée par les entretiens que nous avons menés. Il s'agit de la « dernière élection provinciale » dans ce format car une suppression est à prévoir, voire, dans le meilleur des cas, une réforme en profondeur.

Pourtant, 92% des élues provinciales estiment que les institutions provinciales sont légitimes et peuvent apporter beaucoup aux citoyens. Parmi les trois représentantes qui considèrent que l'institution n'est pas légitime, deux sont issues du parti ECOLO, ce qui est logique avec la ligne du parti (l'une d'entre elles a d'ailleurs clairement affiché sa défiance vis-à-vis de l'institution durant sa campagne électorale). A propos de l'engagement ECOLO pour la suppression des provinces, notons toutefois que cette affirmation doit être tempérée. En effet, s'ils estiment que ces institutions doivent être supprimées, ils ont conscience qu'un tel mouvement ne sera pas sans mal et des questions émergent quant à l'à-propos de cette réforme.

Nombreuses sont celles qui, dans les entretiens, estiment que la province gagnerait à être connue. La méconnaissance de leurs actions conduirait, en tous cas en partie, au désamour. Madame NANDRIN dans son interview disait qu'elle ne connaissait pas du tout la province⁸⁸: *(...) moi, je ne savais même pas où était le Palais provincial. Je ne savais pas tout ce qu'ils faisaient.* Dans la même ligne, Madame LAZARON estime que c'est une expérience enrichissante même si elle ne connaissait pas ce niveau de pouvoir⁸⁹.

A la question de savoir si les provinces intéressent encore le pouvoir politique, les réponses sont également très mitigées. Pour 27% d'entre elles, les pouvoirs politiques ne s'intéressent plus du tout aux provinces. Pour 32% des élues interrogées, les provinces soulèvent encore un intérêt du monde politique et surtout pour les communes. Les autres réponses varient de l'absence totale de réponse à une réponse qui ne correspond pas à la question : « une réforme serait nécessaire », « on parle beaucoup de changement ».

Notons tout de même un certain défaitisme (« Hélas non ») ou le cynisme de certaines réponses (oui, pour les subsides / oui parce qu'il y a plein de mandats rémunérés). Les personnes les plus engagées au niveau provincial estiment que c'est un niveau de pouvoir qui a toute son utilité

⁸⁸ Entretien réalisé avec Madame Sabine NANDRIN, conseillère provinciale le 19 avril 2018.

⁸⁹ Entretien réalisé avec Madame Geneviève LAZARON, députée provinciale le 14 mai 2018

comme échelon intermédiaire ou comme soutien aux communes mais craignent que les élections de 2018 ne soient les dernières.

Toutes s'accordent à dire qu'une réforme en profondeur aura lieu. Dans quelle mesure cette dernière conduira à la suppression de l'institution provinciale, cela varie d'une représentante à l'autre.

Conclusion de la seconde partie « enquête »

En ce qui concerne le profil type de l'élue provinciale : Elle est âgée de 42 ans en moyenne, elle a mené des études supérieures (en majeure partie, un baccalauréat). Elle est mariée avec des enfants. Elle travaille dans le secteur tertiaire.

Elle estime que la province est vouée à disparaître ou à être réformée en profondeur. Si elle ne la connaissait pas spécialement, elle estime que c'est une institution légitime mais qui n'est pas assez connue.

Dans sa carrière politique, elle a décidé de se lancer pour répondre à la sollicitation d'un élu politique ou est partie du constat d'un problème concret dans sa commune. Elle a décidé de rester à un niveau local (à de très rares exceptions). Au sein de son parti, elle intervient à un niveau local, voire national, mais n'est pas membre d'une institution « femmes » ou n'y est pas active.

Elle estime que les organisations de femmes au sein de son parti ne la concernent pas : par manque de temps, de volonté ou simplement parce qu'elle estime que ce n'est pas utile.

S'agissant des règles contraignantes, notamment des quotas, elle n'est pas tranchée sur la question. Bien qu'elle estime qu'elles sont parfois nécessaires pour forcer le monde politique à une plus grande ouverture, elle n'aime pas le fait de devoir en passer par là.

Elle pense enfin qu'il faut convaincre l'ensemble des électeurs et des électrices. Il ne faut pas cibler un public en particulier, le statut de « femme » politique, n'est pas un avantage au cours d'une campagne électorale.

Troisième partie : comparaisons

La littérature politologique a analysé le profil de nombreux types de candidats à travers l'histoire de Belgique. Sans surprise, ces analyses (comme nous l'avons démontré, les provinces sont souvent le parent pauvre des recherches en sciences politiques belges) portent essentiellement sur les niveaux de pouvoir « supérieurs » tels que les Régions ou le Fédéral. Les communes font également l'objet d'analyses mais la masse d'informations est telle que les analyses complètes sont rares.⁹⁰

Notons d'une part qu'il est très rare de trouver des études menées sur les élues à proprement parlé. Elles sont souvent reprises dans le volet sociologique où les études se bornent à présenter le pourcentage de chaque sexe. Pour paraphraser Nicole-Claude MATHIEU dans l'anatomie politique⁹¹, *les femmes sont en note de bas de page*. Mis à part quelques rares sujets emblématiques, il n'a donc pas été évident de trouver des sources qui puissent nous permettre d'effectuer des comparaisons sur un large spectre de données.

De l'ensemble de ces sources, il nous a paru important de travailler sur celles qui proposaient des profils par sexe afin de pouvoir comparer les élues provinciales des autres élues. Le Centre de recherche et d'informations, le CEVIPOL a proposé plusieurs de ces analyses à divers moments. Nous nous référerons également à une recherche initiée en 1991 par la ministre de l'égalité des chances et menée par l'Université des femmes.

Le profil des femmes parlementaires de 2013

Le niveau fédéral n'a pas besoin d'ancrage local. L'ampleur des zones électorales explique qu'il est nécessaire de pouvoir compter sur une notoriété acquise en dehors du sérail politique.

Les candidat-e-s sont des personnalités politiques plus expérimentées en politique par rapport aux personnes se présentant aux autres niveaux de pouvoir. Cela s'explique par la nécessité d'acquérir une notoriété en dehors de sa zone d'action locale.

⁹⁰ DANDOY, Régis et al., « Les élections communales de 2012 en Wallonie », 2013, p.11

⁹¹ MATHIEU, Nicole-Claude, « l'anatomie politique Catégorisations et idéologies du sexe », 1991, pp 26-27

Au niveau de la carrière politique, elles sont d'abord passées par des élections communales mais ce n'est pas une écrasante majorité. Certaines sont issues des régions mais pour la plupart, ce sont aussi personnalités politiques connues par ailleurs⁹².

Pour ce niveau de pouvoir, nous avons décidé de nous référer à un courrier hebdomadaire du CRISP traitant de la représentation des femmes en politique. Sophie VAN DER DUSSEN s'est intéressée non seulement à l'évolution des législations et à la représentation des femmes en politiques sur 20 ans mais elle a également analysé le profil des femmes parlementaires de 2013⁹³.

Nous estimons avoir une bonne base de comparaison par rapport à notre enquête : il s'agit uniquement de femmes, il s'agit uniquement d'élues et nous avons une proximité temporelle. Une des seules variables est donc le niveau de pouvoir⁹⁴.

Dimension sociologique

Âge des élues

Nous pouvons constater une grande concentration dans la tranche d'âge 40-60 ans qui représente 60% des élues. Dans cette population, il n'y a presque pas de jeunes de moins de 30 ans (0,9%) et peu de seniors (9%).

En ce qui concerne les élues provinciales, nous avons également pu constater une plus grande concentration dans la tranche 40-60 ans. La différence la plus importante se situe dans la tranche des trentenaires : alors que près d'une femme sur trois a une trentaine d'années parmi les parlementaires, elles ne sont que 17% parmi les élues provinciales.

Les moyennes d'âge, quant à elles, se situent à 46 ans pour les élues fédérales et à 45 ans pour les élues provinciales ayant répondu à notre questionnaire.

La grande proportion de femmes autour des 40-60 ans reste donc une différence importante par rapport aux autres niveaux de pouvoir. L'échantillon étant à notre sens représentatif, la question de la raison de cette différence pourrait être posée.

⁹² DELWIT, Pascal et al., « le profil des candidats francophones aux élections fédérales du 18 mai 2003 », 2005 p.68

⁹³ VAN DER DUSSEN, Sophie, op. cit. pp76-78.

⁹⁴ Notons tout de même que le fait d'être une parlementaire permet de vivre de son mandat, ce qui n'est pas le cas au niveau provincial.

Niveau d'études

Si on analyse les résultats du point de vue du parcours scolaire, on peut constater que les femmes parlementaires sont universitaires à près de 70%. Il n'y a que 4% de femmes qui ont un diplôme secondaire et 1 femme sur quatre possède un graduat.

Si l'on se penche sur le niveau d'études des élues provinciales, on peut constater une plus grande concentration chez les graduées. Le pourcentage d'élues ayant un diplôme de secondaire est légèrement plus élevé mais il y a moins de diplômées universitaires.

Est-ce à dire que les élections provinciales sont plus ouvertes en termes de profils sociologiques ? Nous pouvons au moins en conclure que le niveau de formation des femmes élues diffère du niveau de formation de la société en général dans l'ensemble de ces assemblées.

Situation familiale

En ce qui concerne la situation familiale des femmes parlementaires, la grande majorité est soit mariée soit en couple pour 73.8% d'entre elles. La proportion de célibataire s'élève à 15%

En ce qui concerne les élues provinciales, la proportion de femmes mariées ou en couple représente également l'écrasante majorité avec près de 70%. La proportion de femmes célibataires s'élève à 16% soit sensiblement la même que pour les élues parlementaires.

Profession du conjoint

Les femmes parlementaires de 2013 sont majoritairement en couple avec une personne ayant le statut d'employé. Pour les autres mandataires, elles vivent avec quelqu'un qui exerce aussi un mandat politique ou une profession libérale.

Pour ce qui concerne les élues provinciales, il y a une très grande disparité dans les professions exercées par les conjoints : père au foyer, profession libérale, employé, mandataire politique, enseignant, etc.

La seule affirmation que nous estimons pouvoir tirer de cette analyse, c'est que nous retrouvons une distribution similaire dans les professions des conjoints chez les femmes parlementaires ou les élues provinciales.

Expérience politique

Le choix de s'engager en politique est également un volet qui a été analysé par madame VAN DER DUSSEN pour les parlementaires de 2013⁹⁵.

Si on regarde l'expérience politique des parlementaires, on peut constater que rarement, la province a été utilisée comme tremplin vers un niveau supérieur. Elles ne seraient que 5% à avoir exercé un mandat provincial avant d'être élues (contrairement à un mandat communal qui sert plus souvent de déclencheur).

Les élues provinciales, bien qu'ayant été souvent présentes sur les listes régionales ou fédérales, restent néanmoins à un niveau local. Les raisons invoquées relèvent surtout, dans les interviews, d'une volonté de rester en contact avec le terrain. La plupart désirent rester proches des citoyens et estiment qu'elles vont s'éloigner de la base. Comme Madame NANDRIN qui estime que le plus important est d'être un peu le relais entre les politiques et les citoyens, tout simplement. A contrario, certaines élues auraient aimé pouvoir être élues à d'autres fonctions comme Madame LAFFUT qui ne cachait pas sa volonté d'aller plus loin même si elle est passionnée par le niveau local.

Le profil des parlementaires wallonnes de 2014

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, nous avons également décidé d'effectuer une comparaison avec les profils des élues en Wallonie. Cette étude, commanditée par l'institut pour l'Egalité entre les femmes et les hommes et réalisée notamment par le CEVIPOL pour le volet francophone, propose plusieurs indicateurs communs avec notre questionnaire. Nous nous pencherons uniquement sur les profils des élues au Parlement de Wallonie : il s'agit du niveau de pouvoir qui correspond le mieux à notre étude.

Données sociologiques

L'âge des élues

S'agissant du Parlement de Wallonie en 2014, la moitié des élues se trouvent dans la catégorie des 30-39 ans. Il est intéressant de noter qu'aucune candidate de moins de 30 ans n'a été élue. Les autres se concentrent entre 40 et 59 ans.

⁹⁵ VAN DER DUSSEN, Sophie, op. cit. p.76

Le parlement wallon est donc plus « jeune » en moyenne mais moins ouvert que les conseils provinciaux qui intègrent des plus jeunes et des personnes au-delà de 60 ans.⁹⁶

Profession

Lorsque nous considérons uniquement les élu-e-s, c'est à nouveau le grand pourcentage de mandataires politiques qui saute aux yeux. Cela signifie donc que les élues régionales sont des professionnelles de la politique. Elles sont donc déjà mandataires à un autre niveau de pouvoir (cela facilite évidemment grandement le positionnement sur les listes et influe également sur le comportement des électeurs).

*Sur les 14 femmes élues, 42,9% était déjà mandataire politique, tandis que chez les hommes cette catégorie représente non moins de 68,9%. Deux autres différences entre hommes et femmes doivent être mentionnées : aucune femme élue au Parlement wallon n'exerce une profession libérale. Par contre, 21,4% des femmes élues (3 sur les 14) au Parlement wallon sont des fonctionnaires.*⁹⁷

Au niveau des provinces, les emplois se répartissent le plus dans le secteur des services et dans l'administration tout comme leurs homologues wallonnes⁹⁸. Les professions libérales sont néanmoins représentées (donc beaucoup plus qu'au niveau de l'entité fédérée). Une question pourrait apparaître sur la possibilité de conciliation entre la vie publique et la vie professionnelle : est-on trop exposé lorsque l'on devient mandataire régional ou est-ce une question de temps ? Dans ce dernier cas, les hommes seraient alors favorisés puisqu'ils sont 10% à conserver leur statut au niveau wallon.

Composition de l'assemblée et de l'exécutif

Au moment de la mise en place du gouvernement de 2014, il n'y avait qu'une seule femme dans le gouvernement wallon. Tout en respectant l'obligation de mixité, il n'en demeure pas moins qu'elle ne représentait que 12,5% de l'exécutif.

Les provinces avec 36% de femmes en moyenne sont largement au-dessus de ce chiffre. Notons cependant que cette moyenne est largement due à des députations très petites (4 personnes) qui dopent le chiffre absolu. Si on observe les grandes députations (Liège et Hainaut), les chiffres

⁹⁶ PILET, Jean-Benoît, DELWIT, Pascal et al. « La participation des femmes et des hommes à la vie politique », 2006, p71.

⁹⁷ Idem, p78.

⁹⁸ Cela peut être dû à l'existence de congés politiques dans le public qui n'existent pas dans le privé.

sont sensiblement les mêmes. L'accès à l'exécutif serait donc relativement similaire avec une balance positive du côté provincial.

Au niveau des assemblées, la représentation est beaucoup plus équilibrée au niveau régional. Avec 40% de représentantes, les élues wallonnes sont plus nombreuses en termes de proportion alors que les assemblées provinciales varient entre 25 et 30%.

Le nombre de femmes têtes de liste ou à des places éligibles au niveau régional est sensiblement plus élevé, ce qui pourrait être une explication. La taille des circonscriptions pourrait également avoir une influence sur le nombre d'élues.

Conclusion de la partie comparative

Comme nous pouvons le constater, les études ne se servent pas souvent des mêmes variables. Les variables sociologiques traversent néanmoins l'ensemble des études que nous avons sélectionnées et sont des informations en notre possession.

Nous pouvons constater une plus grande ouverture des conseils provinciaux aux plus jeunes et aux plus âgées. Plus on s'élève dans les niveaux de pouvoir, plus les élues se concentrent dans certaines classes d'âges.

Le niveau d'étude est également à souligner. Il y a beaucoup plus d'universitaires dans les niveaux « supérieurs » (fédéral et wallon). Dans les institutions provinciales, les élues sont beaucoup plus nombreuses à avoir obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur de type court. Notons cependant que les femmes qui ont poursuivi des études supérieures dans les conseils sont plus nombreuses que dans la moyenne de la population wallonne.

L'effet d'entonnoir⁹⁹ tel que défini par DELWIT et al. joue sur l'ensemble des variables sociologiques rendant les positions sur les listes de plus en plus élitaires au fur et à mesure que l'on monte. Les places éligibles sont alors plus chères. On pourrait alors se demander si cet effet d'entonnoir ne joue pas également sur les niveaux de pouvoir : les places les plus prisées seraient celles qui offrent la possibilité de vivre de son mandat. C'est d'ailleurs ce que Madame NANDRIN expliquait quand elle affirmait que les hommes briguent les mandats à responsabilités et laissent plus de femmes dans les conseils provinciaux parce que ce sont des jetons de présence, des « petits mandats »¹⁰⁰.

⁹⁹ DELWIT, Pascal, et al. « Le profil des candidats francophones aux élections régionales et européennes du 13 juin 2004 », 2005, p.5.

¹⁰⁰ Entretien réalisé avec madame Sabine NANDRIN, conseillère provinciale le 19 avril 2018.

Perspective de changements pour les élections de 2018

Menaces par rapport à l'existence des provinces

En 2006, la tutelle et l'organisation des provinces a été régionalisée. Dans la loi, il est clairement stipulé que les régions peuvent décider de supprimer les institutions provinciales si elles le décident.

Dans la déclaration de politique régionale de 2009, le gouvernement PS-CDH désirait redessiner les contours des institutions provinciales. Le nombre d'élus a été réduit ainsi que le nombre des membres de l'exécutif. Cela sera d'application dès les élections de 2018.

Dans la déclaration de politique régionale de 2014, un chapitre est consacré aux provinces. L'objectif est de questionner la répartition des compétences et de savoir si les provinces ne font finalement pas doublon partout dans le paysage politique belge.

Dans son mémorandum de 2014, l'Association des provinces wallonnes était très consciente que les compétences et le contour d'actions de ces institutions étaient appelés à évoluer. Elle en appelait à une réponse proactive et une force de proposition notable¹⁰¹.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'une suppression des provinces passerait de facto par une modification de la constitution. Cette dernière, dans le climat communautaire actuel, serait spécialement compliquée : cela ouvrirait le champ à des négociations et des demandes communautaires, NV-A en tête.

Une étude publiée en 2018 par l'Université de Liège et commanditée par l'Association des provinces wallonnes a montré le coût important de la suppression de ce niveau de pouvoir surtout si on envisage un transfert vers les communes, une hypothèse qui a été avancée.¹⁰²

Comme nous l'avons vu en introduction, la Flandre avait introduit la suppression de ses provinces dans sa déclaration de politique communautaire. Arrivé à la fin de ce mandat, rien ou presque n'a été fait à ce propos. D'une part, cela casse l'argument de ceux qui veulent maintenir un effet miroir entre les communautés par une suppression égale et d'autre part cela montre combien il est difficile de supprimer un niveau de pouvoir, alors même que ce point est mis à l'agenda.

¹⁰¹ Association des provinces Wallonnes, « Des provinces ambitieuses, et sans tabou », mémorandum 2014, p.12.

¹⁰² BERHENDT, Christian et al., « Etudes sur les hypothèses d'avenir pour les provinces wallonnes », 2018, p.222.

Notons enfin que la question de la réforme des provinces n'est pas neuve. Une étude publiée en 2001 sur la question par le CRISP en traitait déjà. Certaines voix s'élevaient d'ailleurs à l'époque pour proposer une suppression de ces institutions. Le contre-argument était à l'époque qu'il fallait un niveau intermédiaire entre l'échelon communal et le régional.

Tirette intégrale

La nouveauté par rapport aux élections précédentes est l'obligation dite « de la tirette » intégrale. Cela signifie non seulement la parité entre les sexes au sein des listes mais également que ces dernières doivent alterner hommes et femmes sur l'ensemble de la liste.

Nous avons cependant pu constater que dans la plupart des cas et mise à part quelques rares exceptions, ce ne sont que les premières personnes qui sont élues dans les districts de moins 5 personnes à élire ou moins. Cela signifie que c'est le positionnement en tête de liste qui a un impact majeur sur l'enjeu de l'élection provinciale. Le comportement de l'électeur qui restera déterminant dans l'élection ou non des femmes.

On peut donc imaginer que l'alternance telle que décidée n'aura pas un grand impact sur la présence des femmes dans les conseils provinciaux contrairement au niveau communal ou à d'autres assemblées !

Nous pouvons cependant espérer que cette nouvelle règle, comme les précédentes, aura un impact positif sur la représentation des femmes et que l'équilibre sera proche (ou atteint).

Conclusions

Si on peut estimer à plus d'un titre que la province est une institution à part dans le paysage politique belge, force est de constater que cette particularité ne joue pas forcément en faveur des femmes.

Même si l'institution est moins prestigieuse, même si l'institution permet rarement de faire carrière, les femmes ne sont pas plus présentes que dans les autres niveaux de pouvoir.

Les élues provinciales, de par leur âge, ne diffèrent pas fondamentalement de leurs homologues des autres niveaux de pouvoir. On peut conclure à une grande concentration des élues dans la tranche d'âge 40-60 ans. La moyenne se situant autour de 45 ans.

Au niveau du diplôme, les élues provinciales possèdent pour la grande majorité un graduat ou un diplôme équivalent. En cela, elles diffèrent de leurs homologues des autres niveaux de pouvoir. Il s'agirait d'un effet d'entonnoir qui voudrait que les postes les plus recherchés soient également ceux qui sont les plus élitaires.

Elles vivent en couple et ont un ou plusieurs enfants (la plupart du temps, ils sont déjà grands). En cela, elles ressemblent à leurs homologues du niveau régional ou fédéral.

Du point de vue du nombre d'élues, elles ne sont pas spécialement mieux représentées que dans les autres hémicycles. On pourrait alors se poser la question du pourquoi. Un éclairage pourrait nous être donné par la province de Namur et par l'hypothèse de la DISTRICT magnitude. Plus les districts sont petits, moins il y a de personnes à élire et plus il sera question des têtes de listes. Or, dans l'ensemble des listes présentées environ un cinquième avait des femmes à leur tête.

Ce n'est pas un renversement du stigmat, il s'agit presque de l'opposé. Non seulement il y a une méfiance vis-à-vis des mouvements de femmes au sein des partis politiques et du féminisme en général mais la critique ouverte de ces mouvements est régulière. Les femmes devraient être des hommes politiques comme les autres.

Même si la province a des compétences qui sont plus proches de la dimension socio-culturelle (qui serait, de tradition, plus propice aux femmes), les femmes n'y sont pas plus présentes, que du contraire. Il s'agirait même plutôt de l'inverse : les partis politiques jouent un rôle encore plus important dans la sélection des candidates et des candidats et leur premier choix est rarement en faveur des femmes. C'est ce que l'on constate lorsque l'on se penche sur le

positionnement des listes électorales. Les électeurs, quant à eux, suivent le choix émis par les partis car ils ne maîtrisent pas les enjeux liés à ces institutions.

La représentation des femmes, moins forte que dans les autres niveaux de pouvoir, pourrait être encore moins élevée si on se limitait aux élections directes. En effet, le système de cooptation a joué en faveur des femmes dans toutes les provinces et elles ont obtenus des sièges en remplacement d'hommes dans la plupart des cas.

Notons que dans les entretiens, le point de vue féminin comme complémentaire à celui des hommes a encore la dent dure !

Le domaine politique est encore un milieu fermé et difficilement accessible aux femmes. La moindre visibilité et le moindre prestige lié aux fonctions provinciales ne facilitent pas la mixité. Ce sont les facteurs comme le comportement des électeurs ou ceux des partis, plaçant plus de femmes en tête de liste qui permettront plus d'accès aux fonctions électives.

Les élues provinciales ont-elles plus accès aux sièges ? Force est de constater que non.

Comme nous l'avons vu, le niveau des partis n'est pas spécialement plus ouvert à l'accession des femmes en tête de liste ou à des places éligibles. Que du contraire, les premières places sont plus chères et sont l'apanage des hommes. Alors qu'aux niveaux des entités fédérées ou des institutions fédérales, les femmes ont accès à des places éligibles, ce n'est pas le cas dans les provinces.

Il y a un mouvement d'intégration des femmes dans les élections locales, première antichambre à la carrière politique. C'était à tout le moins l'argument qui avait été mis en avant à l'époque de l'acquisition du droit de vote. Elles ont le droit d'être conseillère et pas échevine !

Sont-elles plus ou moins élues que pour les autres niveaux de pouvoir ? Force est de constater, une nouvelle fois que non. Le nombre d'élues est même inférieur à celui des autres entités analysées. Pourquoi ? C'est une question qui relève plus de la « district magnitude » mais qui mérite que le pouvoir politique s'y penche. Malheureusement, comme les mouvements de femmes sont peu présents dans le champ politique, une révision dans ce sens risque de ne pas être mise à l'agenda politique.

La situation est plus équilibrée au sein des exécutifs. Cependant, cela s'explique aussi les remplacements successifs qui profitent aux femmes et qui permettent d'accéder aux collèges. De plus, l'obligation de mixité dans exécutifs moins nombreux permet d'accéder à un plus grand équilibre.

Les élues provinciales, par leur profil sociologique, sont proches de leurs homologues des autres niveaux de pouvoir. Nous aurions aimé pouvoir effectuer des corrélations par rapport au choix de s'engager en politique ou des difficultés à remplir un mandat.

Quant à l'institution provinciale, dans l'ensemble de l'enquête, sauf à de rares exceptions, les élues estiment qu'elle gagne à être connue. Si son sort est incertain, beaucoup regretterait la fin de ce niveau de pouvoir plus qu'utile pour certaines communes de taille modeste.

Références bibliographiques

- ACHIN, Catherine, « Un « métier d'hommes » ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *Revue française de science politique*, vol. vol. 55, no. 3, 2005, pp. 477-499.
- BERENI, Laure, MARRY, Catherine, POCHIC, Sophie et REVILLARD, Anne, « Le plafond de verre dans les ministères : regards croisés de la sociologie du travail et de la science politique », *Politiques et management public*, Vol 28/2 – 2011.
- BERHENDT, Christian et al., « Etude sur les hypothèses d'avenir pour les provinces wallonnes », 2018, 278 pages.
- BEYEN, Marnix. « Entre clientélisme, électoralisme et distance parlementaire. Le député belge et ses attitudes envers son électorat (1918-1950) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 3, no. 1, 2005, pp. 18-38.
- BLAISE, Pierre, DE COOREBYTER, Vincent et FANIEL, Jean, « Les réformes en vigueur pour les élections communales et provinciales du 8 octobre 2006 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1921, no. 16, 2006, pp. 5-36.
- CACOUAULT-BITAUD, Marlaine. « La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ? », *Travail, genre et sociétés*, vol. 5, no. 1, 2001, pp. 91-115.
- DANDOY, Régis, DODEIGNE, Jérémy, MATAGNE, Geoffroy, REUCHAMPS, Min. « Les élections communales de 2012 en Wallonie ». Vanden Broele, 2013, 195 pages
- DELWIT, Pascal, et al. « Le profil des candidats francophones aux élections régionales et européennes du 13 juin 2004 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1880-1881, no. 15, 2005, pp. 5-65.
- DELWIT, Pascal, et al. « Le profil des candidats francophones aux élections fédérales du 18 mai 2003 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1874-1875, no. 9, 2005, pp. 5-69.
- FANIEL, Jean. « Les résultats des élections provinciales du 8 octobre 2006 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1935-1936, no. 30, 2006, pp. 5-67.
- GUBIN, Eliane, VAN MOLLE, Leen, « Femmes et Politiques en Belgique », Editions Racine, 1998, 402 pages.

- HASSENTEUFEL Patrick, « le processus de mise à l'agenda : sélection et construction des problèmes publics ». *Informations sociales*, vol. 157, no. 1, 2010, pp. 50-58.
- KAUFMANN, Jean-Christophe, l'entretien compréhensif, 4^e Edition, Armand COLIN, 2016. 126 pages.
- MATHIEU, Nicole-Claude, « l'anatomie politique Catégorisations et idéologies du sexe », Paris, Côtés Femmes, 1991, 321 pages.
- MARQUES-PEREIRA Bérengère, « La citoyenneté politique des femmes », Collection Compact civis, Éditions Armand Colin, 2003, 215 pages
- PILET, Jean-Benoît, DELWIT, Pascal et al., « La participation des femmes et des Hommes à la politique belge », Institut pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes, 2006, 132 pages.
- VALGAEREN, Elke et al., « Femmes au sommet », Institut pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes, 2008, 91 pages.
- VAN DER DUSSEN, Sophie, la représentation des femmes en Politique (1994-2004), courrier hebdomadaire du CRISP 2013/34 (n°2199-2200), p5-88.

Sitographie

- Institut Wallon pour la prospective et la statistiques, *les indicateurs statistiques* : <https://www.iweps.be/indicateurs-statistiques/> [en ligne], consulté le 05 août 2018.
- Quotidien La libre.be, *Faut-il supprimer les provinces ? Ce que les partis politiques en pensent* : <http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/faut-il-supprimer-les-provinces-en-wallonie-ce-que-les-partis-politiques-en-pensent-58a0a122cd702bc31925f8a7> [en ligne], consulté le 05 août 2018.
- Portail dédié aux élections communales et provinciales en Wallonie (2006, 2012 et 2018): <http://electionslocales.wallonie.be> [en ligne], consulté le 05 août 2018.
- DUBESSET Mathilde, « Maude NAVARRE devenir Elue, genre et carrière » », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* : <http://journals.openedition.org/clio/13127> [En ligne], 43 | 2016, consulté le 05 août 2018.
- Association des provinces Wallonnes, « des provinces ambitieuses et sans tabou » : <https://apw.be/publications/memorandum/> [en ligne], consulté le 05 août 2018.

Annexes

Annexe 1 - Réponses au questionnaire

Nom et Prénom	Profession :	Quelle est votre situation familiale ?	Si vous êtes en couple, quelle est la profession de votre partenaire?	Avez-vous (ou eu) des enfants à charge?	Quel est votre niveau d'étude?	De quel parti politique êtes-vous membre?	Avez-vous toujours été inscrite ce parti politique?
Crucke Julie	Chargée de communication	Cohabitante légale	Président de CPAS	Non	licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire	Ecolo	OUI
DEVILERS Fabienne	Comptable	Célibataire		Non	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	Mouvement Réformateur	OUI
MICHEL Françoise-Florence	employée UCL retraitée, députée provinciale honoraire	isolée		Non	secondaire supérieur professionnel (3 dernières années achevées)	Ecolo	OUI
Albert Suzette	Kinésithérapeute	Mariée	Kinésithérapeute	Oui	licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long	MR	OUI
Keymolen Sophie	indépendante	mariée	éducateur	Oui	licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long	MR	OUI
Nicole De Palmenaer	Employée	célibataire		Non	licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long	CSP	NON

REIGNIER Véronique	assistante sociale	divorcée -	pensionné - ancien mandataire	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	joker exclue du PS	OUI
Dorselaer Anne	Employee	mariée	Cadre	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	Ecolo	OUI
Hocquet Catherine	Conseillère dans un cabinet ministériel	Mariée		Non	licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire	MR	OUI
Lazaron Geneviève	Fonction politique (députée provinciale) / Enseignante	Mariée , Mère de famille	Fonctionnaire	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	CDH	OUI
Lux Valérie	Employée	Mariée	Employé	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	MR	OUI
De Troyer Dominique	Retraitee	Celibataire		Oui	secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)	Ps	OUI
Bradfer Annick	Retraitée	Célibataire		Non	licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long	PS	OUI
Courard christine	Comptable	Mariée	Secrétaire National	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant	Ps	OUI

					ou académique), graduat		
Balthazard Véronique	Infirmière	Mariée et maman de 2 enfants		Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	Cdh	OUI
Bia-lagrange Carine	echevine	mariée	dirigeant société	Oui	secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)	MR	OUI
Masson Anne	administrateur de sociétés	cohabitant légal	administrateur de sociétés	Non	licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long	MR	OUI
Heyard Nathalie	députée provinciale	mariée	employé	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	PS	OUI
Muriel Brodure Willain	Députée provinciale	Mariée		Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	PS	OUI
Maus Jennifer	Chef d'entreprise	Mariée, 2 enfants	Cadre	Oui	licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long	MR	OUI
Van Hoorde Colette	Conseillère Communale de police et Provincial et bénévole	Mariee	Ingenieur civil retraite	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	PS	OUI

Versmissen Sollie Chantal	Infirmière	Mariée	Docteur en médecine	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	MR	OUI
VENTURELLI Patricia	Fonctionnaire	Célibataire		Non	licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long	PS	OUI
COLLARD Cathy	Fonctionnaire	Veuve		Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	Parti socialiste	OUI
Beghin Manon	Etudiante en soins infirmiers	en couple avec un enfant	agent de gardiennage	Oui	secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)	PS	OUI
Nandrin Sabine	Enseignante	Cohabitante légale	Enseignant	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	MR	OUI
Anne Laffut	Bourgmestre	maman de 3 enfants	militaire	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	MR	OUI
Taulet Annie	Députée provinciale en charge de l'Enseignement et de la Formation	Veuve		Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	Parti Socialiste	OUI
Carota Silvana	Secrétaire	Pensionnée		Oui	candidature, bachelier (professionnalisant	Ecolo	NON

					ou académique), graduat		
MONVILLE M.	secrétaire + gérante d'une structure touristique + mandataire	Mariée et mère d'un enfant	comptable indépendant	Oui	licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long	cdH	OUI
Pirmolin Vinciane	Directrice administrative	Mariée et 3 enfants	Indépendant	Oui	licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire	cdH	OUI
Marcq Isabelle	Kinésithérapeute	divorcée	commercial	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	MR	OUI
Absil Coraline	Députée provinciale	Célibataire	Enseignant	Non	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	MR	OUI
CAPOT Fabienne	Députée provinciale	Mariée	Pensionné	Non	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	PS	OUI
Barbara Osselaer	Employée	Cohabitante légale	père au foyer	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	Cdh	OUI
Charlyne Moretti	Secrétaire fédérale du PS de l'arrondissement de Thuin	Divorcée	Non en couple	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	Parti Socialiste	OUI

RAMLOT carmen	Pharmacien	Célibataire		Oui	licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire	Cdh	OUI
ROBERT MARYSE	Assistante sociale, actuellement retraitée	Mariée	Directeur banque, actuellement retraite	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	PS	NON
Mahy Thérèse	Députée provinciale - enseignante	Mariée	Enseignant pensionné	Oui	candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat	CDH	OUI

Nom et Prénom	Occupez-vous d'autres fonctions au sein de votre parti? Si oui, lesquelles?	A quel(s) niveau(x) intervenez-vous?	Pensez-vous qu'une formation politique est utile?	Avez-vous déjà suivi une formation politique?	En 2012, s'agissait-il de vos premières élections?	Sinon, à quelles élections aviez-vous déjà participé dans le passé?	Avez-vous occupé d'autres sièges au cours de votre carrière politique ? (si oui le(s)quel(s)?
Crucke Julie	non	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	Fédérales 2010	non
DEVILERS Fabienne	oui, membre du bureau de la fédération d'arrondissement	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	en 1999 candidate au conseil régional wallon, en 2000, 2006 et 2012 aux élections communales et provinciales, en 2006 à la chambre.	oui, je suis conseillère communale depuis le 4 janvier 2001 et conseillère provinciale depuis le 20 octobre 2006
MICHEL Françoise-Florence	Copol (bureau politique BW)	Provincial	OUI	OUI	NON	Communes 1994, 2000, 2006 provinciales 2000, 2006	Conseillère communale - Conseillère provinciale - Députée provinciale
Albert Suzette	Non	Provincial	OUI	NON	NON	2006	Non
Keymolen Sophie	secrétaire politique de la fédération du BW	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	2000, 2004, 2006, 2009, 2012, 2014	conseillère cpas, conseillère provinciale

Nicole De Palmenaer	Membre du bureau	Local, Provincial, Régional (/communautaire)	NON	OUI	NON	Elections fédérales 2010	non
REIGNIER Véronique	echevine dans ma commune	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	régionales, provinciales et communales	les mêmes qu'aujourd'hui province et commune
Dorselaer Anne	Non	Local, Provincial	NON	OUI	NON	Communales et provinciales	Oui
Hocquet Catherine	oui vice-présidente des femmes réformatrices de Mons Borinage et VP de l'arrondissement MR de Mons Borinage	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	élections communales de 2006	conseillère communale
Lazaron Geneviève	Oui bureau local, bureau arrondissement et bureau du Parti « national »	Local, Provincial, National	OUI	OUI	NON	2006 commune / 2009 région /2010 Fédéral / 2012 commune et Province /2014 Région	Échevine
Lux Valérie	Non	Local, Provincial	OUI	NON	NON	Provinciales 2000 et 2006	Conseillère provinciale 2006-2012 - Conseillère CPAS depuis 2012
De Troyer Dominique		Provincial	OUI	OUI	NON	Provinciales et regionales	Conseillère provinciale
Bradfer Annick	non	Local, Provincial	OUI	NON	NON	2006 élections communales	
Courard christine		Local, Provincial	OUI	NON	NON	Communales	Non
Balthazard Véronique	Vice-Présidente d'arrondissement	Local, Provincial	OUI	NON	NON	Régionale - Fédérale	non

Bia-lagrange Carine	membre bureau Mr commune	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	communale 2000 et 2006	conseillère communale opposition puis indépendante
Masson Anne	vice-présidence de la fédération provinciale	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	2000 et 2006	conseiller communal ,échevin, présidente d'intercommunalese
Heyard Nathalie	vice-présidente du comité fédéral de la province de Luxembourg	Provincial	OUI	OUI	NON	2006- communales, 2007 -fédéral, 2009- région - 2012 provinciales et communales	echevine
Muriel Brodure Willain	Membre du bureau exécutif	Provincial	OUI	OUI	OUI		Conseillère provinciale
Maus Jennifer	Non	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	communales, régionales, fédérales	Conseillère communale - chef de groupe
Van Hoorde Colette	A la fédération du PS comme membre	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	En 2006	Non
Versmissen Sollie Chantal		Local, Provincial	NON	NON	NON	2000	
VENTURELLI Patricia		Local, Provincial	OUI	OUI	NON	Elections communales	Oui - Conseillère communale - Echevine - Bourgmestre faisant fonction
COLLARD Cathy	Présidente du section locale	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	Conseillère CPAS	Non

Beghin Manon	bureau exécutif	Provincial	OUI	OUI	OUI		
Nandrin Sabine		Provincial	OUI	NON	NON	Provinciales et régionales	Non
Anne Laffut	Bureau provincial,	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	2 communales, 2 provinciales, 1 régionale, 2 fédérales	non
Taulet Annie	Non	Provincial	OUI	NON	NON	Communales	Echevine
Carota Silvana	Non	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	Communales 2000 et 2006	Conseillère communale
MONVILLE M.	Présidente d'arrondissement	arrondissement	OUI	NON	OUI		Echevine dans ma commune
Pirmolin Vinciane	Présidente d'arrondissement - conseillère communale	Local, Provincial, Régional (/communautaire), National	OUI	OUI	NON	Communales - régionales	Conseillère communale
Marcq Isabelle		Provincial	OUI	NON	NON	communale, régionale, fédérale et provinciale	Echevinat de 2006 à 2012
Absil Coraline		Provincial	NON	NON	NON	Elections régionales 2009	non

CAPOT Fabienne	Présidente de Fédération et membre du bureau du Parti	Provincial	OUI	OUI	NON	Élections provinciales 1991, 1994, 2000, 2006, 2018. Candidate au Sénat en 2003, candidate à la région en 2004	Non
Barbara Osselaer	non	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	communale, provinciale, régionale et fédérale	echevin
Charlyne Moretti	Secrétaire fédérale, comité exécutif fédéral, etc ...	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	Elections communales en 2000	Non
RAMLOT carmen	Non	Local, Provincial	OUI	OUI	NON	Provinciales en 2000	Conseiller provincial Echevine bourgmestre
ROBERT MARYSE		Local, Provincial	OUI	NON	NON	Ai commencé la politique en 1989	Présidente CPAS, Echevine, présidente du conseil provincial, députée provinciale,
Mahy Thérèse	NON	Local, Provincial, National	NON	NON	NON	Toutes les élections depuis le début de ma carrière	Conseillère provinciale, Présidente de CPAS

Nom et Prénom	Comment votre liste électorale s'est-elle constituée (comité des sages, élections internes, etc.)?	Avez-vous demandé à être candidate ?	Quelqu'un a-t-il "proposé" votre candidature ?	Quelle était votre position sur la liste?	Étiez-vous « en ordre utile » ou « à une place de combat » ?	Si oui, avez-vous obtenu plus de voix qu'aux dernières élections ?	Quelles étaient les thématiques de votre campagne ?
Crucke Julie	Proposition élaborée par un comité de liste et soumise aux membres du district	OUI	OUI	1	place de combat	NON	Fin des provinces
DEVILERS Fabienne	concertation au sein de notre section communale	OUI		2 ème à la Province et 4 ème à la commune	oui	NON	L'avenir ça se travaille
MICHEL Françoise-Florence	comité de listes + assemblée générale des membres	NON	OUI	Dernière	Soutien, je ne souhaitais pas me représenter en ordre utile	NON	question trop lourde
Albert Suzette	Personnes compétantes s'en sont chargées	NON	NON	5ème je crois (c'est sans importance pour moi)	Non	OUI	La santé; le sport et le bien-être dans notre belle province. Etre attentive aux besoins des gens.
Keymolen Sophie	discussion en comité	NON	OUI	tête de liste	oui	OUI	bien être et bien vivre dans ma commune

Nicole De Palmenaer	élections internes, comité des sages, validation par l'assemblée générale	NON	OUI	4ème	ordre utile		"Provinzfreie DG- Check out!"
REIGNIER Véronique	vote en interne sur la compo de liste + aval Fédération	OUI	OUI	aux dernières : tete liste provincial canton soignies et 2ème sur liste communale	en ordre utile	NON	principalement : social, logement, familles, jeunesse
Dorselaer Anne	Élections internes en AG	OUI	NON		1 Ordre utile	OUI	Avenir de l'institution provinciales, développement durable et enseignement
Hocquet Catherine		NON	OUI	2ème	utile	OUI	formation, enseignement et culture
Lazaron Geneviève	Comité des Sages qui propose à la section locale	NON	OUI	2012 : 2° à la commune et 1° à la province	Place de combat	OUI	Passionnément Namuroisele social, l'enseignement, la Famille...
Lux Valérie	Appel à candidatures	OUI	NON	10ème	Oui (dernière place)	OUI	
De Troyer Dominique	Comité des sages	NON	OUI	1ere		OUI	Social, soins de santé (prévention)
Bradfer Annick	usc	NON	OUI	2ème	oui	OUI	le bien-être des citoyens , les travaux.....
Courard christine	Internes	NON	OUI	Deuxième à la commune dernière à la province	Oui	OUI	Social
Balthazard Véronique		NON	OUI	3ème place	place de combat	OUI	Les soins de santé

Bia-lagrange Carine	comité des sages	NON	OUI	? de mémoire je ne sais plus, dans les 10 premiers, à vérifier	ordre utile	OUI	protection du cadre de vie- propreté publique-amélioration générale des services communaux.
Masson Anne	demande du président de parti	NON	NON	2	ordre utile	OUI	l'accès au logements pour les jeunes, la supracommunalité
Heyard Nathalie	en groupe	NON	NON	deuxième		OUI	l'écouté active, la jeunesse, la culture et les sports
Muriel Brodure Willain	Vote en comité	OUI	OUI	Tête de liste	En ordre utile		Thématiques de l'humain
Maus Jennifer	Décision interne	OUI	OUI	Tête de liste			La fiscalité et la supracommunalité
Van Hoorde Colette	Élections et les sages	OUI	NON	14 commune et 2 Province	Non	OUI	Environnement santé social
Versmissen Sollie Chantal		OUI	NON	6e		NON	Respect sécurité propreté fierté
VENTURELLI Patricia	Comité électoral et approbation par le Conseil fédéral	NON	OUI	3ième	en ordre utile	OUI	Enseignement, accueil de la petite enfance, aide aux communes
COLLARD Cathy	Appel à candidatures, CV + lettre motivation + vote au sein du comité central	OUI	OUI	2e	Oui	NON	Solidarité, emplois, aînés, dignité
Beghin Manon	comité des sages	NON	OUI	4ème	ordre utile		
Nandrin Sabine	En interne	NON	OUI	tête de liste	ordre utile	OUI	être le relais auprès des citoyens

Anne Laffut	consensus (via la tête de liste)	OUI	OUI	2e	plus ou moins en ordre utile	OUI	la province comme moteur de développement (éco, social, tourist...)
Taulet Annie	Elections internes	NON	NON	Première	Ordre utile	OUI	L'enseignement et la formation
Carota Silvana	Comité de l'isye réquisitionnée en dernière minute par la tête de liste	OUI	OUI	Tête de liste	Oui	NON	Jeunesse, logement
MONVILLE M.		NON	OUI	Je ne m'en rappelle plus	en ordre utile		
Pirmolin Vinciane	Election interne	OUI	OUI	1ère	Utile		Economie, tourisme, proximité avec le citoyen
Marcq Isabelle	liste MR en élection interne	OUI	OUI	2ème à la Province et tête de liste à la commune	oui	OUI	proximité, sécurité, citoyenneté, développement économique
Absil Coraline		NON	OUI	Deuxième	Un peu des deux	NON	L'enseignement, l'éducation, l'enfance
CAPOT Fabienne	Élection interne	OUI	NON	Tête de liste	Ordre utile	OUI	Culture, Tourisme, Enseignement, Formation, Action sociale, Sécurité (zones de secours), Santé et Spor
Barbara Osselaer	élections internes	OUI	NON	première	oui		suivi de la rigueur budgétaire
Charlyne Moretti	Comité des Sages suivi d'un Comité fédéral et d'un Congrès fédéral	OUI	OUI	Deuxième	Oui		Enseignement et formation, culture tourisme, sport et santé, action sociale, éco-développement territorial et coopération internationale
RAMLOT carmen	Comité provincial	NON	NON	3 eme je crois à vérifier	Ordre utile	OUI	Santé jeunes aînés mobilité

ROBERT MARYSE	Réflexion au sein de la fédération de Dinant	NON	OUI	Tête de liste	Oui	NON	La Défense de la province
Mahy Thérèse	Comité des sages	NON	OUI	1ere	Ordre utile	OUI	La santé, l'emploi

Nom et Prénom	Quels moyens avez-vous utilisé (matériel mis à disposition par la parti, réseau personnel, communication sur le réseaux sociaux, etc.)?	Avez-vous reçu des soutiens pour votre campagne de :	Vous représenterez-vous en 2018 ?	L'engagement politique est-il le meilleur moyen de changer la société ?	Pensez-vous que les citoyens ont confiance dans leurs élus politiques ?	La province est une institution légitime ?	Si vous avez répondu "oui", en quoi est-elle légitime?
Crucke Julie	Moyens classiques mis à disposition par le parti (affiches, tracts, etc.), participation à des débats, interviews, présence sur le terrain		Oui, à la province.	Ce n'est pas le seul mais il a un poids important en Belgique	de moins en moins	NON	
DEVILERS Fabienne	affiche, tracts, facebook		Oui, à la province., Oui, à un autre niveau de pouvoir	en autre	oui	OUI	Notamment et surtout pour l'accueil des personnes handicapées
MICHEL Françoise-Florence	communication commune surtout, et personnelle ds mon réseau professionnel		Oui, à un autre niveau de pouvoir	Non, mais il est très important d'y participer	pas plus qu'aux élus, pas de différence	OUI	Voir notre constitution...à revoir donc pour évolution

Albert Suzette	Réseau personnel (pas de réseaux sociaux); affiches; rencontres;	D'autre associations?	Oui, à la province.	Pas spécialement, mais c'est déjà un moyen commun mis à notre disposition. On n'est pas seule, on peut donner des suggestions et se faire "aider" et travailler ensemble.	J'ose l'espérer 😊 car il me semble que les femmes travaillent bien et ont une approche des problèmes qui se posent de manière "très humaine". Les idées innovantes avec du bon sens.	OUI	Parce qu'elle englobe 44 communes qui travaillent au développement et au bon fonctionnement de la vie de la population. La province doit rester proche des gens. Pour cela, les représentants des arrondissements peuvent travailler pour "corriger" les problèmes spécifiques à leur "terrain". Ils rencontrent, écoutent et soutiennent leur population tout en ne restant pas "cloîtré" dans un système qui n'évolue pas en parallèle avec les autres régions, Europe etc...
Keymolen Sophie	nos tracts et notre présence sur le terrain, les affiches avec trame du parti, la communication du parti		Oui, à la province., Oui, à un autre niveau de pouvoir	c'est un des moyens de changer les choses et de les faire bouger	de moins en moins	OUI	aujourd'hui elle répond mieux aux demandes et inquiétudes des institutions communales que la région.. le dialogue est plus direct et les actions conjointes plus efficaces.. c'est un niveau de pouvoir entre la commune et la région très utile et nous permettant d'agir plus efficacement et rapidement
Nicole De Palmenaer			NON			NON	

REIGNIER Véronique	affiche, articles, réseaux sociaux , rencontres citoyennes,		Oui, à un autre niveau de pouvoir, Option 4	peut être pas le meilleur mais il est utile pour faire avancer certains débats et prises de position ,	une confiance plus marquée au niveau local car on se connaît, mais toujours une méfiance par rapport à la politique en général et aux affaires qui ont secoué tous les partis !!	OUI	elle constitue un niveau de pouvoir qui se veut proche des institutions et surtout du niveau local. elle respecte davantage le spécificités locales et nous avons une meilleur approche des réalités de terrain.
Dorselaer Anne	Matériel mis à disposition		Option 4	Sans doute... Mais pas seulement	Malheureusement non et c'est souvent justifié ...	OUI	Institution dont les représentants sont élus au suffrage universel
Hocquet Catherine	matériel mis à disposition par le parti et de la communication privée	D'un instance "femmes" au sein de votre parti?	Oui, à la province.	ce n'est peut être pas le meilleur mais c'est un moyen utile et déterminant	oui il y en a qui ont encore confiance en certaines élues et certains élus	OUI	c'est la plus ancienne institution après la création de la Belgique
Lazaron Geneviève	Kit du parti affiches, cartes, tracs, ..Perso bâches, réseaux sociaux, courriers	D'un instance "femmes" au sein de votre parti?	Oui, à la province., Oui, à un autre niveau de pouvoir	Il en fait partie mais il n'est le seul.... notamment l'associatif, le syndicalisme	Malgré un climat assez hostile envers le monde politique , il me semble que les femmes « politiques » gardent un capital confiance plus important que pour les hommes.	OUI	Elle joue un rôle de fédérateur entre les communes et elle assume souvent et concrètement les compétences de la FWB à un niveau local.

Lux Valérie	matériel mis à disposition par la parti, réseau personnel, communication sur le réseaux sociaux. Très peu de tracts et d'affiches		Oui, à la province.	oui	non	OUI	Légitime historiquement, mais à avec des compétences à revoir en raison de la régionalisation de l'état et de l'étalement des compétences.
De Troyer Dominique	Réseaux sociaux, foyers, rencontres		NON	Oui	Non	OUI	Lien entre les instances communales et autres niveaux de pouvoir
Bradfer Annick	affiches, flyers, autocollant		Oui, à la province., Oui, à un autre niveau de pouvoir	si on veut faire bouger les choses	au niveau communal certyainement	OUI	pouvoir supérieur et utile aux communes
Courard christine	Aucun		NON	Pas facile	Non	OUI	Proximité des luxembourgeois
Balthazard Véronique	Matériel mis à disposition par le parti/ tracts/ courriers		Oui, à la province., Oui, à un autre niveau de pouvoir	Non	oui	OUI	C'est un niveau de pouvoir intermédiaire et qui reste proche du citoyen.
Bia-lagrange Carine	moyens personnels majoritairement		NON	Je crois que le moyen le plus efficace reste le monde économique mais il est peu enclin à changer le monde!	globalement plus confiance dans les élues que dans les élus mais la confiance dans le monde politique reste très faible	OUI	niveau de décision proche des communes et donc plus a même d'évaluer et subsidier valablement des projets supracommunaux ou communaux

Masson Anne	communication du parti et campagne de terrain		Oui, à la province., Oui, à un autre niveau de pouvoir	oui sans hésitation	je l'espère	OUI	elle est le seul niveau de pouvoir à être à l'écoute des besoins des communes et à pouvoir proposer toute une série de services mutualisés au plus grand bénéfice des citoyens (ex: plan de développement territorial, organisation de la zone de secours, mobilité, tourisme)
Heyard Nathalie	flyers, courriers et affiches		Oui, à la province., Oui, à un autre niveau de pouvoir	oui, les femmes représentent la moitié de la population	moins de confiance des femmes...	OUI	elle est un intermédiaire intéressant entre les communes (trop petites) et les autres niveaux de pouvoirs (parfois trop éloigné de nos réalités)
Muriel Brodure Willain	Tout ce qui est écrit		Oui, à la province.	De l'améliorer	Non	OUI	C'Est le meilleur niveau de pouvoir de proximité avec les moyens de réaliser des projets
Maus Jennifer	mailings, réseaux sociaux, présence sur le terrain		NON	Non	Non, il y a clairement une rupture de confiance entre les citoyens et les élu.e.s depuis plusieurs années	OUI	Oui, mais elle pourrait être réformée de manière à la rendre plus utile
Van Hoorde Colette	Affiches cartes de visites Facebook mails lettres	D'autres associations?	Option 4	Non mais ça peut aider	Pas tjrs	OUI	La Province s'occupe de l'enseignement de l'environnement de la santé etc
Versmissen Sollie Chantal			Oui, à la province.	C'en est un...	J'espère même si les dérapages relayés ds les médias sont interpellant	OUI	À la constitution de la Belgique, mais de fait il y a trop de niveaux de pouvoir

VENTURELLI Patricia	Matériel mis à disposition par le Parti, publication dans la presse locale, courriers adressés, distribution en porte à porte		Oui, à la province., Oui, à un autre niveau de pouvoir	Je ne sais pas s'il est le meilleur moyen mais il est un moyen de faire changer la société.	Globalement les citoyens sont en perte de confiance par rapport aux personnalités politique qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes.	OUI	Bien que les compétences provinciales sont relativement limitées, elle reste légitime en matière d'enseignement et notamment en matière d'enseignement qualifiant. Aujourd'hui, la FWB ne serait pas en capacité de reprendre et de financer le réseau d'enseignement actuellement géré par la Province. Il en va de même en ce qui concerne les Centres PMS.
COLLARD Cathy	Affiches, flyers, lettres personnelles		Oui, à la province., Oui, à un autre niveau de pouvoir	Pour être entendu et faire des propositions, je pense que oui	Pour ma part, oui	OUI	C'est une institution qui supplée les communes dans de nombreux domaines
Beghin Manon	affiches		NON	oui	oui	OUI	elle est une institution stable et élémentaire
Nandrin Sabine	réseaux sociaux et personnel, affiches, flyers du parti et contacts auprès des citoyens		Oui, à la province.	C'est un des moyens. Le meilleur je ne sais pas.	Cela dépend du contact que l'élue a avec les citoyens et son implication dans la vie sociale avant, pendant et après les élections.	OUI	Elle est proche des citoyens et répond à des besoins qui ne sont pas apportés par les communes.
Anne Laffut	tracts, panneaux, vidéo		Oui, à la province., Oui, à un autre niveau de pouvoir	Un des moyens certainement	peut-être plus que dans leurs élus :-)	OUI	lien entre les 44 communes de la province Luxembourg parfois "oubliées" à des échelons supérieurs (trop faible densité de population)

Taulet Annie	Tous les moyens évoqués dans la question		NON	Oui	Non	OUI	Ses missions sont utiles, son savoir-faire reconnu
Carota Silvana	Matériel du parti		NON	Non	Non	NON	
MONVILLE M.	carte et affiches, réseau personnel		Oui, à la province., Oui, à un autre niveau de pouvoir	changer la société, c'est irréaliste... être un moteur dans ma commune, au sein de mon arrondissement, voire en fonction des sollicitations à plus large échelle, c'est déjà très ambitieux !	Non	OUI	Elle a des compétences en interne, des moyens et une capacité d'action que n'ont pas d'autres niveaux de pouvoir.
Pirmolin Vinciane	Flyers, affiches, sms, réseau personnel		Option 4	Un moyen mais pas le seul	Cela dépend de la personne...	OUI	Institution démocratique au service des citoyens, mais qui doit être réformée
Marcq Isabelle	panneaux, courrier, journal		Oui, à la province.	oui si on est motivé et impliqué	oui	OUI	tant que les provinces existent sur le plan géographique, elles restent légitimes.
Absil Coraline	matériel du parti, tract personnel		Oui, à la province., Oui, à un autre niveau de pouvoir	Oui	non malheureusement	OUI	niveau de pouvoir intermédiaire intéressant et nécessaire entre les communes et la RW
CAPOT Fabienne	Tous	D'un instance "femmes" au sein de votre parti?,	Oui, à la province.	J'en suis convaincue, oui	J'ose l'espérer	OUI	Maillon indispensable entre les Villes et Communes, la Wallonie et la FWB. Niveau de pouvoir supracommunal

		D'autre associations?					mais toujours proche du citoyen avec une réelle connaissance des besoins du terrain.
Barbara Osselaer	réseau personnel et communication sur les réseaux sociaux		Oui, à un autre niveau de pouvoir	oui	Cela dépend du niveau auquel on est élu. Pour moi, il y a 2 types d'élus sont qui en font une carrière professionnelle et les autres qui font cela par conviction. malheureusement, les gens ne font pas de différence.	OUI	Elle est le lien entre le régional et le communale. Elle doit développer ce lien. Le personnel est très compétent et devrait venir plus en aide au commune. On devrait pouvoir diminuer les emplois trop spécifique dans les communes (diminution de coût) et travailler plus avec les agents provinciaux.
Charlyne Moretti	Affichage, media, presse, réseaux sociaux, porte-à-porte	D'un instance "femmes" au sein de votre parti?	NON	Oui	Cela dépend du niveau de pouvoir où ceux-ci siègent. La proximité est un facteur déterminant.	OUI	Celle-ci rend aux citoyens et aux Communes des services de proximité que ni la Région, ni la FWB ne rendent.
RAMLOT carmen	Matériel et FB Twitter		Option 4	Un des moyens	De moins en mois.	OUI	Rends bcp de services aux communes et aux citoyens

ROBERT MARYSE	Matériel mis à disposition par le parti, réseau personnel	D'un instance "femmes" au sein de votre parti?	NON, Oui, à un autre niveau de pouvoir	Peut être pas le meilleur moyen....mais la politique à sa place pour améliorer ou développer certaine action.	Certains citoyens gardent confiance ds leurs élues et élus, mais il faut reconnaître que les critiques sont plus fréquentes. Ce qui paraît normal vu les changements qui s'opèrent actuellement dont une paupérisation que s'installe.	OUI	Pour tous les services qu'elle propose aux citoyens (enseignement, social, culture,....)
Mahy Thérèse	Tous les réseaux		Oui, à la province.	pas nécessairement. L'engagement associatif est aussi un levier	non	OUI	/

Nom et Prénom	Si vous avez répondu "non", pourquoi vous-êtes vous présentée?	Pensez-vous que les provinces intéressent encore le monde politique ? En quoi?	Pensez-vous que les provinces intéressent encore les citoyens? En quoi?	Existe-t-il une structure « femmes » dans votre parti ?	En êtes-vous membre ?	Pensez-vous qu'il faille renforcer cette organisation « femmes » ou la "créer" si elle n'existe pas?
Crucke Julie	Pour être une force de proposition à un changement de paradigme	Oui pour les partis traditionnels car cela draine beaucoup de mandats rémunérés	Non, la province ne fait que des choses organisées aussi par d'autres niveaux de pouvoir	Oui, au niveau local	NON	NON
DEVILERS Fabienne		non, car ils pensent qu'en supprimant un niveau de pouvoir, ils feront des économies	oui en tout cas ceux qui font appel à celles-ci.	Oui, au niveau local, Oui, au niveau national	OUI	NON
MICHEL Françoise-Florence	pour préparer son évolution	pouvoir subsidiaire utile pour renforcer les mandats municipalistes des partis au pouvoir	distribution de subsides et de services au-delà des communes et en-deçà de la région	Non	NON	NON
Albert Suzette		On parle beaucoup d'aménagement des provinces en Bassins de vie... Peut-être veulent-ils faire des économies en réduisant le nombre "d'acteurs" sur le terrain. Mais on voit bien ce qui se passait il y a plusieurs années avec la RW. Ils disaient toujours ne plus avoir d'argent lorsqu'on faisait une demande qui nécessitait un peu d'investissement. Depuis le nouveau gouvernement wallon, il y a déjà eu des économies faites (surcharges personnel dans les cabinets ont été diminuées, de même que le nombre de voitures attribuées etc...). Les politiciens doivent "prendre le pouls" de leurs citoyens grâce aux représentants élus autour d'eux.		Non		NON

Keymolen Sophie		peu (un peu comme les cpas) - parce que c'est un travail peu connu et qu'il faut dépoussiérer un grand nombre de matière redondante ou pas / peu utile dans certaines provinces	idem pas assez car ce que fait la province est méconnu (idem pour l'UE) et qu'on ne constate pas directement son implication.. si on savait exactement tout ce qu'on réalise avec la province, par ou grâce à la province les gens pourraient mieux se poser la question de la nécessité	Oui, au niveau national	NON	NON
Nicole De Palmenaer	Pour soutenir la revendication d'une Communauté germanophone hors Province			Non	NON	NON
REIGNIER Véronique		je ne crois pas à en juger le nombre de ses détracteurs !!! mais je ne suis pas convaincue que le transfert de toutes les compétences vers une instance supérieure (Région) serait de nature à garantir la qualité des services proposés	le citoyen est perdu dans ce jeu de contestations, critiques , et ne sait plus comment penser ? nous défendons une institution , ses services ou son mandat . Tout est focalisé sur les intérêts personnels des mandataires et on occulte leurs réelles motivations !!	Non		NON
Dorselaer Anne		Non	Non sauf pour les primes et subventions	Oui, au niveau national	NON	

Hocquet Catherine		oui elles sont tout simplement méconnues	oui car la Province intervient dans le quotidien de certaines personnes même si malheureusement les personnes ne savent pas que c'est au travers de l'échelon provincial qu'elles sont "servies"	Oui, au niveau local, Oui, au niveau national	OUI	OUI
Lazaron Geneviève		Visiblement pas trop du côté des élus régionaux mais les collèges communaux des « petites » communes reconnaissent le rôle de la province et surtout son utilité .	Beaucoup de citoyens connaissent mal les provinces . Mais certains domaines sont plus visibles et intéressants : l'Enseignement et les formations . La Santé publique et le social	Oui, au niveau local, Oui, au niveau national	OUI	OUI
Lux Valérie			Les compétences provinciales, méconnues, intéressent les citoyens (enseignement, culture, santé, tourisme, etc.)	Oui, au niveau local, Oui, au niveau provincial/ régional, Oui, au niveau national	OUI	NON
De Troyer Dominique		Oui au niveau de la supracommunaute	Pas vraiment sauf au niveau enseignement	Non	NON	OUI
Bradfer Annick		pas les jeunes	souvent la province vient en aide aux citoyens	Non	NON	OUI
Courard christine		Non maheureusement	Ils ne se rendent pas compte de l'importance	Non		OUI

Balthazard Véronique		Je ne sais pas!	Oui	Oui, au niveau provincial/ régional	OUI	NON
Bia-lagrange Carine		non, beaucoup aimeraient que les moyens financiers soient rassembler au niveau de la région.	non , ils ne la connaisse pas et pensent que c'est un niveau administratif en trop et générateur de frais supplémentaires	Oui, au niveau provincial/ régional, Oui, au niveau national	NON	OUI
Masson Anne		Oui, je dirai qu'aujourd'hui le débat se porte dans l'horizon de la bonne gouvernance en lien avec la rationalisation des instances publiques. C'est un mauvais débat car cela occulte la vraie utilité de cette institution même lorsqu'elle s'occupe de matières gérées également par d'autres pouvoirs publics comme l'enseignement. La province est la seule instance à rester assez proche du terrain pour pouvoir pleinement appréhender le caractère unique de chaque territoire provincial et d'y développer des dynamiques qui correspondent aux besoins. Par ailleurs, les provinces disposent de moyens financiers qui ne seraient pas utilisés aussi localement si l'on tend vers une régionalisation.	oui même si certains doivent être sensibilisés à l'action provinciale.	Oui, au niveau national	OUI	NON
Heyard Nathalie		ceux qui connaissent, oui. les autres, moins	hélas non, par méconnaissance. les provinces doivent mieux communiquer	Non		NON

Muriel Brodure Willain		Oui pour récupérer leur moyen d'imposition	Quand ils connaissent	Non		NON
Maus Jennifer		Oui, par certaines compétences essentielles exercées	Non, car ils ne comprennent pas leur rôle et ne voient pas en quoi c'est un niveau de pouvoir nécessaire	Oui, au niveau provincial/régional, Oui, au niveau national	NON	OUI
Van Hoorde Colette		Non pour certains	Pas vraiment	Non	NON	OUI
Versmissen Sollie Chantal			Principalement pour l'ense	Oui, au niveau national	NON	NON
VENTURELLI Patricia		Les Provinces intéressent les communes en raison de leur rôle en matière de supracommunalité, domaine dans lequel la province du BW est fort active et qui constitue une source de financement non négligeable.	Niveau de pouvoir méconnu par les citoyens et dont ils sont peu intéressés.	Non		NON
COLLARD Cathy		Beaucoup moins maintenant	Ils ne sont pas bien au courant de ce qui existe comme aides aux citoyens et aux communes au niveau provincial !	Non	NON	NON
Beghin Manon		oui	non, ils ne voient pas l'intérêt	Non	NON	OUI

Nandrin Sabine		C'est difficile mais une réorganisation des bassins de vie et la supracommunalité sont des réponses que l'on peut donner.	Non car l'institution provinciale et ses atouts sont encore trop méconnus. De plus, les scandales n'ont rien arrangé et une partie des citoyens confondent tout.	Oui, au niveau national	NON	OUI
Anne Laffut			moyennement... le rôle de la province est trop peu connu car actions trop nombreuses entre autres...	Oui, au niveau national	NON	NON
Taulet Annie		Oui pour son niveau de pouvoir de proximité	Oui car elles ont des répercussions directes sur leur vie quotidienne(enseignement, santé, culture, tourisme, sport)	Non		NON
Carota Silvana	Tant que l'institution existe, nous devons en être	Certains n'y voit qu'une manière de profiter des différents mandats dérivés	Non	Oui, au niveau provincial/ régional, Oui, au niveau national	NON	NON
MONVILLE M.		Non, les politiciens n'en voient pas l'intérêt (comme les citoyens). Souvent ils connaissent mal l'institution provinciale, dont les moyens (financiers et personnels) et pratiques engendrent l'incompréhension voire la révolte chez certains mandataires issus d'autres institutions (parfois plus en difficulté).	Non, excepté lorsque membres d'une association, ils bénéficient d'importants subsides provinciaux.	Oui, au niveau national	NON	NON

Pirmolin Vinciane		Certains, oui, d'autres, non - les Provinces ont encore un rôle à jouer, notamment en termes de supracommunalité	Les citoyens ne connaissent pas (assez) le rôle et les services des Provinces	Oui, au niveau local, Oui, au niveau national	NON	
Marcq Isabelle		oui par ses compétences bien spécifiques tels l'enseignement, la personne "différente", les ETA, le sport, le développement économiques ...	non car trop mal connu	Oui, au niveau national	NON	NON
Absil Coraline		Malheureusement non	Non car nos services aux citoyens sont méconnus.	Oui, au niveau national	NON	NON
CAPOT Fabienne		Le PS est le seul Parti qui continue à défendre les Provinces parce qu'il a compris l'importance des missions accomplies par les provinces au bénéfice des citoyens mais sait aussi combien elles peuvent venir en complémentarité des actions menées par les Villes et Communes et en particuliers pour les petites communes qui n'ont pas nécessairement la possibilité de développer certains services liés à la Culture, la Santé, l'Action sociale, la gestion des voiries,...	La Province est un niveau de pouvoir terriblement méconnu et les citoyens ne se rendent parfois pas compte qu'ils utilisent des services organisés par la Province	Oui, au niveau local, Oui, au niveau national	OUI	NON
Barbara Osselaer		Non, car jusqu'ici c'était pour beaucoup le moyen de remercier des élus et leurs donner un mandat. Le travail effectué par celles-ci est important et de qualité. Une révision du fonctionnement doit avoir lieu pour permettre de mettre en avant le travail que la province peut exercer dans la supracommunalité.	Non car elles sont très peu connues. Dans le hainaut, je pense que lorsqu'on parle de la province les personnes ne connaissent que les écoles.	Oui, au niveau provincial/ régional	NON	NON

Charlyne Moretti		OUI, car elle garde toute sa pertinence dans le paysage institutionnel de la Belgique mais elle doit être réformée et modernisée	OUI pour les raisons évoquées plus haut même si ce niveau de pouvoir reste méconnu	Oui, au niveau national	OUI	OUI
RAMLOT carmen		Oui et non le budget donné peut être envie à d'autres instances	Oui et non la province communique mal	Oui, au niveau local, Oui, au niveau provincial/ régional, Oui, au niveau national	NON	NON
ROBERT MARYSE		Cela fait plus de 20 ans que les provinces sont en voie de disparition. La bonne gouvernance exige moins de conseillers, moins de niveau de pouvoir. Et donc les provinces ne rentrent plus ds la norme. Cependant qui va reprendre leurs services ??? La région, la commune ??? Et quid des intercommunales ???	,???? Pour autant que le service est rendu, le citoyen ne se soucie pas si c'est un service régional, communal ou provincial	Oui, au niveau local	OUI	OUI
Mahy Thérèse	/	NON	De manière générale non sauf s'ils ont besoin de la Province pour un subside ou une aide.	Oui, au niveau provincial/ régional	OUI	NON

Nom et Prénom	Pensez-vous que la voix des femmes est suffisamment écoutée au sein de votre parti ?	Avez-vous cherché à toucher un électorat féminin	Pensez-vous que la loi électorale est favorable aux femmes (en quoi)?	Pensez-vous que les quotas (ou toute autre règles astreignantes) sont utiles ?	Etes-vous active dans une association ? Si oui, laquelle ?	Dans votre entourage, quelqu'un fait-il de la politique (si oui, qui)?
Crucke Julie	oui	pas plus que masculin	la règle de la tirette oblige à présenter des femmes	Souvent pour forcer à faire évoluer les mentalités	non	Oui, mon compagnon
DEVILERS Fabienne	oui	non	oui	non	oui	non
MICHEL Françoise-Florence	pas de clivage hommes/femmes dans le travail, c'est la personnalité qui compte	par défaut sans doute, car copines etc	ni plus ni moins que les hommes	oui, pour prise en compte de la diversité	diverses assoc. culturelles et environnementales	famille: non/ amis: oui
Albert Suzette	Oui	Pas spécialement	C'est une aberration d'imposer un quota. L'égalité de la femme n'est pas du tout respectée en imposant ce système. Si on a envie de se présenter, il est inutile que les hommes décident pour nous.	Ridicules !!	Ligue de la Sclérose en plaques; Alzheimer; Service club (Ladies Circle)....	Oui, mon mari

Keymolen Sophie	elle est écoutée mais pas toujours assez	non	oui	non	non	non
Nicole De Palmenaer	oui	non		non- tout au contraire, les femmes ont souvent un rôle alibi	non	amis
REIGNIER Véronique	il faut que la femme , comme l'homme d'ailleurs, puisse démontrer ses connaissances, ses motivations, sa maîtrise des dossiers , alors oui je crois que nous sommes écoutées	oui pour tenter de " rassurer " les femmes qui souhaiteraient être sur les listes et convaincre celles et ceux qui sont " septiques" quant à la valeur des femmes .	elle l'est en ce sens qu'elle " impose" des quotas de présence dans les instances . C'est à la fois un bien mais à la fois aussi regrettable car cela devrait pouvoir être spontané.	réponse mitigée : tout dépend de la conception du " local" chez moi dans ma commune, nous sommes femmes pour hommes ! cela se passe bien et naturellement car des femmes se sont portées candidates et ont pu être élues.	en matière logement, social ,	mon compagnon,
Dorselaer Anne		Non		Oui		
Hocquet Catherine	elle est écoutée mais peut être pas assez	oui en plus des autres électeurs		c'est un mal pour le moment mais qui dans quelques années ne sera plus utile	oui au niveau des femmes libérales et dans d'autres associations non politiques	non
Lazaron Geneviève	Non	Pas spécialement mais dans les rencontres directes (sur les Marchés) oui j'interpelle les femmes plus facilement	Oui la parité sera respectée et le « placement » peut être plus favorable	Je préfère le respect du choix démocratique désigné par les électeurs .	Oui Folklorique	Oui/ non.....je viens du milieu (Père politicien décédé) mon mari est collaborateur politique

Lux Valérie	oui	non	oui	Ils ont une certaine utilité, mais heurtent ma conviction. Les femmes étant des êtres humains à part entière, pas une espèce protégée.	non	oui
De Troyer Dominique	Non	Oui	Non	Non	Association des transplantés cardiaques	Ma soeur
Bradfer Annick	pas assez souvent	non	leur représentation au sein des listes	oui	plusieurs	non
Courard christine	Non	Pas spécialement	Non	Oui	Diverses but social	Oui
Balthazard Véronique	Non	Non			non	oui (soeur)
Bia-lagrange Carine	oui	pas spécifiquement	oui	oui	pas dans une association féminine	non
Masson Anne	oui sans aucun doute et depuis toujours. Je n'ai jamais ressenti de différence de traitement	Non	Oui. Je me suis engagée il y a 18 ans par conviction. Je pense que cela aurait été plus difficile il y a une quarantaine d'années. Les partis n'avaient pas autant besoin des femmes!	oui mais je le regrette. Les femmes sont trop peu nombreuses à s'engager sur base volontaire.	associations à vocation culturelle	non

Heyard Nathalie	oui	non, pas forcément	oui, en obligeant les listes à mettre des femmes	oui, même si il y a un côté dérangeant, c'est hélas nécessaire...je suis malgré tout soulagée de n'avoir jamais eu besoin des quotas pour être élue et avoir les postes que j'ai eu	dans beaucoup...social, culturel....	Il y a toujours eu quelqu'un dans la famille...nous avons toujours été sensibilisé à la démocratie et la citoyenneté
Muriel Brochure Willain	Comme partout	Non	Oui	Oui	Non	Non
Maus Jennifer	Pas plus ni moins que dans la société de manière générale	non	Oui, par l'obligation d'alternance dans la constitution des listes	Non	Oui, l'ASBL que je dirige	Non
Van Hoorde Colette	Moyen	Non moyen		Non	Fps seniors cercle de mycologie	Non
Versmissen Sollie Chantal	Oui	Non		Si les femmes s'investissent oui...	Oui, fondation contre le cancer	Non

VENTURELLI Patricia	Oui	Oui	En partie en raison des quotas.	Je pense qu'au départ les quotas (1/3) de femmes étaient utiles afin d'inciter les instances politiques à se tourner vers les femmes. Aujourd'hui à mon sens les quotas sont "dévalorisants" par les femmes car ils laissent à penser qu'ils sont nécessaires pour voir des femmes occuper certains postes (collège communaux et provinciaux par exemple). Une femme peut y arriver par elle-même sans quotas (personnellement je n'ai pas eu besoin des quotas pour siéger au sein du Collège communal suite aux élections communales de 2006 et 2012 - nos règles internes déterminant que les places au Collège étant attribuées en fonction du nombre de voix). Je préfère un homme motivé et compétent au sein du Collège qu'une femme qui est là parce qu'il faut en raison des quotas.		Non
COLLARD Cathy	Oui	Pas spécialement	La parité rendue obligatoire renforce plus le rôle des femmes	Pas toujours, il ne faut pas mettre des personnes non intéressées pour pouvoir présenter une liste	ALE Namur	Mon père en a fait
Beghin Manon	non	oui	non	oui, ils permettent aux femmes d'avoir leur place mais il est dommage d'avoir besoin d'un quota pour cela...	association de fête de quartier	oui, mon père
Nandrin Sabine	Moyennement	Non	Je pense qu'il faut choisir en fonction des qualités des personnes et non du sexe pour remplir la mission.	Oui pour le moment. Cela devrait être naturelle mais la femme en politique doit se battre plus qu'un homme car ils sont toujours majoritaires aux postes décisionnels.	Non	Oui mon père qui termine son mandat et ne se représentera pas.

Anne Laffut	oui	non	pas spécialement	en partie (1/3 2/3 ok mais pas favorable à la parité totale)	non	non
Taulet Annie	Oui	Pas spécialement	Oui grâce à la parité hommes-femmes sur les listes de candidats aux élections	Oui car sans eux, il y aurait encore moins de femmes au pouvoir	Non	Non
Carota Silvana	Oui	Non	Non	Oui	Asbl Le Foyer	Oui. Une nièce
MONVILLE M.	oui	non	oui	Elles ont une utilité mais je n'y suis pas favorable	oui, dans plusieurs (Centre culturel, Fagotin, Domaine de Berinzenne...)	non
Pirmolin Vinciane	Oui	Pas spécialement	Voir question ci-dessous	Non, il faut la bonne personne au bon endroit et ce n'est pas en imposant des quotas que l'on rencontrera cet objectif. Il faut par contre sensibiliser les femmes, mais également les hommes, les jeunes... tous les citoyens à la politique	Qu'entendez-vous par "association" ?	Auparavant, mon papa
Marcq Isabelle	oui	non	oui par l'imposition de la répartition du nombre de femmes sur une liste électorale.	non	non	amis, famille
Absil Coraline	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui mon papa
CAPOT Fabienne	OUI	Non	Non	Oui	Non	Non

Barbara Osselaer	oui	non	oui en obligeant la présence de femme on a vu apparaître de plus en plus de femme au sein des conseils.	oui, mais il ne faudrait pas exagérer car peu de femme sont réellement intéressée par la politique. Le rôle de la femme est encore très important au sein des familles et tous les conjoints ne sont pas d'accord de mettre leurs objectifs de côté pour le travail politique de leur épouse.	non	oui mon cohabitant
Charlyne Moretti	OUI	Pas particulièrement	OUI, parité des genres sur les listes électorales et tirette sur ces mêmes listes; quota dans les instances décisionnelles (exécutives, Collèges, etc ...)	OUI afin de représenter au mieux les composantes de la société	Non, pas en particulier	Non
RAMLOT carmen	Je ne suis pas dans le secret des dieux	Non	Elle l'a été et heureusement Ces obligations ne seront plus nécessaires un jour j'espère	Au début oui	Oui et non	Non
ROBERT MARYSE	Oui	Pas nécessairement	L'obligation de la "tirette" et des quotas aide à une amélioration	Disons qu'ils aident	Plus actuellement	Non
Mahy Thérèse	NON	NON	NON	OUI	Avant oui mais avec mon mandat je n'ai plus le temps	NON

Nom et Prénom	Est-ce difficile de concilier vie politique avec :	Pouvez-vous expliquer votre/vos choix dans la précédente question?	Voulez-vous ajouter un commentaire?
Crucke Julie	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	Le groupe Ecolo à la province de Hainaut se bat pour adapter les horaires, peu conciliables avec un travail non politique. En travaillant à temps plein, je dois consacrer des soirées ou week-ends à la politique, donc sacrifier une partie de la vie privée.	
DEVILERS Fabienne	votre vie professionnelle ?	Travaillant à Bruxelles, les déplacements doivent se faire souvent aux heures de fortes affluence.	
MICHEL Françoise-Florence	votre vie privée (ou familiale)?	gestion du temps peu libre, rester soi-même en dehors de la présence publique, ne pas imposer ses choix et actions en famille, recherche d'harmonie entre être et paraître	Pourquoi ce sujet femmes et province? Pourquoi ne pas interroger aussi les hommes élus provinciaux pour comparer? Y apparaîtrait peut-être un état de fait clivant entre les deux sexes...à défaut d'être révélateur du microcosme d'un pouvoir intermédiaire établi, jusqu'à quand???
Albert Suzette		Non dans la mesure où mes enfants sont indépendants et que nous sommes toujours sortis beaucoup avant de faire de la politique. Et on continue à vivre normalement !	Il y a des paragraphes qui ont "disparus"...et impossible de retourner en arrière. Si certaines pages sont vides....j'en suis désolée. Bonne chance pour votre travail.
Keymolen Sophie	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?	j'ai la chance d'être indépendante et donc modeler un peu mon temps et mon agenda en fonction des nécessités sans quoi je ne pourrais pas faire autant que j'en fais.. concilier des réunions le soir, le suivi des devoirs à la maison et des enfants en bas age qui réclament votre présence est très compliqué!	
Nicole De Palmaer			ce serait intéressant d'apporter une attention à l'avis des partis germanophones sur la Province de Liège et les structures provinciales.

REIGNIER Véronique	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	il faut effectivement pouvoir concilier le tout avec harmonie car toutes les situations professionnelles ne permettent pas de pouvoir concilier facilement avec la politique. Je n'ai personnellement pas entrepris d'engagements politiques aussi longtemps que mes enfants n'étaient pas en âge de se débrouiller,Faire de la politique exige des choix, des privations, ...; il faut savoir jongler et rester disponible pour des moments privilégiés avec ses proches	
Dorselaer Anne	votre vie privée (ou familiale)?	Horaires et réunions tardives!!	
Hocquet Catherine	votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	au niveau familial vous devez avoir un conjoint qui accepte le rythme de vie d'une femme politique ainsi que ses absences	
Lazaron Geneviève	votre vie privée (ou familiale)?	Faire de la politique demande un investissement important et beaucoup de temps à y consacrer au détriment de sa vie de familletout est une question d'organisation et de privilégier la qualité du temps consacré à la famille que la quantité ,	Je suis dispo pour plus de précisions
Lux Valérie		Mon investissement politique est limité au niveau local et géré en terme de timing familial. Mon mari est également actif en politique et donc comprends parfaitement la situation. Mon emploi est complètement séparé du reste.	
De Troyer Dominique	votre vie privée (ou familiale)?	Horaires et temps disponibles pour une vie de famille	
Bradfer Annick	votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	je suis souvent en réunions en soirée	

Courard christine	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	Très prenant peu gratifiant	
Balthazard Véronique	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?	Pas facile d'adapter ses horaires de travail. Nombreuses réunions nécessitant de passer des soirées hors de la maison.	
Bia-lagrange Carine	votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	la vie politique demande une grande disponibilité aux heures habituellement dédiées à la vie de famille 'soir et weekend). Il faut donc apprendre à gérer cela et le partenaire doit y être favorable et prendre le relais notamment pour les enfants.	mettez en avant les avantages d'un engagement politique car nous avons besoin de jeunes recrues dynamiques!!
Masson Anne ?	votre vie professionnelle	Concilier vie politique et vie professionnelle est extrêmement complexe lorsqu'on est membre d'un exécutif, que l'on soit un homme ou une femme	
Heyard Nathalie	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?	j'ai la chance d'avoir un conjoint soutenant. la politique est très chronophage et surtout en soirée...ce qui demande des sacrifices pour toute la famille....	
Muriel Brodure Willain	votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	Pas le temps	Merci
Maus Jennifer	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	Les horaires des réunions et activités sont difficilement compatibles avec une autre vie professionnelle ainsi qu'avec la vie privée	

Van Hoorde Colette	votre vie privée (ou familiale)?	Ça prends pas mal de temps si on veut bien se consacrer à sa fonction	Je trouve dommage que je dois acheter le journal pour être au courant des décisions et actions des échevins et députés. On ne nous met pas au courant J'ai demandé d'avoir des News par mails avant les journaux mais rien Bien dommage ça donne parfois plus envie de faire la politique car les gens vous disent ah t'es pas au courant ? Ben non Triste
Versmissen Sollie Chantal	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	Prendre du congé sans soldes, ne pas être maman à temps raisonnable, être très st absente les soirs et WE	
VENTURELLI Patricia		Pas toujours facile de concilier vie politique avec vie professionnelle et vie privée mais tout est question d'organisation.	
COLLARD Cathy	votre vie privée (ou familiale)?	Je me suis engagée en politique pour exercer mon mandat de la meilleure façon, ce qui implique beaucoup de réunions, préparation et étude des dossiers ! On est souvent absent en soirée, la famille est donc un peu malmenée !	
Beghin Manon	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	la vie politique interfere dans tout	
Nandrin Sabine	votre vie professionnelle ?	Les horaires ne sont pas toujours compatibles. J'ai donc du prendre un 3/4 tps pour pouvoir remplir mes obligations politiques.	
Anne Laffut	votre vie privée (ou familiale)?	Peu de temps à consacrer à sa famille	
Taulet Annie			

Carota Silvana	votre vie privée (ou familiale)?	Je suis trop souvent absente	Le 29 mars, j'ai donné ma démission au sein du Conseil provincial et j'ai quitté le parti.
MONVILLE M.	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	La vie politique impacte à tous niveaux. C'est prenant, chronophage, source de tension et pression. L'engagement politique implique une grande disponibilité. La vie politique pénètre votre cercle familial et vous perdez une part d'intimité.	Bravo pour votre détermination. J'avais bien reçu vos emails, mais suis obligée de prioriser les suivis du fait d'une surcharge... Heureusement, il y a les vacances pour vous répondre.
Pirmolin Vinciane	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	La politique étant énergivore, il faut tenter de tout concilier...	
Marcq Isabelle	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	la vie politique prend du temps et de l'investissement personnel	toutes mes excuses de vous avoir répondu si tardivement. ma vie professionnelle et familiale sont mes priorités actuellement.
Absil Coraline	votre vie de couple?	L'agenda est fort chargé et différent ce qui peut être compliqué.	
CAPOT Fabienne		Ma profession actuelle correspond à mon mandat, je n'ai pas d'enfant à charge et mon mari qui est pensionné comprend parfaitement les enjeux et me soutient. Son père était sénateur et échevin socialiste, il a donc toujours vécu dans le milieu politique	
Barbara Osselaer		pas de difficulté car des choix de vie ont été effectués et cela me permet de mener à bien les différents trajets de vie	Il serait intéressant de connaître la vision des hommes sur les parcours politiques des femmes. Est-ce que leur vision de la politique à changer? Pour avoir eu la chance d'être échevine dans un collège, je peux vous dire que la politique reste un monde d'homme. Même quand vous représentez votre commune à l'extérieur, les hommes restent soudés. On doit prouver deux fois plus nos qualités de gestionnaires par rapport à un homme.

Charlyne Moretti	votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	Ma vie professionnelle est politique et donc étroitement liée à ma vie de mandataire; l'investissement personnel et la disponibilité requis restent difficilement compatibles avec une vie de couple et/ou familiale	La vie politique est passionnante et les défis à relever nombreux pour améliorer de vie de chacun-e, au regard des nouvelles problématiques qui se présentent à nous
RAMLOT carmen		Tout reste une question de choix et de priorité	Ouf :-)
ROBERT MARYSE	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?	Il faut beaucoup d'organisation, surtout pour des jeunes parents.	Il faut conserver beaucoup d'enthousiasme pour faire de la politique. Et j'ai toujours de l'enthousiasme et de l'énergie.
Mahy Thérèse	votre vie professionnelle ?, votre vie privée (ou familiale)?, votre vie de couple?	Vie de couple Non sauf au moment des campagnes où on est largement sollicitée et fort absente de la maison. Les tensions apparaissent. On a aussi besoin d'être plus soutenu. Le conjoint doit accepter beaucoup de choses et être très compréhensif et positif	/

Annexe 2 – Compte-rendu des interviews.

Anne LAFFUT – conseillère provinciale du Luxembourg.

C'est une interview qui a été réalisée par téléphone. Les conditions étaient bonnes. C'est elle qui a décidé du moment.

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ? Quel est votre parcours professionnel, etc ? quelles sont vos études ?

J'ai fait une année de droit et puis j'ai fait un graduat en langue comme assistante de direction.

Au niveau de mon parcours professionnel, j'ai toujours travaillé là-dedans. J'ai commencé comme attaché parlementaire pour un député fédéral dans le namurois. Il est devenu ensuite député – c'est encore permanent à l'époque – dans la province de Namur. Donc j'ai travaillé un peu dans son cabinet à Namur. J'ai commencé à travailler en 1995.

J'ai été collaboratrice parlementaire à la Chambre pendant...hum... J'ai été collaboratrice parlementaire presque sans interruption de 1995 à 2007. Hormis cette petite période à la province. Ça fait presque 12 ans.

Pourquoi avoir décidé de vous lancer en politique ?

Oui, je ne suis pas issu d'une famille de politiciens, je n'ai pas d'ami proche qui faisaient de la politique mais voilà, la gestion du bien public m'intéressait mais sans plus. Voilà, c'était le fait de travailler un peu là-dedans. C'est aussi avoir travaillé à la commune de Bastogne.

Je me suis présentée pour la première fois à la province en 2000. Parce qu'ils cherchaient quelqu'un sur Libin et que c'est une opportunité. Au niveau de la locale, on m'a demandé si ça m'intéressait. Ben, j'ai tout de suite dit oui. Je me suis présentée donc en 2000 et j'ai été élue conseillère provinciale de 2000 à 2006. Ça, c'est ma première expérience en tant qu'élue.

Je me suis présentée pour la première fois à la commune en 2006. Je n'étais pas tête de liste, j'étais deuxième sur la liste. Mais, comme j'ai fait le plus gros score, j'ai été élue bourgmestre la première fois où je me suis présentée à la commune.

C'est un peu le hasard. Le fait que j'ai travaillé là-dedans tout de suite quand je suis sortie de l'école. C'était normalement pour un remplacement puis finalement il m'a gardée. J'aimais bien la gestion des dossiers etc. je me suis présentée pour la première fois à la province et j'ai fait beaucoup de rencontres. J'y aussi appris pas mal de choses par forcément dans la gestion de la commune mais plus au niveau politique. J'ai fait pas mal de connaissances dans tous les milieux de la province. Forcément, on doit représenter la province dans IDELUX ou le CHA¹⁰³ à l'époque. J'ai mis mon nez un petit peu partout pour voir comment ça se passait et voir si j'accrochais. Et j'ai bien accroché.

Très vite, j'ai eu envie de faire quelque chose au niveau de la commune même si je n'étais pas forcément connue dans la commune. J'étais connue dans mon village comme tout le monde mais je n'étais pas... quand je me suis présentée la première fois, j'ai fait tout le tour des maisons à pied, j'ai

¹⁰³ Centre Hospitalier de l'Ardenne.

« cabané » comme on dit. Quand j'étais un peu démoralisée, ma sœur me conduisait. J'ai fait ça pendant des semaines. Il y a plus de 2000 maisons, j'ai fait les 2000 maisons de la commune à pied.

Quand il n'y avait personne, j'avais préparé un petit papier en disant : voilà, je suis candidate aux élections, je suis passée près de vous pour discuter mais vous n'étiez pas à la maison. Si vous souhaitez que je repasse, voici mon numéro. C'était matériellement impossible de repasser tout le temps chez les gens pour être sûre qu'il y ait quelqu'un. J'ai vu beaucoup de monde, il y en a beaucoup que je n'ai pas vu mais voilà, je suis passée partout pour mettre ma petite carte et proposer aux gens de me revoir.

Depuis, je suis bourgmestre et je me suis représentée à la province en 2012. Je suis redevenue conseillère provinciale et quand Benoît PIEDBOEUF est devenu député fédéral et qu'il a quitté la province, je l'ai remplacé comme chef de groupe à la province en 2014.

Au niveau des élections de 2012. Vous étiez tête de liste ?

A la commune, oui. A la province, je n'étais pas tête de liste mais je pense que j'étais deuxième. Je ne me souviens pas vraiment.

J'ai fait beaucoup d'élections : deux élections fédérales, une élection régionale. J'ai d'ailleurs fait mon plus beau score en 2010 où j'étais troisième sur la liste quand Carine LECOMTE a été élue députée fédérale, j'avais fait plus de 3000 voix en plus qu'elle. Mais bon, elle était deuxième et bénéficiait des votes en case de tête et elle a été élue. C'est le jeu. On sait quand on s'engage, on sait à quoi on peut s'attendre.

L'aventure vous aurait plu ou vous préférez un engagement plutôt local ?

Honnêtement, je suis heureuse dans ce que je fais. Pour moi, ça reste le plus beau des mandats. Je suis quelqu'un d'ambitieux à outrance. J'adore gérer ma commune même s'il y a des moments plus décourageants que d'autres. C'est gai d'être proche des gens mais en même temps on s'en prend plus vite plein la figure. C'est beaucoup plus direct et ça nous touche beaucoup plus. Mais ça reste le plus beau des mandats. Quand on veut faire quelque chose et bien on est capable de le faire, on est capable de le mettre en œuvre. Oui on a besoin de subsides mais quand on fait des beaux dossiers, je suis persuadée qu'on peut les avoir. Quelle que soit la couleur politique. Je ne suis pas partitocrate, je trouve qu'il y a des bons et des mauvais partout.

Maintenant, je me suis présentée. Je me présente aux élections aussi parce qu'ils ont besoin de femmes etc. L'échelon fédéral me parle moins mais je vois parfois au niveau de la région, enfin, ça va un peu mieux maintenant forcément. Mais je crois qu'il y a pas une semaine où il n'y aurait pas quelque chose à dire. Il n'y a rien à faire, ce sont des matières qui touchent plus la commune et il y a tellement de choses en effet... je pense que mon souci c'est d'apporter quelque chose. Donc, je pense qu'au niveau fédéral, je n'apporterais pas grand-chose parce que ce ne sont pas des matières qui me touchent particulièrement. Au niveau de la région, il y a pas mal de matière où je me dis qu'avec mon expérience de 12 ans à la commune mais aussi à la province, j'ai aussi 12 ans... je me dis que je pourrais apporter des choses.

Je n'en fais pas une obsession. Je suis bourgmestre, je rêve de le rester tant que j'ai l'envie et des idées. Tant que je me dis que ça je voudrais bien encore le faire. J'ai pas encore fait toutes les choses que je voudrais faire. Donc, tant que l'envie est là... voilà.

En 2018, vous vous représenterez à la province ? Cela fait partie de votre engagement local ?

Oui. A la province ce n'est pas la même chose. Ça reste un pouvoir proche du citoyen. Ce qu'il y a aussi, c'est que la province, enfin dans notre province, l'institution est partie prenante de toute une série de choses que ce soit VIVALIA ¹⁰⁴ en soins de santé ou que ce soit IDELUX pour le volet économique. On a des choses à apporter. Même si ce n'est pas la province en tant que telle. Même si, je ne suis pas tout à fait d'accord avec la manière dont elle fonctionne.... Même pas du tout. Elle fait quand même des choses, il y a beaucoup d'employés. Il y a réellement de très belles choses qui émanent de la province. Ça crée des liens aussi entre les communes qui sont souvent loin les unes des autres. C'est un niveau où je me sens bien aussi. Maintenant, si je dois choisir entre les deux, c'est évident que c'est la commune qui passera. Sans aucune hésitation.

Vous n'êtes pas d'accord avec le fonctionnement de la province ? L'institution ou la manière dont elle est gérée ?

C'est la manière dont elle est gérée. Voilà, il y a peu de population en province de Luxembourg donc on existe très peu ailleurs et on le sait bien. C'est vrai que la province, par le passé et dans toute une série de domaines a joué un rôle important. On ne peut pas nier ça. Qu'on l'appelle province ou qu'on l'appelle autre mais il faut que l'on ait une force de frappe quelle qu'elle soit. Et là, c'est alarmant, on a du mal à trouver un consensus politique. C'est vraiment quand c'est la catastrophe qu'on vient comme des carabiniers chercher un peu tout le monde en disant là il faut vraiment faire quelque chose. Sinon, le consensus est très peu là.

Et la province fait beaucoup trop de choses et ne se concentre pas sur l'essentiel. Nous on a des réunions où on a un budget et on un député qui vient en disant qu'il reste 20.000 euros et demande ce qu'on en ferait bien. Quand on est mandataire communal, ça rend malade d'entendre ça, malade. Ils font des brochures... il y a un gaspillage ! Je le dis chaque année, ce n'est pas une surprise. Je fais un discours chaque année comme cheffe de groupe. On dit que nous on ne ferait pas de la même manière. C'est plus politique mais on reste convaincu de ce que l'on dit. Enfin, moi je suis convaincue par ce que je dis chaque année. On ne peut pas dire non plus que tout est à jeter évidemment parce qu'il y a plein de fonctionnaires qui travaillent super bien et qui font du bon boulot, qui font ce qu'on leur demande. A côté de ça, il y a plein de choses qu'on fait et qu'on ne devrait pas faire et on ne se concentre pas sur l'essentiel. La province devrait être un moteur et voilà...je peux en parler pendant des heures et dans le détails...

Côté femmes et politiques, est-ce qu'il y un organe femme ?

Au niveau national, il y en a un mais pas au niveau du Luxembourg. Je ne suis pas féministe à la base. Je ne sais pas si je suis un bon exemple. Je trouve qu'avoir des femmes pour avoir des femmes, c'est grotesque. Je ne suis pas pour la parité.

Un tiers /deux tiers, je trouve que c'était indispensable. je pense que sinon il y aurait encore moins de femmes aujourd'hui. Je pense qu'on n'est pas tous fait de la même façon et je pense que les aspirations des femmes restent fort différentes de celles des hommes. Il n'y a rien à faire. Et quand je vois certaines femmes au pouvoir dans certaines instances, je ne vais pas citer de nom, qui sont là uniquement parce que ce sont des femmes, qui ne maîtrisent rien, on se demande si elles sont heureuses d'être là finalement... je trouve ça triste.

Même au niveau pour faire ma liste. Cette fois, j'ai eu de la chance, j'ai trouvé plein, plein de femmes qui avaient envie de se présenter. Mais j'ai dû aussi refuser un paquet d'hommes. J'ai dû susciter

¹⁰⁴ Intercommunale de soins de santé en province de Luxembourg

l'intérêt des femmes et je sais que certaines n'iront pas jusqu'au bout parce qu'il y a une vie de famille. Parce quand on rentre chez nous on a encore du travail. Même si les hommes ont pris une part dans la vie de couple, etc. bien plus importante que par le passé, ce n'est pas la même chose. Alors je pense qu'il y a beaucoup de femmes qui hésitent. Même si j'adore ce que je fais, je dois bien admettre que parfois, c'est difficile de trouver une place pour tout. Je ne m'arrête jamais, il n'y a jamais un moment où je me dis voilà, je n'ai rien à faire. Ça ne m'arrive jamais.

Je ne me plains pas. Si les aspects négatifs étaient plus importants que les autres, j'arrêtera. Donc, voilà. Je ne me plains. Enfin, je n'ai pas besoin d'un organe où les femmes se retrouvent pour discuter d'histoires de femmes, ça non. C'est vrai qu'au départ, en 2000 sur les listes provinciales, il y a un grand nombre de fois où je me suis retrouvée la seule femme autour de la table. Je suis quelqu'un qui a du caractère donc ça ne m'a pas dérangée. Je n'en ai jamais souffert personnellement.

Maintenant, peut-être que parfois, c'est aussi peut-être parce que je ne suis pas quelqu'un d'ambitieux, même quand j'ai eu envie de choses, je n'ai pas su jouer des coudes comme on dit comme certains mâles. Donc, parfois, je pense que j'ai raté des opportunités parce que j'étais une femme, probablement.

Je n'ai pas besoin de réunir des femmes pour me lamenter ou pour organiser un front commun. Ce n'est pas mon tempérament et je ne souffre pas de ma qualité de femme.

Est-ce que vous pensez qu'il faut intéresser les femmes à la carrière ?

Maintenant, qu'il y a la parité sur les listes, je ne vois pas ce que l'on pourrait faire de plus. Si elles ont envie de s'impliquer, elles le feront comme les autres, si les électeurs voient qu'elles sont motivées, ils les éliront comme les autres.

J'ai trouvé frustrant par le passé où pour avoir une femme dans le collège pour avoir la mixité, parce que c'était obligatoire, on a été cherché des femmes qui n'étaient pas du tout élue pour faire partie du collège. Je trouve ça scandaleux.

Maintenant, au collège de Libin on est deux femmes au collège. On est cinq au collège, on est donc deux femmes sur trois. On va être six aux prochaines élections, il n'est pas exclu que les femmes soient majoritaires. C'est une question de tempérament, c'est une question de réalité du terrain.

Au-delà de la parité, je ne trouve pas normal qu'il doive y avoir un tiers au collège non plus. Je ne suis pas pour les quotas et ce type de règle. Je pense que l'électeur est grand assez pour choisir ses élus. J'ai un problème de démocratie par rapport à ça que ce soit dans le conseil ou dans le collège. Il faut quand même élire des gens qui ont envie.

Est-ce que vous pensez qu'on est à l'égalité entre les femmes et les hommes ?

En politique comme ailleurs, c'est comme dans la vie. J'aime encore que les hommes soient galants. Je trouve qu'il y a des choses qui doivent rester. Je ne réclame pas l'égalité à corps et à cris. Je trouve qu'il y a encore des tâches qui sont plus féminines et il y a des tâches plus masculines. Enfin voilà, c'est comme ça.

C'est toujours une question de personnalité, de tempérament. Si ce sont des gens bien... j'ai juste envie d'honnêteté et de compétences. Je trouve que oui, on parle de quotas hommes/femmes mais on ne parle jamais d'un minimum de compétences non plus. Ça, c'est plus compliqué à gérer évidemment. Je ne dis pas qu'il y a une solution miracle mais on se retrouve parfois avec des gens qui font plein de voix et qui ne sont pas capables de gérer un dossier et ça aussi c'est frustrant. On doit faire confiance à l'électeur et c'est comme ça...

Quelles sont les plus grandes difficultés à remplir un mandat provincial ? Comment concilier avec une vie personnelle ?

Quand j'ai été élue bourgmestre, j'ai continué à travailler à mi-temps pendant quelques mois mais j'ai très vite abandonné. Parce que je ne vivais plus, parce que je n'avais jamais le temps de faire ce que je voulais faire. Et encore, je n'étais pas élue conseillère provinciale à l'époque.

Voilà, je suis bourgmestre et le mandat de conseillère provinciale me prend quand même du temps. Ce n'est pas le conseil parce que ce n'est qu'une réunion par mois, c'est journée par mois. Le problème c'est que la province est représentée partout. Par exemple, IDELUX il y a des réunions tout le temps, il y a des commissions tout le temps en dehors de ces heures-là. Ce sont toujours des réunions à 18h. Je le reproche souvent ça de mettre des réunions à 18h moi je préfère les mettre au soir quand j'ai mis les enfants coucher et que j'ai fait à manger.

C'est une question d'organisation. C'est difficile. Parfois, je me dis que je ferais bien autre chose mais je n'en ai pas la capacité. Au niveau du temps, je travaille jusqu'à 10h tous les jours. Je n'ai pas le temps en général pendant la journée de répondre aux mails donc je travaille à la maison au soir. J'ai une réunion au soir et je prends mon ordinateur.

J'ai trois enfants aussi et il faut être là un minimum pour eux. À côté de cela, j'ai la chance de pouvoir un minimum m'organiser. Si un jour ils ont vraiment besoin de moi en journée et bien je peux être là. Il y a des côtés positifs comme dans tout. C'est un gros investissement comme dans tous les métiers quand on les fait avec passion et que ça vous prend aux tripes.

Le plus difficile, c'est de trouver du temps. Du temps pour moi, je n'en prends jamais.

Comment voyez-vous l'avenir des provinces ?

Les provinces sont menacées et à juste titre parce qu'on n'a pas fait ce qu'il fallait. Je trouve qu'on est une province on doit quand même avoir un organe où on doit pouvoir se réunir et où on doit compter quelque part.

C'est peut-être toujours délicat d'en parler parce qu'il y a du monde, il y a un paquet d'employés provinciaux qui font bien leur travail. Heureusement, il y a des gens compétents. À côté de ça, il y a un gaspillage terrible. On fait des enquêtes pour le plaisir, on fait des magazines qui coûtent je ne sais pas combien et que tout le monde met à la poubelle. On doit se centrer sur les choses essentielles. Quand je vois ce que l'on dépense en province de Luxembourg, je trouve ça honteux ce que l'on va chercher dans la poche des gens. Avec cet argent, je pense qu'on pourrait faire autre chose, qu'on pourrait travailler d'une autre manière.

Alors moi, que cela s'appelle province ou que cela s'appelle autrement. Peu importe.

Maintenant, la suppression des provinces, ce n'est pas si évident que cela. Ça aura des répercussions sur plein d'autres choses. Il y a une étude qui a été réalisée et qui met quand même en lumière les difficultés.

En province de Luxembourg, je pense qu'on doit avoir quelque chose mais pas ce qu'il se passe maintenant.

Je suis pour une réforme profonde. Je suis pour rationaliser. Je pense que les supprimer, ce sera difficile.

Chantal VERMISSEN, conseillère provinciale dans le Brabant Wallon.

Première interview que j'ai réalisée. Je ne me sentais pas à l'aise. Je me suis perdu sur le chemin. Je suis arrivé pile à l'heure alors que j'aurais dû être bien à l'avance.

Elle m'a reçu dans la cafétéria de la commune. Ce n'était idéal car il y avait du passage et on ne peut pas parler comme on veut.

Est-ce vous pourriez vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Chantal VERMISSEN de mon nom d'épouse et SOLLIE de mon nom de jeune fille. J'ai 57 ans, j'ai trois enfants. Je suis infirmière de formation et je travaille encore un jour par semaine à l'hôpital.

J'ai un mari qui est médecin généraliste. J'ai donc trois enfants qui ont 30, 29 et 26 ans. Ils sont tous les trois indépendants et ils travaillent.

Je me suis engagé en politique en fait parce qu'en 2000, j'habite entre deux grandes écoles et qu'avec ma poussette et mes enfants, je devais emprunter la rue parce qu'il n'y avait pas de trottoir fait en base de chez moi. C'était un tas de boue qu'il pleuvait et je devais aller sur le côté. Et donc, je me suis dit que ce n'était pas normal.

En 2000, un médecin généraliste de Waterloo étant échevin, je lui ai dit « tu sais, tu pourrais dire à tes copains à Braine-Lalleud qu'il y a peut-être quelque chose à faire là parce que tous les élèves, tous les enfants marchent sur la rue ». Il m'a répondu « tu sais, on cherche des femmes en politique, tu peux te présenter, tu as peut-être le profil qu'il faut ». Je me suis dit que pas du tout parce que je suis une grande timide et mon mari aussi. Ça ne m'était jamais venu à l'idée. L'idée a quand même fait son chemin et j'ai téléphoné au MR parce que c'était selon moi la seule formation pluraliste, libre, ouverte et étant fille de commerçant avec un mari indépendant, j'ai une sensibilité déjà plus à droite même si je suis du centre et plus social par mon métier et plus entrepreneuriale. J'ai téléphoné au PRL à l'époque et j'ai dit que voilà, on me dit qu'il faut peut-être se présenter et que vous recherchez des gens pour la liste. Moi, j'ai des choses à proposer. Donc, j'ai eu une interview d'un président qui est venu chez moi. Il m'a dit qu'il me rappellerait si le profil convient. On m'a appelée et je me suis retrouvée sur les listes.

On a fait campagne. Et parmi les élus, je n'avais pas un nombre suffisant de voix pour être échevin, et ça ne m'est d'ailleurs pas spécialement passé par la tête. Être conseiller, je trouvais ça déjà tellement énorme et incroyable voire impossible avant d'avoir commencé la campagne... le bourgmestre m'a dit qu'avec ton caractère, tes qualités, le ressenti, je voudrais que tu sois échevin. Et donc, en 2001, le premier janvier, je suis devenu échevin à la commune de Braine-Lalleud.

De fil en aiguille, en 2012, on m'a demandé d'être sur les listes provinciales. C'est sûr que c'est un monde que je ne connaissais moins. En général, j'étais plutôt fâchée avec la province du Brabant wallon parce qu'en 2007, il y avait une piscine provinciale sur Braine qu'ils ont fermé de manière unilatérale. J'étais échevin des sports et je l'ai appris dans les journaux, un samedi matin dans une brève du Soir. Donc, j'étais réellement très remontée contre la province. J'ai été me battre avec mes copains puisque c'est une majorité libérale aussi et j'ai appris à connaître la province. Sans ça, c'est vrai que ce n'était pas un niveau de pouvoir qu'on connaît beaucoup.

On connaît bien des conseillers ou des députés parce qu'ils sont de notre parti et qu'on les rencontre. Je suis quand même bien ancrée dans le mouvement. Ce n'était pas un niveau de pouvoir très connu et qui, à l'époque, ne me semblait pas très transparent voire pas très visible.

De fil en aiguille, avec le changement de personnes en Brabant wallon, c'est devenu une institution nettement plus visible avec Mathieu Michel qui est plus jeune et qui va tous azimuts. Il n'a aucun complexe tout parti confondu pour subsidier les beaux projets des 27 communes de la province du Brabant W. Je pense réellement que ici, la province du Brabant wallon a pris son essor ces dix dernières années où on sait que l'on pourra avoir une écoute, qui est encore une institution proche du citoyen et qui est aussi quelque part, une manne financière puisqu'on peut avoir des subsides. Quand on ne sait pas très bien si c'est la région ou le fédéral qui peut nous aider, la province est toujours l'échelon qui est là pour conseiller, aider et subventionner.

En 2000, première candidature. En 2012, province.

J'ai aussi participé à des élections régionales et fédérales. En 2004, fédéral. En 2007 ou en 2010. J'en ai fait quelques-unes.

Donc, en 2012, vous avez menés deux campagnes de front.

Oui, en étant plus dans ma commune puisque chez nous c'est la commune qui est la priorité. Il se fait que j'étais la deuxième sur la liste provinciale et que j'ai été la seule femme élue de notre circonscription.

Au niveau provincial, je pense que les gens sont encore fort macho et donc il y avait pratiquement que des hommes.

Au gré des désistements et des démissions parce qu'il y a pas mal de conseillers qui sont devenus députés ou parfois qui ont arrêté la politique, on est quand même un peu plus nombreuses à être féminine sur les bancs de la province du Brabant wallon. Au départ, on était très peu : j'avais une collègue à l'Est et moi à l'Ouest.

La province était encore macho en tous les cas ça s'est fait ressentir dans les votes puisqu'une seule femme élue à l'Est et une seule femme élue à l'Ouest.

Vous étiez donc deuxième sur la liste. Comment est-ce que l'on choisit le positionnement des personnes sur les listes au MR en Brabant wallon ?

C'est mon bourgmestre qui me l'a demandé. Contrairement à certaines élues, je n'ai jamais rien demandé. J'ai des copines qui m'ont dit qu'elles avaient demandé de faire ci ou ça. Moi, je n'ai jamais rien demandé et j'ai toujours reçu.

On m'a appelée fleur bleu quand j'étais élue pour la première fois parce que j'étais très naïve. Je pense que les réalités de terrain m'ont rattrapée. Je suis moins candide qu'il y a 18 ans mais je reste d'un tempérament positif, optimiste et je crois profondément en l'humanité.

Finalement, le trottoir est fait ? NON...

Pourquoi un engagement local ?

Parce que je suis très terre à terre ne serait-ce que par mon métier. C'est aider les gens à vivre mieux et en bonne santé aussi. Je crois que ça fait partie du cadre de vie. Je pense que la politique est un parallèle avec la médecine ou les soins infirmiers puisque le but est le même. C'est d'arriver à rendre les gens autonomes, à aider les gens à vivre mieux dans un meilleur contexte. Je travaille comme ça en politique comme je travaille à l'hôpital pour rendre les gens en meilleure santé, donc plus heureux avec un cadre de vie plus conviviale où on se sent bien, chacun à sa place ?

Est-ce que vous faites partie d'une organisation femme ?

Non. J'ai horreur de ça. Parce que même si je ne suis pas féministe et que j'aurais peut-être tendance à le devenir, je trouve quand même que la femme est l'égale de l'homme.

Quand je suis arrivée en politique, il y avait une section femme PRL à Braine mais j'ai dit que pour moi ça n'avait aucun intérêt. Je ne suis pas pour les femmes qui tricotent ou qui font des œuvres de bienfaisance, je crois qu'on fait tous et toutes ensemble.

Depuis 2001, il n'y a plus de section femme à Braine parce que je pense qu'on doit être égaux et avoir les mêmes objectifs et travailler dans le même sens. Ça me semble être une évidence.

Ce que vous voulez dire, c'est que les femmes s'intéressent autant à la politique selon vous?

Je ne pense malheureusement pas. Je pense que la femme a toujours un temps de travail en plus. Elle travaille à la maison aussi pour préparer le repas, faire le ménage et s'occuper des enfants. Elle a donc un temps plein en plus. Même si maintenant les hommes participent plus à tout ça, il y a 18 ans pas. C'est la femme qui faisait tout même si elle avait un temps plein à l'extérieur.

Les charges ménagères et familiales reposaient sur le dos des femmes. En général, quand elles ont fini, elles ont besoin de se reposer. Elles ne vont pas commencer à aller lire des articles pour prendre du temps ou se renseigner.

Ce que je voulais dire, c'est que les mouvements de femmes en politique moi je n'en voulais parce que tous les combats qu'on fait, on les fait ensemble. Parce que ce qui existait ici, c'est que les femmes entre elles faisaient des repas, pour subventionner des associations et des choses comme ça. Je trouve que le parti dans sa globalité, hommes et femmes peuvent faire. On peut faire ça ensemble. Pour moi, c'est tout à fait dépassé.

Les femmes n'ont pas assez de temps, je pense, pour être initiées à la politique. donc, je suis tout à fait d'accord quand il y a d'autres mouvements qui s'occupent de conscientiser les gens. Il faut faire apprendre les gens à réfléchir aujourd'hui. On a tellement d'informations « fake news » ou des titres de journaux où on lit le titre. Si on a le temps et qu'on lit l'article en entier, on se dit que finalement le développement dit l'inverse du titre. Donc, quand on n'a pas le temps et qu'on ne lit que les titres, ça donne une idée complètement fausse. Il y a tellement de choses qui sont relayées, relayées et relayées que quand on demande finalement pourquoi ? parce qu'il faut faire grève. Il faut vraiment faire apprendre à réfléchir : hommes ou femmes, jeunes ou vieux.

Double journée de travail, quelles sont les plus grandes difficultés à concilier la vie politique ?

C'est dans mon caractère que de vouloir faire les choses bien quand je les fais. J'ai parfois privilégié ma vie politique à ma vie familiale. Je pense.

Sur le terrain, ça ne s'est pas ressenti. Sauf que ma fille de 25 ans qui m'a dit : tu sais maman, quand j'étais au lit et que tu n'étais pas là pour me raconter une histoire, ben ça m'a manqué. Sur le moment, elle ne me l'a jamais dit.

La vie est faite comme ça. Ma fille avait 8 ans et donc le deuxième en avait 11 alors que l'aîné en avait 12. Ils étaient tout de même relativement autonomes. Je ne suis pas sûre que si j'avais eu des bébés j'aurais pu le faire. Aujourd'hui, je travaille toujours et ils me disent : « mais maman, tu ne sais pas, tu n'es jamais là ».

C'est un peu dur comme propos.

Non, parce que je pense que ça fait partie du mon bien-être. Si j'étais restée à la maison, j'aurais peut-être été une femme un peu déprimée. Je ne sais pas mais en tous les cas voilà.

Vous avez aussi dit que vous gardiez un pied dans votre emploi

Je trouve que c'est très important de rester en contact avec la réalité, de ne pas se prendre la grosse tête et de ne pas être dépendante d'un mandat politique. Je trouve que ça c'est quelque de très dangereux. Parce qu'alors vous êtes susceptible d'accepter des choses parce que vous êtes dépendants. Je travaillais à mi-temps et maintenant, ce que je fais, c'est que je prends des jours de congés sans solde. Cela me permet de travailler entre 4 et 8h par semaine à l'hôpital.

Entre conseiller communal et provincial, quelle est la plus grande difficulté ?

En 2012, quand j'ai été élue conseillère provinciale, je répète souvent que j'ai été bête idiote parce que je m'intéresse à beaucoup de choses.

Lors de notre élection à la province, on a reçu plein de thèmes qui nous intéressaient. Et moi, il y a plein de choses qui m'intéressaient et j'ai appris énormément de choses. Vous savez quand on est mère de famille et que vous êtes infirmière, vous êtes dans votre monde. Mais il y a tellement d'autres choses à apprendre qui sont géniales et moi j'adore ça.

J'avais cette bête idée de mettre des croix en face de plein de choses donc je me suis retrouvée à la représentation de différentes ASBL ou comités provinciaux. Ce qui est très dommage, c'est que parfois il y a deux ou trois réunions le même soir à des endroits très différents. Alors, à ce moment-là, c'est toujours la commune qui est privilégiée. Ça c'est quelque chose qui m'attriste parce que parfois je ne sais pas aller à certaines réunions. J'ai découvert les fonctions provinciales comme l'AIS qui sont tous des services qui fonctionnent merveilleusement bien et que je ne connaissais pas même après 12 ans de politique locale. Il y a des organismes comme ça dont j'ignorais le travail. Il y a vraiment de super belles structures.

En Brabant wallon, le fleuron, c'est réellement l'enseignement. Je pense sincèrement que c'est la chose primordiale. Je pense que l'enseignement est parfois bafoué par tous les décrets et ne correspond pas toujours à la réalité de la vie. Je suis échevin de l'enseignement et je vois que les écoles communales commencent à 08h30 et se terminent à 15h30. Aujourd'hui, les deux parents travaillent et ils ne peuvent pas être là 08h00 quand la cloche sonne. Ils ne peuvent pas être là à 15h30 quand elle resonance. Donc, il y a tout un travail qui est celui de l'accueil extra-scolaire qui se fait avant et après

l'école. Avec des horaires qui ne correspondent plus avec des accueillants qui n'ont pas de statut. Nous ici, j'ai la chance d'avoir pu faire des contrats à durée indéterminée pour les accueillantes. Dans les autres réseaux, ce sont souvent des chèques ALE avec des situations très précaires même si on leur donne des formations. Ce sont des gens qui ne sont pas respectés ni par les parents, ni par les enseignants parfois même pas par les enfants. Donc, c'est un boulot ingrat.

Donc, je pense que la Communauté française devrait changer les horaires de l'école et ne pas demander aux enseignants de prêter plus d'heures ça certainement pas. Pour les avoir rencontrées, elles ont déjà assez de travail au quotidien comme ça. Elles ont les préparations, elles ont leur et donc vraiment beaucoup de travail. Mais la communauté française devrait prendre en charge un peu après l'école, un peu avant l'école et diversifier : faire de la culture, qu'elle soit musicale ou non, faire du sport, etc. Je pense qu'il y a plein de choses que l'on pourrait faire après 15h30 pour autant d'initiation, des petits goûts à donner...

Que pensez-vous des mesures contraignantes ? Quid de la représentativité dans votre collège ?

On a toujours été très femmes au collège, on est à plus de la moitié. On a une collègue qui a remis sa démission tout simplement parce qu'elle partait à la pension. Elle avait 23 ans de mandat. Jusque-là, on était quatre échevins pour sept échevins. On a même été 5 échevins pour sept en tout. Donc à Braine, les femmes sont bien représentées.

Je pense que c'est réellement un plus parce que les femmes ont une autre sensibilité. Je crois qu'on est réellement complémentaire. On n'est pas égalitaire, c'est évident. On est complémentaire parce qu'on a une vision des choses qui sont parfois prises sous un axe différent.

J'ai entendu une oncologue avec qui je faisais un séminaire et qui disait que la réalité des choses est parfois difficile et parfois difficile à vivre mais il y a toujours la manière dont on éclaire la situation qui peut être différente. Quand on n'a pas d'accès à la situation, avoir un angle différent peut être intéressant. Je pense que les femmes, on est un autre spot. Les hommes ont un spot dans une direction et nous dans un autre. Le fait d'être à deux, éclaire au mieux la situation. Je crois que c'est comme ça qu'on prend les bonnes décisions.

Donc complémentaire et pas égalitaire...

Ben non, déjà rien qu'au niveau de la force physique. Je reviens toujours à la préhistoire où effectivement, au moment où l'homme vivait dans la grotte, la femme a développé un sens pratique de garder le feu allumé, de faire la cueillette, de rester avec les enfants pendant que l'homme partait chasser. L'homme, en partant chasser, a développé un espèce de GPS. J'explique toujours ça quand on me dit que les femmes qu'elles sont connes et ne savent revenir à un endroit. Toutes les femmes ne sont pas comme ça parce qu'il y a tout de même trois quatre mille ans qui se sont passés mais je pense qu'on a développé dès le départ, des choses différentes. La complémentarité est exceptionnelle. L'égalité, on peut tous avoir accès aux choses : je pense à des femmes qui sont grutier, je pense que tout le monde ne peut pas le faire. Être maçon, je pense que c'est dur physiquement. Je pense que tout le monde ne peut pas le faire.

Vous pensez plus à une égalité des chances...

Oui, oui, bien sûr. Ça c'est évident.

Quel est l'avenir des provinces ?

On parle de la suppression depuis longtemps. On se dit que c'est probablement la dernière fois. C'est dans cette optique là qu'on part pour 2018.

Maintenant, je ne sais pas. Moi, franchement, c'est l'avantage d'être au MR, le parti des libertés. Pour moi, la province reste tout à fait un centre de décision. Je reste convaincue qu'il y a trop de pouvoirs. Alors quand je vois qu'il y a le fédéral, la région, la communauté, la province et la commune. Wouaw. Je pense qu'il y a déjà moyen de faire de sacrées économies.

Il y a certainement des doublons même s'il y a des gens qui cumulent les deux fonctions, je pense qu'il y a quelque chose à faire.

Vous vous représenterez à la province ?

Je me représente en octobre. Probablement à la province, je n'ai pas encore décidé mais à la commune aussi.

Et comment ça va s'organiser au niveau des listes ?

Je ne sais pas absolument pas comment ça se décide ! je pense que... non, je ne sais pas. On l'a demandé en 2006 à la province et j'ai refusé parce que je n'aimais pas la personne qui était à la tête de la liste. Je pense qu'il faut savoir être honnête avec soi-même.

Je ne sais pas comment ça se passe au niveau provincial. Au niveau communal, ce n'est pas réellement un comité des sages mais ce sont les plus anciens qui discutent et on regarde avec le bourgmestre qui reste le président de ce qui se passe.

Geneviève LAZARON – députée provinciale de Namur.

Rendez-vous dans son bureau. Elle avait dégagé du temps pour me recevoir. Elle est plutôt disposée à répondre à mes questions.

C'est une personne que je connais par ailleurs. Elle connaissait ma démarche depuis longtemps et elle avait préparé la plupart des questions.

Elle fait partie du CDH. Cela se reflète dans ses réponses au niveau de l'avenir des provinces : au milieu du gué en quelque sorte. Elle est arrivée finalement par hasard à la province, comme si c'était une espèce de second choix.

Est-ce que vous pourriez vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Geneviève LAZARON. Je suis mariée et j'ai quatre enfants, quatre grands enfants quand même dont trois à la maison quand même.

De formation, je suis enseignante. J'ai enseigné non-stop pendant 20 ans au collège d'Erpent avec un détachement un peu au niveau du SEGEC mais à moitié, j'avais toujours un horaire d'enseignante.

Je me suis lancée en politique en 2006 pour la première fois sur la liste CDH à la commune en étant deuxième à la commune. J'ai été élue comme échevine, je ne suis pas passée par la case conseillère. Là durant ces six années, j'ai continué à donner deux heures de cours mais bénévolement dans mon école. Donc, j'avais toujours un pied dedans mais bénévolement. Parce que les groupes d'enseignement philosophiques en cinquième et en sixième, en rétho donc, étaient constitué de façon à ce qu'ils soient moins nombreux et donc quelques bénévoles tels que les jeunes pensionnés qui avaient encore envie de rester dans le bain... Voilà pourquoi j'ai pu le faire comme ça.

En 2012, puisque ce sont des mandats de 6 ans, j'ai de nouveau été candidate sur la même liste et à la même place. Mais on m'avait aussi demandé de mener la liste provinciale. Et donc, je suis devenue députée provinciale. Pas à mon insu, c'est toujours un petit peu marrant de le dire comme ça. Mais le CDH étant dans l'opposition depuis plus de 25 ans, rien ne laissait présupposer qu'il allait revenir mais quand on va à une élection, c'est pour gagner en quelque sorte. Donc là, j'aurais peut-être dû faire le choix entre la commune et la province parce qu'on ne peut pas cumuler les places effectives : on ne peut pas être échevin et députée mais on ne peut pas non plus être députée provinciale et conseillère communale. Ça c'est dommage parce qu'on peut être ministre régionale et conseillère communale. Je le dis au féminin comme au masculin, je ne vise absolument personne. Ça, ça m'a un petit peu été loin.

J'ai été un peu contrainte et forcée. Je le dis de façon très positive. Dans les accords entre le parti, on va dire prédominant, à savoir le MR... le MR voulait absolument présenter trois hommes dans le collège donc dans le pouvoir exécutif. Donc, la loi exige qu'il y ait quand même les deux genres. Comme j'étais la seule femme CDH élue pour toutes les listes de la province, c'est moi. Maintenant, on a toujours l'occasion de refuser mais l'engagement est là. C'était quand même un peu inattendu et je ne savais pas que ça allait prendre cette tournure. C'était et c'est toujours une belle découverte.

Qu'est-ce qui vous a décidé à vous lancer en politique ?

La chose publique, j'ai envie de dire, m'a toujours intéressée. J'ai toujours été engagée que ce soit à l'école comme déléguée de classe puis en tant qu'enseignante toujours dans les organes, un petit peu, comme le conseil de participation de l'école mais jusqu'au P.O et ainsi de suite. Parce que je suis du

style agir plutôt que subir et quelque part, si on veut que ça change et bien il faut s'y mettre. Je ne suis pas comme les gens qui laissent passer et qui regardent, les « y'a qu'à » et « faut qu'on ». Ça me vient peut-être aussi d'une éducation familiale qui fait que mon papa était déjà engagé.

Quand je me suis engagée politiquement, ça faisait déjà plus de 17 ans que mon papa était décédé. Je ne peux pas dire que c'est lui qui m'a lancée, qui m'a mise en selle. Il y a pas mal d'années qui sont passées.

Je ne me suis pas engagé non plus à vingt ans. A vingt ans, je l'étais en soutien de parti politique parce qu'un membre de la famille y était et que j'avais les mêmes idées. Après, quand moi je me suis engagé à 40 ans, j'avais fait un cheminement aussi et je peux dire que je ne fais pas comme mon père, même si ça reste une référence, j'aurais pu m'engager dans un autre parti. Ce n'était pas du tout... et il n'était pas à mes côtés pour m'épauler. Il y a certainement des racines quelque part, ça ne vient pas du hasard.

Donc, vous étiez tête de liste en 2012 ? C'est assez rare...

Ce n'était pas mon choix personnel mais j'ai accepté le défi. Ce qui n'était pas évident parce que sur la liste de district, ben, il y avait des plus anciens. Voilà, dans les autres districts on ne s'en mêle pas trop. Ce n'est qu'après les élus, ici on est huit, ... au début, c'était 7 hommes et une femme, moi, et... maintenant ça a changé parce qu'il y avait Benoît DISPA qui est parti au fédéral et qui a été remplacé par Françoise SARTO donc, une dame sur le district Gembloux, Sombreffe, Fosse. Je ne me suis même pas rendue compte, ce n'est qu'après que je me suis dit « mon dieu, mon dieu, il y avait des conseillers provinciaux de longue date qui ont toujours été dans l'opposition, c'était l'occasion pour eux de franchir la marche mais voilà... le fait, du positionnement de l'obligation de la répartition hommes/femmes dans les trois premiers...

Même si, c'est important de le changer, quelques jours après le 14 octobre 2012, le partenaire MR a changé d'avis et n'a plus mis trois hommes mais deux et une femme. Donc voilà, à ce moment-là, les choses étant faites depuis plusieurs jours, et puis j'ai toujours dit que je n'avais pas de plan de carrière. Ce n'est pas un jeu mais c'est comme ça. Voilà, loin de moi l'idée de revenir sur ma décision en disant « non, finalement, je ne veux pas aller à la province ». C'était une découverte qui est devenue belle et un beau défi qui est d'autant plus important qu'à l'heure actuelle on met un peu en péril l'avenir des provinces.

Ça reste un engagement plus local... une volonté ?

Franchement, c'est vraiment mon encrage. J'ai déjà du mal à quitter la commune bien que c'est la facilité en étant namuroise et l'institution provinciale étant à Namur. Je me rends compte aussi que, au niveau de la population, les gens... On voit un peu, pas le désintérêt mais ils ne voient pas l'intérêt que, en tant que politique, mais que je sois à la commune ou à la province, les gens ne s'y retrouvent pas. Mais ce n'est pas grave...

Non, franchement, j'ai un ancrage local. Encore une fois, comme je n'ai pas de plan de carrière, je ne sais pas ce que je pourrais répondre mais je n'ai pas envie d'aller dans les autres niveaux de pouvoir.

Ceci dit, j'ai déjà figuré sur des listes. J'ai déjà été dernière suppléante, quatrième suppléante. Oui, toujours. Honnêtement, pour faire nombre sur une liste et parce que c'est toujours plus difficile de trouver des femmes. Donc, j'ai bien conscience que chaque fois que j'ai été sur la liste régionale, c'est-à-dire deux voire trois fois et une fois sur la liste fédérale, c'était pour faire nombre et je ne souhaitais

rien d'autre. C'est une équipe et comme dans une équipe de sport, football ou basket, il y a ceux qui sont sur le terrain et il y a ceux qui sont sur le banc mais ça forme quand même une équipe et je ne pense pas que ce soit pour tromper l'électeur. J'ai quand même toujours dit que ça ne m'intéressait pas.

Pour faire nombre... est-ce qu'il faut intéresser les femmes à s'engager ?

Dans un premier temps, je pense qu'il faut d'abord intéresser les gens à faire de la politique. Je ne fais aucune distinction. Parce que ce n'est pas évident et il faut aussi savoir pourquoi les gens ne s'intéressent plus à la politique. il y a certainement... il faut partir de là. Et ça, je me pose souvent moi-même la question. Les réponses, elles sont parfois évidentes. De voir comment certaines politiques ont été menées et de voir comment certain-e-s politicien-ne-s ont, je crois, leur comportement qui fait que les gens sont méfiants.

Je me dis que parfois, on a la chance d'être en démocratie et de pouvoir s'exprimer donc « engagez-vous » s'il vous plaît. Donc, aux femmes oui... aussi. Surtout quand j'entends certaines femmes dire « oh, ce n'est pas une histoire pour les femmes ». Je bondis, je suffoque, voilà. Ce n'est pas possible d'entendre ça.

En toute objectivité, que ce soit à la commune ou à la province, les femmes sont beaucoup pragmatiques je trouve. Elles sont consensuelles même si on échange mais c'est parfois le bien commun qui passe avant tout. En tous les cas, les personnes que j'ai rencontrées. Je trouve que le bien commun passe avant tout, avant d'en retirer un égo.

Au niveau du CDH, il y a les femmes CDH. Plus structurées. Une raison historique ?

Je ne pense pas qu'il y ait une raison historique. Peut-être aussi parce que la première présidente du CDH était une femme. Je pense que ça, indéniablement, ça a dû jouer. Une femme fortement engagée aussi par rapport à l'égalité hommes/femmes, à l'égalité des chances et à la place de la femme. Je pense qu'il y a un mouvement important qui s'est fait.

Peut-être aussi par rapport aux profils des femmes. Sans vouloir faire des comparaisons et être sectaire mais les femmes engagées au CDH ont des raisons très variées je trouve. Par rapport à d'autres secteurs qui viendraient plutôt des professions libérales. Ce sont des clichés mais je pense que ça existe encore. D'un autre côté, je pense à des personnes plus engagées par rapport au parti socialiste évoluant des structures existantes étiquetées bien PS que ce soit au niveau de la mutualité ou au niveau du syndicat. Je pense qu'au niveau des femmes CDH, il y a vraiment un peu de tout. Il y a des femmes issues du milieu rural, des femmes fortement engagées dans le milieu associatif, je trouve que c'est important. Il y a des jeunes et des moins jeunes : les aînées ont encore leur place. Les aînés CDH ont encore leur mot à dire.

Maintenant, je pense qu'il ne faut pas se dire que c'est un bloc contre autre, que c'est contre les hommes mais je crois qu'à l'analyse, qui est la mienne, je pense que quand on se réunit tous ensemble, on parle des femmes comme on parle des aînés, comme on parle des jeunes. Voilà, c'est une palette de diversités dans un même parti et il n'y a pas de réaction, il n'y a pas de réflexion. On estime que c'est important et je crois que vis-à-vis de l'opinion publique, du citoyen, c'est pas mal. Je trouve que de temps en temps, les hommes devraient un peu plus soutenir les activités des femmes.

Comment voyez-vous l'égalité hommes/femmes en politique ? quid des mesures contraignantes ?

Le quota, comme sur les listes, je pense que c'est important. Parce que, comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a encore certaines réflexions du genre « est-ce que c'est bien pour nous ? », « est-ce que c'est notre place ? », voilà. Ça, je ne peux plus entendre. Qu'il y ait hommes/femmes sur la liste, à parité. Je trouve ça important.

Maintenant, la tirette étant obligatoire, je trouve ça important. Avant, c'était un peu plic-ploc et on sait quand même très bien que sur une liste... quoique avant, on disait qu'il y a de meilleures places que d'autres. Maintenant, avec la case de tête qui va être supprimée, voilà. Maintenant, plus les listes sont longues et moins les gens iront lire. Il y en a certains qui disent qu'il vaut être dans le milieu, il y en a certains qui disent qu'il vaut mieux être au début. Je pense que les avis sont fort partagés.

Donc la parité et l'alternance ne me dérangent pas. C'est vrai que, après, j'ai un peu de mal, si on veut respecter le choix des gens, le vote démocratique... voilà. Je pense qu'il faut vraiment inciter les gens et à dire aux gens de ne pas avoir peur de voter pour des femmes. Je ne sais pas si les gens ont encore peur. Ce que j'ai remarqué, encore une fois en entendant vraiment dans une conversation fortuite et pas du tout organisée, c'est qu'à la limite, même les femmes ne font pas confiance aux femmes. Ça c'est dur. Je ne sais pas pourquoi. Est-ce que c'est de la jalousie ? Donc, au niveau de la représentation, j'ai un petit peu de mal.

En même temps, il y a une partie de moi qui se dit qu'il faut parfois un petit peu forcer... parfois, quand on doit faire rentrer quelque chose, il faut un petit peu forcer et puis après, et bien voilà, ça viendra probablement encore... On est encore jeunes hein. Quand on pense que les femmes n'avaient pas le droit de vote en 1948. Donc, je vais dire, dans l'histoire, on est peut-être encore dans le début des engagements.

En tous les cas, je parle pour le CDH. Quand j'entends pour certains partis, ce n'est pas toujours évident de trouver des femmes. Nous, ça n'a pas été si difficile. On avait le nombre de femmes et il n'a pas fallu vraiment remuer ciel et terre pour trouver les femmes. Je crois que ça dépend d'un parti à l'autre et du dynamisme qu'on veut bien et de la place qu'on veut bien donner aux femmes dans le parti. Donc, je suis un peu partagée entre est-ce qu'il faut forcer, donc même si l'électeur n'a pas choisi les femmes et donc les imposer, et respecter le choix de l'électeur. Je suis vraiment partagée.

Quelles sont les plus grandes difficultés à réaliser ton mandat ?

Spontanément, je pense que si on parle de priorité, je dirais que la première priorité c'est ma famille. Force est de constater que parfois, je demande à ma famille d'être conciliante. Je fais des arrangements. Je pense par exemple, concrètement, à un événement ou on fête un anniversaire et que je sais que j'ai une réunion ou une représentation que j'estime importante... c'est dur, mais j'ai parfois demandé de reporter l'événement familial pour pouvoir assister à un autre événement qui est d'ordre extérieur en principe. Je suis très mal à l'aise parce que je trouve que ce n'est pas correct. Donc, c'est... maintenant, tout est important.

D'un autre côté, je n'hésiterai pas non plus à faire passer ma famille en priorité. Mais, c'est dur. C'est très dur. Parce que lorsqu'on est pris dans le mouvement, on n'est pas esclave, mais presque. Je vois bien dans les horaires : je sais quand j'arrive mais je ne sais jamais quand je repars. Que ce soit au bureau ou que ce soit en réunion. Je sais que la famille peut en pâtir... Heureusement que mes enfants ont grandi parce que quand ils étaient petits, c'était parfois un peu plus compliqué.

J'aime autant placer des priorités d'obligations familiales au matin. Dans un horaire d'une journée, je commencerai par ça. J'arriverai au bureau ou dans les réunions après. Ce n'est pas évident et il faut avoir une famille conciliante. Ça c'est important, à commencer par le conjoint.

C'est pareil dans les deux sens mais on voit quand même que le regard des gens extérieurs à la famille est parfois... une femme, qui va toute seule dans une réception, même accompagnée d'autres personnes, mais qui n'est pas accompagnée par son conjoint, il y a toujours la question : « votre mari n'est pas là ? ». L'inverse, quand c'est un homme, on ne leur demande pas si leur épouse ou leur compagne sont là ou ne sont pas là. Il y a toujours cet esprit. Je pense quand même que pour l'homme à la maison, de se dire « je suis à la maison pendant que ma femme est dans des ... », ce n'est pas toujours évident. Ce n'est pas toujours spécialement évident.

La chance de beaucoup parler, partager, ça c'est important. Ça dépend évidemment de la relation que l'on a avec sa famille mais énormément partager. Ça permet aussi pour eux de parfois comprendre la fatigue, le stress, un peu l'humeur, etc. Il faut aussi pouvoir réserver un espace, c'est très important. Sans pour autant les obliger mais qu'ils participent aussi un peu à ma vie, je pense que c'est important aussi. Les impliquer à leur degré mais ils savent ce que je fais. Ce n'est pas évident de savoir ce qu'une personne, une personnalité – très humblement – politique, fait. Quand ils étaient plus jeunes, et qu'on leur demandait ce que leur maman fait, ce n'est pas évident d'expliquer. Quand c'est infirmière, on explique bien, l'enseignant on voit aussi ou le commerçant ça va. Je suis déjà la première à dire que politique ce n'est pas un métier, c'est une fonction.

Impliquer sa famille et ne pas oublier de leur laisser un espace privilégié. L'idéal, c'est d'avoir... j'ai de la chance, c'est moi... est-ce que c'est parce qu'on a mis en place tous ces ingrédients et que ça a fait un liant qui fait que j'ai la chance d'avoir un mari et des enfants qui sont très réceptifs dans le sens positifs. Ils sont plus à m'aider qu'à me culpabiliser.

C'est donc le temps, l'organisation.

Organiser le temps mais je le dis toujours, franchement, je le dis toujours, il faut être en bonne condition physique. Franchement, c'est quand même une chance que j'ai depuis que je suis petite. Voilà, quelque part, quand on voit les heures de travail... mais comme dans d'autres métiers. On fait des heures, et de heures, et des heures. C'est de la négociation, moralement, ce n'est pas toujours évident. Alors, au niveau rythme, ce n'est pas ce qu'il y a au niveau de l'hygiène de vie le meilleur. On termine parfois à 23h mais le lendemain à 7h30 on a une réunion.

Physiquement, je ne dors pas beaucoup. On n'a pas tous la même constitution et ça peut pour moi être un blocage et un inconvénient pour un-e politique. Cela vaut pour un homme comme pour une femme.

Dernière question ; quel est l'avenir des provinces ? un avis sur l'étude de l'APW ?

Je suis assez satisfaite de l'orientation. L'étude en elle-même reste très... c'est une analyse. C'est peut-être parce que c'est superflu mais il n'y a pas de prise de position, il n'y a pas la philosophie. J'ai envie de dire que c'est le plus important. On a analysé « suppression », « suppression totale », « suppression avec remplacement », « suppression avec un style de remplacement », voilà.

Ceci dit, nous avons demandé à rencontrer le professeur BERENDT ici en province de Namur. On l'avait rencontré au préalable, avant qu'il ne sorte son analyse et maintenant on le rencontre. Ce que je

remarque, par rapport à ces dernières semaines, et les positions des partis... je trouve qu'il y a un petit changement. Il y avait des positions radicales : suppression de l'institution et on garde les services. Je trouve que, y compris dans mon parti, avant les élections 2019, il n'y aura pas grand-chose à faire. C'est déjà un signe. De toutes les façons, il y aura une campagne électorale. Je trouve même qu'il y a un petit dynamisme qui est remis en place.

Donc, est-ce qu'il y a une prise de conscience que ce serait peut-être une erreur de supprimer les provinces ?

A titre personnel, je savais un peu ce que la province faisait comme je l'ai dit. Maintenant, j'ai été pleinement impliquée, peu de gens savent ce que les provinces font et ça c'est dommage. Je cherche le pourquoi ça s'est passé comme ça. C'est depuis la région à mon avis et il y a quelque chose qui s'est passé. Quand on voit dans tout ce que la province peut s'impliquer et qui est nécessaire. Je vois en culture, en santé, en actions sociales, ce n'est pas que la cerise sur le gâteau. On n'est pas que dans le superflu. On est vraiment à la base.

C'est vrai que quand on est dans une grande ville comme à Namur, on ne se rend pas compte. Namur peut être autonome sans la province. Ce n'est pas le cas des 37 autres communes. Il y a vraiment un soutien énorme.

L'action culturelle, ils nous le disent : « si on n'a plus le soutien des provinces, on va être mal ». Donc, il faut que l'on travaille peut-être plus en supracommunalité. Vraiment en lien. La province doit être ce lien fédérateur entre les communes.

On voit que l'argent public doit être dépensé au mieux, de façon rationnelle et juste. C'est vrai que je prends l'exemple de centres culturels ou de halls sportifs ou des choses comme ça, tout le monde a envie d'avoir ça chez soi. Mais ce n'est pas possible pour qu'il y ait un rendement et qu'il n'y ait pas trop de pertes... Voilà, nous on pourrait être les fédérateurs de plusieurs communes qui se mettent ensemble pour avoir un hall de sport. Donc, fédérer en soutien pour des politiques, je crois que c'est fort important.

On a un bel exemple aussi mais qui est tout à fait autre chose et qui est dans l'environnement : les cours d'eau. Les cours dits de troisième catégorie. Ce sont les petits ruisseaux qui traversent... Si une commune entretient bien ses abords, et c'est important avec les problèmes d'inondations et ainsi de suite, mais que la commune qui suit ne le fait pas et ainsi de suite, ça va être le désordre et ça crée des problèmes. La province a décidé de reprendre l'entretien des cours d'eau. C'est quelque chose de réellement fédérateur et on voit le lien. Je pense que les communes en sont extrêmement reconnaissantes.

Donc, je crois que venir en supracommunalité et en soutien, et on ne s'imaginer pas pour les petites communes au niveau du personnel dans leurs administrations, ils ont très peu de personnel. Ils n'ont pas d'expert urbaniste. Ils n'ont parfois pas de juriste. La province doit être le réceptacle fédérateur.

Il faut le faire vraiment plus. Pour l'instant, les provinces ont leurs propres actions et puis on a des questions partagées avec les communes. Il faut peut-être axer plus en partage avec les communes. Je pense que ça ne veut pas dire que la province ne doit pas avoir ses actions propres mais on doit plus viser le soutien aux communes. Elle doit rester un pouvoir local.

Je crois aussi que ce qui est à re-déterminer, ça il n'y a pas que pour les communes ou les provinces, soit la région soit la communauté aussi... Je prends la compétence culture ou tourisme : on en fait à la Fédération Wallonie-Bruxelles, on en fait à la province et on en fait à la commune. Si on détermine bien qui fait quoi, ça a du sens. C'est ce qu'on essaie de faire parce qu'on des personnes de bon sens

en principe mais de temps en temps on devrait pouvoir se dire : « non, ça les communes peuvent faire ou jouer leur rôle ». Je pense qu'on se cherche encore un peu. Je pense que se redéfinir vraiment, le qui fait quoi c'est important.

Le tourisme par exemple. Oui, va Namur va déployer son grand pôle touristique. On a Dinant qui est une grande commune et qui va le faire. Mais entre Dinant et Namur, il y a plein de choses superbes à voir : Yvoir, Poilvache, il y a des tas de monuments, des sites et des tas de belles choses. Mais les communes n'ont pas les moyens humains de pouvoir les développer et c'est à la province à le faire. Il faut faire le lien entre les communes et soutenir les plus petites communes.

C'est important et on apporte une expertise. Faire croire que les services provinciaux resteront sans l'institution, je n'y crois pas trop. Ça veut dire quoi ? ça veut dire que les services vont être repris par les communes. Les communes, elles n'en veulent pas parce qu'ils ont peur. Ça va coûter et ils sont déjà sur la corde raide...

Julie CRUCKE, conseillère provinciale dans le Hainaut.

Elle est conseillère Ecolo.

Elle est venue dans mon bureau au ministère (ce qui explique pourquoi elle parle aussi facilement du ministère) durant le temps de midi. C'est une interview qui s'est bien passée.

Je me demande dans quelle mesure elle n'est pas un peu nerveuse de parler de tout ça. J'entends beaucoup de rires appuyés. Je ne suis pas certain qu'elle soit à l'aise de parler d'elle.

Elle s'est positionnée au milieu de mon bureau alors que je suis resté à ma place habituelle. Cela n'est pas une configuration idéale pour une rencontre de la sorte.

Mais bon, le but était de se voir à Bruxelles pour éviter des trajets ou pour éviter de perdre du temps de sont côté.

Est-ce que vous pouvez vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Julie Crucke. Je travaille au service francophone des métiers et des qualifications (le SFMQ). C'est un service à gestion séparée mais nous sommes logés dans les bâtiments du ministère puisque la part de subside de la Fédération est en personnel et en locaux.

Je suis chargée de communication officielle. Je ne communique pas beaucoup et je me retrouve à faire du travail administratif...

J'ai une formation de sciences politiques – gestion et communication. J'ai à peu près réussi mes études.

Je suis de la région de Charleroi, de la commune de Courcelle. Je suis en couple avec mon compagnon qui lui a un enfant (en garde alternée) et j'ai 32 ans.

C'est assez jeune pour un engagement politique finalement...

Je suis tombée dans la marmite quand j'étais petite. Mes deux parents étaient engagés chez ECOLO et l'époque, j'aimais bien aller distribuer les tracts. Comme on était un jeune parti et qu'on n'avait pas beaucoup de sous, on distribuait les toutes-boîtes nous-mêmes. On jouait au facteur et ça me plaisait bien. Après, je me suis intéressée au contenu puis aux réunions et puis voilà...

Après mes études de sciences politiques, la continuité c'est de m'engager. J'ai travaillé dans un cabinet ministériel chez NOLLET, pour la région et la communauté, avant d'arriver au SFMQ. J'étais chargée des relations avec le parlement et des transferts de compétences.

La décision de se lancer, c'est une question familiale ?

Mes parents étaient fort branchés environnement, protection de la nature, etc. Puis sont venus les prémices d'ECOLO et ils se sont intéressés et un petit peu engagés au niveau communal. Moi je suis restée un peu en dehors de tout ça. Je ne suis devenue officiellement membre d'ECOLO qu'à la fin de mes études en 2009. Je suivais mais de loin. Je n'étais active.

Quand j'ai fini mes études, je me suis dit que ça, c'était plié. Je me suis dit ça va. Au départ, j'étais partie pour quelque chose plus dans l'ombre et il s'est avéré qu'on est un peu venu me chercher pour la province.

Quid du parcours politique ? Quelles étaient vos premières élections ?

C'était en 2010 où j'étais 8^e suppléante sur la liste fédérale pour le Hainaut. Comme j'avais bien fait campagne et que j'avais un bon score... entretemps, j'ai rencontré mon compagnon qui lui est aussi engagé.

Il est président de CPAS mais en 2012, il ne l'était pas encore mais il était tête de liste à la commune. Donc s'est un peu vite posée la question de l'engagement puisque d'office on n'allait pas siéger ensemble et qu'il manquait des gens à la province... donc voilà.

C'est un choix par défaut. J'avais posé ma candidature comme chaque fois. J'avais posé ma candidature en disant que je ferais œuvre utile. Donc, j'avais dit que j'étais candidate à toutes les places et vous me mettez à la place que vous estimez la plus utile pour le parti. Comme voilà, ce n'était pas folichon pour la province, j'ai un peu hésité quand même.

Bon déjà tête de liste : j'avais été 8^e suppléante et je me retrouve tête de liste. Ça a un peu d'implication, ça a des implications différentes sur l'engagement en campagne. Et puis, ben la province.

Pourquoi vous tête de liste ?

Parce qu'il n'y avait pas de candidat. D'ailleurs, j'ai été désignée mardi à nouveau tête de liste pour la province de Hainaut dans mon district. Je suis passée sans vote contre parce que de toutes les façons il n'y avait pas d'autres candidats... voilà !

On ne se bouscule pas au portillon chez nous pour la province puisqu'on en veut la suppression de toutes les façons. C'est dans le programme depuis le début.

Au niveau communal ? Pourquoi le local ?

Entretemps, j'ai été aussi candidate en 2014. J'ai été quatrième cette fois. Comme on n'en passe qu'un, je ne risquais pas d'être élue. Pour aller battre le score de préférence de Jean-Marc NOLLET, il y a quand même un peu de travail.

C'est niveau local, j'aime bien parce que c'est plus en prise directe avec l'action. Les actions que l'on prend sont plus vite visibles. L'impact des décisions est plus visible même si au niveau provincial c'est déjà un peu moins le cas.

En tous les cas, c'est un peu comme ça partout, la gestion provinciale en Hainaut est très cadenassée. C'est une majorité provinciale PS-MR et ils se sont répartis les postes de manière territoriale. Donc, chaque député a un peu son fief, ses petits pouvoirs locaux et son petit réseau local. Chacun fait ses trucs dans son coin dans ses matières. Tout ce qui est possible de ne pas passer par le conseil est fait. Ça été un choix par député : certains les ont passé par le conseil tandis que d'autres ont uniquement passé la ligne budgétaire ce qui veut dire que les attributions sont décidées tout seul. Cela dépend des volontés de chaque député provincial en fonction de sa main mise ou pas. Donc, le niveau direct est déjà un peu effacé.

En plus, c'est le fonctionnement de la province en lui-même. Ce fonctionnement où le vote passe en commission et où les votes sont reportés en séance plénière. C'est assez soporifique. Le conseil se résume à la lecture des PV des commissions. Donc on a un rapport de commission : mesdames, messieurs, votre commission vous propose à l'unanimité de voter etc. Donc, si on ne pose pas de question, il ne se passe rien.

En plus, de toutes les façons, ce n'est pas visible comme action. Ce n'est pas très suivi. Encore maintenant, les gens ne savent pas que l'on va voter pour les élections provinciales. C'est un peu le mal aimé.

Chaque province fait un peu différemment et pour celle du Hainaut, c'est essentiellement l'enseignement et la politique de la personne handicapée. Ce sont des soutiens aux écoles pour l'enseignement qualifiant au niveau scolaire. Les institutions de scolarisation et d'inclusion des personnes handicapées de l'autre. Ce ne sont pas des matières grand public. Donc, clairement, rien que par les matières prises en main par le Hainaut, tous les gens ne se sentent pas concernés. Si on n'est pas concerné, on ne sent pas intéressé.

Je pense que la personne handicapée est le second plus gros poste dans la province de handicapée. Le secteur hospitalier est plus luxembourgeois et dans le liégeois.

Est-ce qu'il y a une organisation femme chez ECOLO ?

Au niveau fédéral, sincèrement, je n'en sais rien. Par contre, au niveau carolo, il y a un groupe femmes qui fait des actions.

Pendant la fête des mères on a fait une action ciblée pour les femmes. On fait aussi des actions ciblées pour les femmes durant les campagnes comme en 2014 : on avait axé une partie de la campagne sur le fait que les métiers n'ont pas de sexe. On avait fait des photos de couple un homme et une femme, avec des attributs de métier inversés. On essaye de faire des campagnes comme ça.

Au niveau fédéral, je ne sais pas. Il faut aussi dire que quand on s'engage au niveau local, au niveau provincial et régional, on ne s'engage pas dans tout non plus. En plus, pour ne rien vous cacher, ce n'est pas une matière qui m'intéresse.

Si ça m'intéresse au niveau des droits mais je n'ai pas un engagement particuliers dans la matière.

Est-ce qu'il faut encore intéresser les femmes dans l'engagement politique ?

Je pense que ce n'est pas de l'intérêt qui manque. Je pense que c'est plus une question de possibilité.

C'est pas qu'elles ne s'y intéressent pas, je me suis également posée la question et je ne sais pas si c'est parce que je suis une femme, mais aussi une réflexion sur un engagement alternatif à la politique. ce serait des réseaux d'actions un peu différentes, des changements par la consommation, l'associatif... on retrouve beaucoup de femmes là-dedans.

Je ne sais pas si ça a un lien mais ça réclame aussi du temps de s'engager dedans. Donc, il y en a du temps puisqu'elles vont dans ces choses-là. Pourquoi pas la politique ?

C'est un univers sexiste ou une défiance vis-à-vis du monde politique ?

Je pense qu'il y a un peu des deux. Je pense que ce n'est pas parce qu'on est engagé dans un parti comme candidate qu'on va faire bouger les choses. Alors que dans une association ou une coopérative, on est beaucoup plus concret dans l'engagement.

Quid de l'égalité entre les hommes et les femmes ? encore du boulot ?

Chez nous, le boulot est fait en partie. La tirette qui est maintenant obligatoire, elle l'était depuis belle lurette. On a ajouté de nouvelles dispositions en interne sur les candidats tête de liste. Je pense que c'est par province, pour qu'il y ait un équilibre global.

Ça ne veut pas dire que les femmes seront élues. Par exemple, je suis sur un district où la probabilité d'élection est faible. Donc, voilà. Ça ne veut pas dire qu'elles seront élues et on craint d'ailleurs qu'on aura un groupe provincial masculin en 2018, en tous les cas.

Les cartes ont été rebattues au niveau des districts. A cause du Luxembourg où il n'y avait pas assez de sièges électifs aux régionales, ils ont revu les arrondissements régionaux pour les élections régionales. Ils en ont profité pour revoir le découpage des arrondissements électoraux au niveau des provinces. Et donc, on a modifié les communes qui faisaient partie des districts provinciaux. Par exemple, sur mon district, il y n'y a plus que 4 élus alors qu'avant il y en avait et moi j'avais eu le cinquième siège la fois passée.

Ce n'est pas un choix de mettre les femmes... c'est un positionnement des femmes là où elles sont candidates.

Nous par exemple, je fais partie de la régionale de Charleroi. Il y a quatre districts provinciaux dans la régionale nouvelle mouture puisqu'on a eu THUIN qui est venu s'ajouter à Charleroi. Donc on a un district Thuin où c'est une femme tête de liste. Je suis tête de liste. Charleroi, c'est un homme tête de liste. Châtelet, c'est un homme aussi. Charleroi aura d'office un élu puisqu'il y a neuf candidats. Après, il faut voir s'ils ouvrent l'apparement. En fonction de l'apparement, la probabilité est que le second tombe à Chatelet... et c'est un homme. Mais la probabilité la fois passée était que ça tombe sur mon district. Tout ça, c'est des choix : il n'y avait pas de candidat femme là où on a désigné des hommes. Ce n'est pas une volonté de mettre des hommes là où ils seront élus, c'est un peu tombé comme ça.

Comme vous voyez les mesures contraignantes ?

Je trouve ça dommage dans l'absolu mais je pense que c'est un passage nécessaire. On voit que, partout, c'est toujours la même problématique.

Quelles sont les difficultés à remplir vos mandats (personnelles / professionnelles) ?

Pour moi, je ne suis pas la seule et ce n'est pas lié au genre. C'est un projet que l'on défend depuis le début de la législature. Au conseil provincial, on considère que l'on peut faire le conseil le mardi matin. Ce n'est pas démocratique puisqu'à part les fonctionnaires qui ont des congés politiques ou les gens qui ont déjà des mandats exécutifs et qui peuvent organiser leur agenda, ou des enseignants qui peuvent demander des aménagements d'horaire, la représentativité n'est pas terrible.

Les réunions en soirée, c'est à 17h00 à Mons. Quand on travaille à Bruxelles, retourner chez soi, prendre sa voiture et aller à Mons. La réunion dure jusque 20h, c'est difficile de revenir.

C'est plutôt lié à l'organisation de la province de Hainaut. On a lancé pour la campagne la question aux autres conseillers écolos dans les autres provinces pour voir comment ils organisaient les commissions et voir ce qu'ils faisaient. C'est aussi en partie lié au fonctionnement de la province.

S'engager, ça demande aussi du temps. Il faut aller participer aux choses extérieures, de se faire voir pendant la campagne mais aussi en dehors parce que sinon, ça ne va pas. Il faut participer aussi aux réunions internes et chez ECOLO on aime bien les réunions internes. Ça prend du temps et de l'énergie.

Votre compagnon est dans le domaine, il peut plus facilement comprendre.

C'est plus facile à ce niveau-là, c'est aussi plus facile pour faire campagne. On ne doit pas aller toute seule quelque part.

Sur le temps, le mandat provincial ne demande pas... enfin, c'est deux réunions/ commissions par semaine et un conseil par mois. Donc, ce n'est pas encore de trop. Ce sont les acôtés qui demandent du temps mais c'est un choix.

Quand on s'implique par ailleurs dans autre chose, ça prend du temps aussi

Dernière question, comment voyez-vous l'avenir des provinces ?

Tout le monde est d'accord en interne pour dire que ça ne va pas. C'est un niveau de pouvoir qui fonctionne à l'ancienne puisqu'il n'est pas visible donc il peut se permettre de fonctionner comme il veut.

D'un autre côté, les deux matières gérées par la province en Hainaut, l'enseignement qualifiant et les personnes handicapées, on voit que les autres niveaux de pouvoir qui gèrent ça ne sont pas hyper bons en la matière. Depuis la réorganisation de l'AWIPH avec les nouvelles compétences, c'est un peu le bazar. On a un peu de mal à se dire que le transfert de compétences va maintenir le même service.

D'un autre côté, il y a eu une réflexion et on était complètement contre, c'était de faire évoluer les provinces en bassin de vie mais gérée comme des intercommunales. On était contre. Supprimer la province, oui. Mais comment ?

C'est un peu compliqué surtout que la fédération n'a pas le pouvoir de lever des impôts. Les provinces peuvent le faire. Comment organiser le transfert ? Ça va donner lieu aussi à une nouvelle réforme de l'état puisque c'est constitutionnel donc c'est ouvrir la porte à une révision et avec tous les dangers qui viennent de l'extérieur.

Sur les principes, on est clairs. Sur la méthode, il y a encore des groupes de travail en interne pour en discuter chez nous. Quand on est en dehors de la province, on a une certaine vision. Quand on est dedans, on voit aussi certains trucs et on se dit « bon, tout n'est pas à jeter ».

Ce n'est pas super simple.

Véronique BALTHAZARD, conseillère provinciale en Luxembourg.

Cette interview a été réalisée par téléphone. C'est une des premières que j'ai réalisée de la sorte. Madame Balthazard est une élue provinciale CDH de la province de Luxembourg.

Elle était dans de bonnes dispositions. Nous avons convenu de ce rendez-vous : elle s'attendait à mon coup de fil. Cependant, et au fil de la conversation, j'ai pu comprendre que les jours étaient spécialement longs pour elles les dernières semaines et qu'elle était fort fatiguée. Cela explique en partie le fait qu'elle réponde de manière très succincte à certaines questions.

Je pense qu'elle n'avait pas spécialement envie d'argumenter ou de trop réfléchir. A la question de la présentation, les répondantes sont souvent plus prolixes.

Elle avait reçu les questions à l'avance.

L'interview a été réalisée en fin de journée. Elle m'a dit qu'elle avait du temps devant elle car elle allait avoir une réunion dans la soirée.

Partant du principe que l'institution n'est pas connue, est-ce que le mandat provincial implique un engagement politique différent ou pas...

Non, pas du tout. Le mandat provincial n'engage pas du tout à s'investir plus haut, dans d'autres instances du pays. En fait, l'institution provinciale, c'est un beau relais entre les communes et la région. C'est l'instance intermédiaire. S'il fallait tout le temps, pour des demandes de subsides ou des interventions, on n'en sortirait jamais parce que les ministres ont autre chose à faire. Pour les plus gros dossiers, oui, il faut faire appel à la région pour faire avancer les choses. La province fait énormément de travail, mais plus proche des communes, je trouve.

Est-ce que vous pouvez vous présenter en quelques mots ?

Je suis infirmière de profession, depuis 1990 donc ça fait déjà pas mal de temps. Je m'occupe du laboratoire du sommeil des hôpitaux de Marche et Bastogne.

Je suis mariée, j'ai deux enfants et deux petites filles.

Comment avez-vous décidé de vous impliquer en politique ? Une affaire familiale ? Quelqu'un qui vous a approché ?

J'avais déjà été approchée... attendez que je réfléchisse... en 2000. Pour les élections communales et puis bon ben, j'avais dit non. Ça ne s'était pas fait. Mes enfants étaient trop jeunes. Ensuite, en 2004, Yves-Marie RENARD qui était échevin ici, mais qui est décédé maintenant, est venu me chercher pour me mettre sur la liste régionale.

Donc, j'ai beaucoup réfléchi, les enfants avaient 13 et 15 ans à ce moment-là, non. J'ai dit non pendant un mois et puis à un moment donné, le CDH m'a téléphoné et m'a dit « il faut que ce soit oui ». OK ! j'ai dit oui tout en sachant que j'étais là, à une place sur la liste sans rien attendre.

En 2004 donc, les élections régionales. En 2006, ce sont les élections communales et je suis devenue conseillère communale. En 2007, ce sont les élections fédérales. En 2009, de nouveau les élections régionales. Et puis ensuite, de nouveau le fédéral. En 2012, je suis devenue échevine... et voilà.

Dans un premier temps, vous étiez plutôt sur des places combats...

Oui, exactement. J'étais aussi sur la liste provinciale en 200 déjà mais je ne suis pas passé. En 2012, je suis passée comme conseillère provinciale.

Au départ, on est venu me chercher. Ce n'est pas moi qui ait dit : « j'y vais, je fonce ». Non, on est venu me chercher.

En 2012, à quelle place étiez-vous ?

J'étais à la quatrième place. Sur sept candidats. Ce n'était pas une place de choix, pas du tout. Franchement, ça m'a bien arrangé parce que j'étais aussi quatrième sur les 21 ici à la commune. Pour des questions de facilité, voilà c'était 4/4. C'était plus facile de me retrouver sur les listes.

Comment s'est passée la composition de la liste au CDH Luxembourgeois ? Ça, ce sont les instances du parti qui décident des places sur la liste avec le président d'arrondissement.

Pourquoi un engagement plus local ? Vous voudriez autre chose ? La région ?

Non, non, non. Si l'occasion m'était donnée, je pense que je ne dirais pas non. Tant que maintenant, c'est déjà beaucoup. C'est déjà pas mal. L'investissement local, c'est déjà assez lourd. Le travail d'échevin plus mon métier d'infirmière, plus... Ça fait déjà pas mal de choses.

Le travail au niveau local, il apporte beaucoup parce que l'on voit concrètement ce que l'on fait. L'engagement est plus concret, on voit bouger les dossiers, on voit bouger les choses. On les voit concrètement se réaliser. C'est intéressant. C'est peut-être mon métier d'infirmière qui fait ça mais quand je sais faire plaisir aux gens, je n'ai pas besoin de plus.

Quelle est la plus grande difficulté pour remplir votre mandat, vos mandats locaux ?

C'est vrai que ce n'est pas évident. C'est une question d'organisation évidemment mais il y a des semaines qui sont plus difficiles que d'autres. Par exemple ce mois-ci, les mois de mai et le mois de juin sont des mois épouvantables où on ne passe pas une soirée à la maison. Sur 30 jours du mois de juin, il y en a au moins 23 dehors.

La semaine dernière, je n'ai pas eu une semaine chez moi et cette semaine je n'ai pas une soirée non plus. Ce sont des réunions, ce sont les assemblées générales qui ont lieu au mois de juin, ce sont des réunions au niveau communal : aujourd'hui (lundi) c'est provincial, demain c'est provincial, mercredi et jeudi c'est communal. Vendredi, c'est province et commune. Donc, il faut pouvoir s'organiser.

Par rapport au métier, j'ai mes jours. Je travaille le mardi à Marche, le jeudi et le vendredi à Bastogne. On a droit à des congés politiques au niveau de l'intercommunale VIVALIA en tous les cas, puisque je travaille là-bas. On a droit à des jours.

Je suis à l'hôpital trois jours et je suis à la commune deux jours plus les après-journées, plus répondre aux appels. Bon, quand je travaille et que je suis à l'hôpital... j'essaie de ne pas mélanger tout sinon on ne s'en sort pas. C'est vrai que les nuits sont difficiles parce que on cogite la nuit ce qu'on a fait le jour ou ce qu'on doit faire le lendemain... mais bon voilà, c'est comme ça. C'est le métier qui veut ça.

Est-ce que vous faites partie d'une organisation femme dans votre parti ?

Oui, je fais partie des femmes CDH de la province de Luxembourg mais je ne suis pas réellement investie. Parce que je n'ai pas le temps. Parce que si je me mets ça en plus du reste, ça n'ira pas.

Donc, oui sans être féministe, je fais partie de ce groupe-là.

Est-ce que les femmes CDH sont actives ?

Ça a pas mal bougé l'année dernière mais cette année moins. Je pense que toutes les personnes qui sont impliquées dedans sont en train de préparer leurs élections communales et provinciales. Je pense que c'est pour cela que ça dort un petit peu pour le moment.

Marie-Eve Hannard est membre d'ailleurs du national, non ? Oui, elle en fait partie. Mais Marie-Eve Hannard est jeune maman et est branchée jeune maman. Ce qui est normal... et heureusement !

C'est pour cela que j'ai attendu que mes enfants soient grands parce que je n'ai pas voulu les sacrifier pour ça !

Faut-il encore intéresser les femmes aux mandats politiques ?

Oui, je trouve que la vie... les points de vue féminins amènent pas mal, amènent des choses. Sans féministe, les femmes apportent des choses auxquelles un homme dira « à oui, je n'y ai pas pensé ». Mais le côté féminin apportera peut-être une petite touche différente et un point de vue différent ce qui est intéressant.

Est-ce qu'il faut cibler les femmes dans une campagne électorale ?

Je pense qu'il faut cibler tout le monde. Il faut cibler les familles... je serai de nouveau candidate aux provinciales cette fois-ci, je ne vais pas écrire aux femmes en tant que femme. Ça ne je ne ferai pas. C'est mon point de vue, il y a en a peut-être qui vont le faire ?

Comment concevez-vous l'égalité entre les hommes et les femmes dans le milieu politique ?

Je pense qu'il y a encore une grosse différence. Je trouve que...c'est peut-être pas bien ce que je vais dire mais on va parfois chercher des femmes parce qu'elles sont bien, parce qu'elles sont belles, etc. Et là, c'est déjà un problème en soi dès le début.

On ne choisit pas au départ sur la compétence de gens. Enfin, si on va voir un peu si la personne est connue, si elle a un réseau social assez étoffé, etc. Mais on ne va pas...

Non, je trouve que l'égalité, ce n'est pas encore ça. Les hommes restent machos dans le monde politique. Sans vouloir être... il y en a qui sont pas mal macho.

S'il y a encore des différences, que pensez-vous des mesures contraignantes ?

Pfff... Je dirais que... je ne sais pas. Ça peut être vu dans les deux sens. Je n'ai pas vraiment d'avis sur la question.

Comment voyez-vous l'avenir des provinces ?

Je voudrais que les provinces restent en place pour les raisons que j'ai citées au début de notre interview.

C'est une instance intermédiaire et le jour où les provinces vont disparaître, quid du personnel provincial ? Parce que si c'est pour des raisons budgétaires qu'on veut faire disparaître les provinces, je pense que ce n'est pas du tout pertinent.

On va quand même devoir... Enfin, toutes ces personnes-là vont devoir retrouver du travail. Donc, elle risque de tomber à charge des communes ou elles vont repartir vers les instances régionales et elles resteront à charge. Donc, l'économie budgétaire, je ne la comprends pas si c'est ça l'objectif.

Une nouvelle fois, on va devoir prendre en charge des matières au niveau des communes, ça va être plus lourd. On n'aura plus cette aide intermédiaire qui nous permet de faire avancer des dossiers. Je vais donner un exemple que j'ai réalisé dernièrement et je dirais que c'est ce dont je suis le plus fière sur mon mandat d'échevine. J'ai réussi à le faire aussi parce que je suis conseillère provinciale en plus.

On a réussi à mettre en place un guide, c'est un petit document au format A4 pour les personnes sourdes et malentendantes. Ce document, en fait, il y en a deux au service population de l'Etat civil. Il permet au personnel de l'Etat civil de communiquer via des petits picto, des images ou des dessins avec les personnes malentendantes. Elles, quand elles se présentent au guichet, n'ont pas besoin d'un interprète ; on retourne le cahier et ils montrent. Ils n'ont qu'à montrer : carte d'identité, je vais me marier, je vais changer d'adresse, voilà. Toutes ces choses là sont reprises dans le petit guide.

Ce document, on l'a réalisé en collaboration avec le service Alter Ego de la province de Luxembourg. C'est quelque chose qu'on n'aurait pas pu mettre en place, nous « commune toute seule » et encore moins avec la région parce que c'est une instance qui n'a pas le temps de s'occuper de ça. Elle est plus loin et elle n'a pas le temps de concrétiser quelque chose comme ça.

Je pense qu'il y a une volonté politique de faire disparaître les provinces, donc je pense qu'on va y arriver. Je trouve que c'est une grosse erreur. Voilà, voilà !

Sabine NANDRIN, conseillère provinciale à Liège

Cette Interview a été réalisée par téléphone. En début de soirée. Les conditions n'étaient pas idéales car elle avait oublié notre rendez-vous. Nous nous sommes contacté une heure plus tard que ce qui était convenu. Ce n'est pas étonnant que mon ITW n'ait duré que 18 minutes, ce qui est en dessous de la plupart des autres.

On peut entendre dans l'enregistrement des bruits de vaisselle. Je pense qu'ils étaient à table durant l'ITW.

Le but de mon mémoire est de travailler sur l'engagement des élues provinciales. Mon questionnement est de savoir si le niveau provincial est différent pour la carrière des élues...

Déjà, il y a moins d'élus depuis la réforme des provinces. Ça c'est une chose. Et, en général, la province n'intéresse pas grand monde. C'est-à-dire que les femmes chez nous, en tous les cas dans mon groupe politique, étaient majoritaires. Si, cela intéresse mais je pense que les hommes prennent des niveaux de pouvoir plus intéressants. En tous cas, on dit qu'ils sont plus intéressants.

C'est un peu mon questionnement... (...). Est-ce que vous pourriez vous présenter en quelques mots ?

Je suis institutrice primaire. J'habite la province de Liège, j'habite Sprimont. J'ai 49 ans. Je vis en couple et j'ai un fils de 21 ans.

Je suis conseillère provinciale. Ça c'est vraiment après journée. J'ai un temps plein à l'école et c'est après-journée que j'ai la possibilité de faire conseillère provinciale.

J'ai aussi un mandat à la SPI qui est une intercommunale. C'est un mandat dérivé de conseillère provinciale.

C'est donc en tant que représentante de la province que vous siéger à la SPI.

Tout à fait. Il y d'autres petits mandats comme ça qui eux sont non-rémunérés. Chaque fois que la province a des parts je vais dire dans un foyer culturel, elle envoie un conseiller provincial qui va représenter au conseil d'administration et à l'assemblée générale des élus provinciaux pour aller voir un peu ce qu'il s'y passe. C'est un peu un contrôle et c'est aussi voir ce qu'on fait avec les subsides que la province donne.

Comment avez-vous décidé de vous lancer en politique ? Est-ce que quelqu'un vous a approché ? Une affaire familiale ?

Oui et non. Mon papa était échevin à la commune de Sprimont. Donc, il connaissait pas mal de monde. Moi, je ne connaissais pas grand monde dans ce milieu-là. En 2006, on a commencé à demander la parité ou à ce qu'il y ait plus de femmes. Par ses connaissances, on lui a dit : « ta fille, elle a un nom connu. Ce serait bien si elle venait sur la liste provinciale ». Donc, je me suis un peu renseignée et je me suis, finalement pourquoi pas. Ça me permet d'ouvrir d'autres portes, de voir autre chose que l'enseignement et de rester juste dans mon petit coin.

Donc, le chef de groupe m'a proposé la dernière place. Donc, j'ai accepté. Nous étions 10 à ce moment là (avant la réforme des provinces). J'étais la dernière. Je n'ai pas été élue parce que ce sont les trois premiers qui ont été élus grâce à la case de dévolution qui existait à l'époque. Sinon, j'avais fait plus de voix que la troisième.

En 2009, suite aux élections régionales, le premier de la liste provinciale est devenu député et je suis arrivée au conseil provincial de Liège en 2009.

Ma question suivante portait sur votre parcours politique même si vous venez déjà d'en toucher un mot.

Voilà. En 2006, je ne suis pas élue. J'entre quand même en 2009 au conseil provincial suite aux élections régionales. Après j'ai participé... en 2012, j'étais tête de liste de ma liste provinciale. On m'a demandé d'être tête de liste.

En 2014, j'étais sur la liste régionale mais j'étais troisième suppléante donc il n'y avait pas beaucoup d'espoir d'être élue évidemment. C'était juste parce qu'il fallait des candidats. J'ai fait de nouveau un très beau score.

En 2018, il m'a semblé évident de me représenter et d'exiger la tête de liste, ce qui m'a été donné puisqu'en 2012, j'avais fait le meilleur score de toute la province de Liège tous partis confondus.

Pourquoi un engagement au niveau local ?

C'est local sans être local parce que la province de Liège, c'est quand même 84 communes. Parce que c'est un niveau de pouvoir qui n'est pas connu et qui a pourtant beaucoup de compétences. C'est très intéressant au niveau des communes de pouvoir la faire connaître.

Moi, je ne savais même pas où était le palais provincial. Je ne savais pas tout ce qu'ils faisaient. C'est intéressant parce qu'on va chercher des subsides. On va chercher des animations par exemple pour les écoles. On découvre plein de choses...

Moi, ce que j'aime bien en politique, c'est d'être un peu le relais entre les politiques et les citoyens, tout simplement. C'est plus ça. J'adore le contact et c'est ça qui m'intéresse.

Ce serait donc le côté tangible des mandats locaux. Peut-être vous êtes-vous également présentée au niveau communal.

Je pourrais mais il faudrait pour cela que je démissionne puisque je suis institutrice dans le réseau communal, dans ma commune. Donc, je ne peux pas faire partie du conseil ou du collège puisque je serais mon propre chef. Donc, ça ne serait pas possible. Comme je n'ai pas envie de tromper les électeurs en me présentant en disant « votez pour moi » et puis démissionner, ce ne serait pas très correct, je préfère le niveau provincial qui me permet de siéger.

Est-ce que vous faites partie d'une organisation « femmes » dans votre parti ?

Non, pas du tout.

Maintenant, à Liège, il y a les femmes libérales et quand elles organisent des actions, j'y participe. Mais je ne fais pas partie d'un comité particulier « pro femmes », etc.

Au niveau de la structure, il y a néanmoins une organisation ?

Tout à fait, même au niveau national, il y a une organisation mais je ne m'intéresse pas spécialement à la « cause des femmes ». Moi, ce que je veux, c'est qu'on prenne les personnes, que ce soit hommes ou femmes, pour leurs compétences. Ce n'est pas pour leur sexe. C'est un peu réducteur, je trouve.

En parlant des femmes et de la politique, est-ce que vous pensez qu'il faut plus intéresser les femmes à briguer des mandats ?

Je pense que les femmes sont intéressées mais il faut qu'on leur laisse la place. Comme les places sont... comme les hommes se les sont octroyés historiquement, c'est un peu difficile de... Quand on voit que tous les présidents de parti pratiquement sont des hommes, c'est quand même eux qui décident. Quand on regarde les ministres, il n'y a pas beaucoup de femmes et s'il y a des femmes, c'est parce qu'il faut la parité.

C'est plus dur pour moi de percer en tant que femme.

En parlant de difficulté, quelles sont celles que vous rencontrez pour remplir votre mandat ?

Comme je suis institutrice, je dois prêter mes journées complètement. Je ne peux pas dire à mon patron que je pars deux heures parce qu'il y a une activité. Donc, mon horaire, qui est un horaire d'enseignante et je devrais être gênée de dire ça, mais il y a beaucoup de choses qui se font en journée comme des colloques, des réunions, etc.

Heureusement, au niveau provincial, tout ce qui est conseil provincial et toutes les commissions auxquelles je participe se font après-journée. Le conseil provincial c'est à 15h donc je peux me libérer. Sinon les commissions, c'est vers 17h30. Maintenant, s'il y a autre chose pendant la semaine ou au milieu de la journée, ce n'est pas possible pour moi. Donc voilà, c'est plus ça.

Mon fils est grand, ce qui me permet d'être beaucoup plus libre évidemment.

C'est une volonté de la province de Liège d'organiser les commissions en fin de journée.

Je pense que c'est dans toutes les provinces. Si on est que conseiller provincial, il faut avoir un métier à côté. Donc, il faut pouvoir dégager du temps à toutes ces personnes qui travaillent. C'est normal que ce soit après 17h. Il faut que les gens puissent libérer.

On a de jetons de présence aux commissions et aux conseils. Ce qui veut dire que si on n'y va pas, on n'a pas. On ne peut pas se dire qu'on va prendre congé une journée, ce n'est pas possible.

Au niveau de l'Egalité entre les hommes et les femmes, est-ce que vous pensez qu'on est à une certaine égalité (vous avez dit que vous éprouviez plus de difficultés à percer en tant que femme) ?

Non, je ne le pense pas.

Oui, il y a des femmes mais les postes les plus importants, il n'y en pas beaucoup des femmes.

Même dans les députations provinciales ?

Dans les députations provinciales, à Liège jusqu'il y a un an, il y avait 5 hommes et une femme parce que c'était une obligation d'avoir la mixité. Et puis, il y a un an, ça a changé avec l'histoire publifin, etc. à Liège. Maintenant, il y a deux femmes et trois hommes.

J'ai fait un état des élues provinciales et une de vos collègues me disait que c'était plus par cooptation que par élection qu'on retrouvait les femmes. Vous pensez la même chose ?

Je pense surtout qu'on envoie les femmes là parce que ce sont des tout petits mandats de rien du tout et que les gros postes sont pris par des hommes. Il suffit de regarder les collèges communaux. Il suffit de regarder au niveau régional. Ça ce sont des gros postes avec des gros budgets. Nous on a un petit jeton de présence, et voilà.

Maintenant, ça peut ouvrir d'autres portes. Je ne dis pas. En attendant, c'est quand même cette case-là.

Vous avez parlé de représentation plus équilibrée. Comment voyez-vous les mesures contraignantes ou les quotas ?

Je sais que c'est pour soit-disant l'égalité hommes/femmes. Mais en même temps, c'est quand même dommage de devoir en arriver là pour pouvoir avoir quelque chose d'équilibré. On devrait, je me répète, prendre les personnes pour leurs compétences et pas parce que ce sont des femmes.

On doit faire la tirette au niveau des élections. Au niveau des listes, on doit faire la tirette. Je me réjouis de voir combien de femmes seront tête de liste par rapport aux hommes. Je me réjouis de voir...

Vous faites un peu figure d'exception...

Oui, j'ai dû me battre. En même temps, j'avais les élections de 2012 qui avaient été en ma faveur forcément.

Dernière question : comment voyez-vous l'avenir des provinces ?

On parle beaucoup de supracommunalités, de métropoles donc je pense qu'il va y avoir du changement et une réorganisation. Maintenant, la suppression totale des provinces, je ne sais pas comment on va y arriver.

En ce qui concerne l'enseignement, pour Liège, c'est impossible que la Communauté française – enfin, la Fédération Wallonie-Bruxelles – la reprenne. C'est impossible. Financièrement, ils en sont incapables.

Or, nous à Liège, c'est le plus gros budget. C'est l'enseignement.

Je ne vois pas comment la Fédération Wallonie-Bruxelles va reprendre le personnel, les statuts, etc. je ne sais pas comment ils peuvent faire.

Donc, vous voyez plus une réforme en profondeur.

Peut-être une réforme mais la disparition, je n'y crois pas. Sous une autre parce que c'est vrai que l'on parle beaucoup de supra-communalité donc les communes qui se groupent pour des projets importants. Toutes les communes n'ont pas besoin d'une piscine par exemple. On se met ensemble pour des projets comme le projet RAVEL par exemple.

Ça se fait déjà maintenant des projets supra-communaux.

Si vous voulez être au top Fabian CULOT sur la supracommunalité.

Patricia VENTURELLI, conseillère provinciale du Brabant wallon.

C'est une des premières interviews que j'ai réalisée. Je n'en suis pas très content parce que je n'ai pas rebondi sur les affirmations, je n'ai pas réellement posé mes questions dans l'ordre et je ne me suis pas accroché.

Bref, le matériel sera assez pauvre.

Elle m'a reçu dans son bureau.

Elle était super à la bourre et visiblement le rendez-vous suivant attendait. Son téléphone a sonné plusieurs fois durant notre interview. Elle a reçu plusieurs messages ce qui nous a déconcentrés tous les deux (et je ressentais une certaine pression...).

Est-ce que vous pensez qu'il y a encore une différence entre les femmes et les hommes en politique ?

Je pense que maintenant, il n'y a plus réellement de différence entre les hommes et les femmes. Oui dans les petites communes rurales, il y a encore des réflexes archaïques de personnes parfois plus âgées. Pas spécialement plus âgée mais avec des esprits un peu plus restreints qui ont toujours cette idée que la femme doit rester à la maison et à ses casseroles. Ça a d'ailleurs été dit par un ancien bourgmestre il y a moins de vingt ans. Ça reste dans certaines mentalités et c'est inévitable mais je pense que les mentalités ont pas mal changé.

Aujourd'hui, les gens se sont habitués à la présence des femmes à toute une série de niveaux. Que ce soit dans des professions habituellement considérées comme masculine comme la police ou ce genre de chose et de la présence des femmes en politique.

D'ailleurs, au niveau du groupe provincial socialiste, nous sommes 4 femmes sur 7. On avait d'ailleurs pour les deux têtes de liste pour les deux cantons donc celui de Nivelles et celui de Wavre étaient des femmes. C'était vraiment un choix volontaire.

Comment avez-vous été choisie lors des dernières élections?

Au niveau du fonctionnement du parti, il y a toujours des appels au sein des actions pour les candidats. J'avais dit que, à priori, je ne suis pas plus intéressée que ça puisque j'avais déjà la campagne communale. J'étais déjà échevine en charge donc ce que je visais le plus c'était le mandat communal mais j'ai dit aussi que j'étais à la disposition du parti. Et effectivement, on m'a sollicitée.

Il faut savoir le dire aussi, il y a des quotas femmes qu'il faut respecter et il faut des personnes. Il faut des personnes qui ont aussi une visibilité et un intérêt et un engagement donc, on m'a demandé si j'étais partante et j'ai dit oui. Je me suis retrouvée troisième alors qu'au départ, voilà... j'étais plutôt là en soutien et pour aider. Je ne pensais pas spécialement être élue puisque c'était la réforme des provinces et donc qu'il y avait une diminution des mandats.

Derrière moi, il y avait plusieurs élus sortants qui figuraient. On avait fait un calcul vu la proportion et on devait avoir plus ou moins quatre mandats ce qui a été le cas. Je ne pensais pas spécialement être élue à la province...

Parlant de votre parcours... c'est donc votre second mandat d'échevine

J'ai d'abord fait un mandat de conseillère communale puis un premier mandat comme échevine. J'ai commencé ici comme échevine et maintenant, je suis bourgmestre faisant fonction. C'est donc mon second mandat au sein du collège.

Qu'est-ce qui a motivé votre choix d'entrer en politique ?

Je dirais que c'est un peu par hasard dans le sens que c'était pour les élections communales de 1994 donc c'était la première année où on avait l'introduction des quotas femmes et donc un tiers de femmes. Papa était syndicaliste, maman travaillait à la mutualité. J'étais également active dans la vie associative comme les faucons rouges, etc. On est venu me demander si ça m'intéressait ou pas. J'étais aussi dans les associations d'étudiants puisque j'étais encore étudiante. J'avais donc une activité associative et pas forcément politique. Donc, on est venu me poser la question. J'ai pris le temps de la réflexion. C'est vrai qu'on critique toujours le politique sans savoir ce que le politique fait, les implications, etc. Donc, j'avais envie de voir l'envers du décor. Donc, j'étais encore aux études et j'ai dit ok mais ça m'intéresse. Je n'avais aucune autre prétention que de découvrir le milieu et de savoir comment ça fonctionnait.

J'ai fait campagne... mais je n'ai pas fait une vraie campagne dans le sens où j'étais encore étudiante à l'université. Les études recommençaient donc au niveau timing ce n'était pas idéal. Ma priorité restait mes études parce que c'était quand même important. Je me suis lancée et je n'ai pas été élue mais j'ai continué à m'impliquer dans la section du parti. J'ai eu un mandat au centre culturel, j'étais suppléante à la commune et au CPAS. Voilà, j'ai voulu découvrir le fonctionnement interne avec les réunions où on explique les différents projets communaux. J'y ai pris goût, je me suis investie dans la section. Aux élections suivantes, j'ai été élue conseillère. Je pense que c'est vraiment quelque chose d'intéressant parce que le milieu politique, ce n'est pas évident du tout et le rôle de conseiller c'est fort différent du rôle d'échevin mais on apprend à découvrir aussi d'autres règles et d'autres modes de fonctionnement. Donc ça permet de se former aussi.

Alors, avant de devenir échevine le parti avait organisé des formations notamment à destination des élus par rapport aux marchés publics et ce genre de choses. Par rapport à quelques thématiques. Je pense qu'il y avait 6 formations, 6 matinées de formation. Je pense que je les avais toutes suivies pour avoir ce fond et des précisions quant au fonctionnement.

Les législations changent de plus en plus. Par exemple, la législation sur les marchés publics, elle n'arrête pas d'évoluer donc voilà. C'est l'administration qui est censée maîtriser ce genre de choses mais en tant qu'élue, il faut tout de même avoir un bagage pour bien s'assurer que... il faut plusieurs lectures critiques.

Vous avez un mandat provincial et un mandat d'échevine, c'est une volonté de rester dans le local ?

Je n'ai pas d'ambition au niveau fédéral ou régional. Moi ce qui me plaît dans la politique, c'est vraiment le concret, le contact avec le citoyen. C'est le niveau où on est le plus proche de la population et du citoyen. On est dans des réalisations plus concrètes.

On a un peu parlé du PS, est-ce qu'il y a une organisation femme ?

Il y a parfois des réunions d'élues mais il n'existe pas la section femmes au sein du PS. Au niveau de la mutualité, il y a déjà quelque chose puisqu'il y a les femmes prévoyantes mais au niveau parti en tant que tel, il n'y a pas une section femme. Il y a parfois des choses spécifiques pour les femmes mais il n'y a pas des réunions ou des assemblées des femmes PS.

Est-ce qu'il faut encore intéresser à la politique ?

Je ne pense pas que les femmes. Je pense qu'il faut intéresser tous les citoyens. Les différentes affaires n'aident pas à ce que les gens s'intéressent à la politique et ont une image faussée de la politique. D'une manière générale, je pense qu'il faut intéresser tous les citoyens à la politique.

Par rapport aux femmes, c'est plus les inciter à s'engager en politique parce que je pense que tous les partis pendant l'élaboration de leur liste se disent à un moment, zut il nous manque encore une ou deux femmes pour compléter. C'est important de choisir des gens qui sont réellement motivés et pas uniquement des gens qui viennent pour faire le nombre sur une liste. De façon générale, ce sont tous les citoyens qu'il faut intéresser à la politique.

Comme voyez-vous l'égalité entre les femmes et les hommes en politique ?

Alors, tout d'abord, je ne suis pas partisans des quotas en politique. Je pense que ça été une bonne chose au départ pour inciter et ouvrir le milieu qui était, il faut l'admettre, était un milieu assez machiste et assez fermé il y a trente ans d'ici.

Mais vouloir toujours tout imposer par des quotas, je pense que ce n'est pas une bonne chose parce ce que je trouve que quelque part ça déforce les femmes en disant que, pour qu'elles soient présentes, il faut que l'on mette des quotas et qu'on l'impose. Je pense que les femmes peuvent s'imposer par elle-même et par ses propres moyens. Moi les postes que j'ai pu occuper au sein du collège, parce que même s'il n'y a pas de règle, il y a des conventions internes qui existent en disant que c'est le nombre de voix qui permet d'accéder aux postes d'échevins et je suis rentrée au collège par mes voix. Je pense qu'une femme peut y arriver comme ça et que les quotas peuvent parfois avoir un effet négatif.

Je pense qu'il vaut mieux avoir une femme compétente dans un exécutif plutôt que de dire qu'on va en imposer deux et se retrouver avec deux femmes qui sont là parce qu'il faut bien. Parce qu'il faut faire le nombre. A contrario, on peut avoir des hommes qui ne sont pas compétents mais qui sont là parce qu'ils tapent bien sur l'épaule et parce qu'ils sont sympathiques... mais bon, c'est aussi le jeu parfois pervers de la politique. Ce n'est pas nécessairement toujours les compétences qui amènent les gens là où ils sont.

A votre niveau plus personnel, quelles sont les plus grandes difficultés que vous rencontrez pour remplir votre mandat ?

C'est l'organisation et la gestion du temps et de l'agenda. Parce qu'il y a des périodes qui sont beaucoup plus actives que d'autres notamment au niveau des réunions.

Il y a des intercommunales où on est obligé de désigner des membres du conseil communal ou du conseil provincial et donc, il y a des moments comme mars, juin ou la fin d'année où il y a beaucoup de choses qui se concentrent. C'est toujours une question d'organisation ou d'agenda.

Et au niveau plus personnel ? Est-ce que vous travaillez toujours ?

Je travaille toujours à mi-temps à la police fédérale. Je suis comme civile à la police fédérale. Les journées sont bien remplies. Je travaille deux jours et demi à la commune ; le vendredi matin, le jeudi et le mercredi toute la journée. Le mardi, je repasse systématiquement à la commune pour checker le courrier. Il y a aussi les samedi où il y a les mariages parce que je suis officier de l'état civil en tant que bourgmestre donc.

C'est réellement une question d'organisation. Le vendredi, j'ai déjà fait pas mal et le samedi quand je repasse et bien je termine les courriers ou les rendez-vous. Il y a aussi les réunions en soirée... on ne s'ennuie pas.

Pour revenir à la province, comment voyez-vous l'avenir ?

Je pense que le problème des provinces c'est qu'elles n'ont pas de compétences propres.

Aujourd'hui, et je pense d'ailleurs que je l'avais mis dans le questionnaire, une des raisons d'être des provinces et du maintien des provinces, c'est essentiellement la gestion de l'enseignement. Puisque toutes les provinces ont de l'enseignement provincial.

Ici, sur le Brabant wallon, il y a une option qui a été prise par rapport à l'enseignement qualifiant. On veut vraiment un enseignement technique et professionnel qui soit qualifiant et à la pointe avec des collaborations d'entreprise. Aujourd'hui, très clairement cet enseignement n'est pas transférable à la Fédération Wallonie-Bruxelles parce que les moyens ne sont pas là. La province du Brabant wallon a aussi la chance d'être une province relativement riche donc de travailler beaucoup en inter-communalité et en soutien des communes.

Maintenant, je pense que les provinces à termes finiront par disparaître. Je pense qu'il y a énormément de niveaux de pouvoir en Belgique, c'est complexe. Mais je pense que quelque chose au niveau provincial qui vient soutenir les communes. Je pense plus une administration qu'un pouvoir politique pourrait être intéressant par rapport aux subsides. Mais je pense que la clé de voûte des provinces, c'est vraiment l'enseignement. Je ne sais pas très bien comment ça se passe pour les autres communes au niveau de l'enseignement et de l'enseignement provincial au niveau des autres provinces mais ici au niveau du Brabant wallon il y a un enseignement de qualité. C'est un vrai enjeu par rapport à la province.

Est-ce que l'élection provinciale est plus ou moins simple par rapport à la commune?

Les gens connaissent très le niveau provincial donc c'est plus au niveau communal qu'on est interpellé. L'investissement par rapport au débat est plus important au niveau communal. Les gens se disent « ha oui, on vote aussi pour la province ». C'est un niveau qui n'est pas du tout connu par le citoyen dans toute cette organisation. Donc la campagne est tout à fait différente au niveau de la province. Neuf fois sur dix, on se contente de donner un petit folder ou une petite carte. Il n'y a pas réellement de questions sauf de la part des personnes qui sont un peu plus érudites et qui connaissent le fonctionnement des provinces et qui connaissent un peu les compétences provinciales.

Au niveau de la commune, il y a évidemment beaucoup plus de questions parce que c'est le concret, c'est le quotidien des gens. C'est la route qui passe devant chez, c'est l'école de leurs enfants, c'est la maison de retraite où il y a leurs parents ou leurs grands-parents,... Donc, les gens s'intéressent plus au niveau communal. Ce n'est pas spécialement au niveau politique ou au projet politique mais plus par rapport aux projets concrets.

Des gens qui rentrent dans le débat idéologique, les lignes ou les perspectives d'avenir, c'est moins fréquent. On est beaucoup plus dans le concret, les gens regardent à ce qu'il se passe autour de chez eux.

Les gens qui voient les enjeux au niveau de l'ensemble de la commune sont plus rares et au niveau de la province et bien, comme je disais, c'est un niveau de pouvoir méconnu. Peu de gens savent ce que c'est ce niveau de pouvoir. Je suis sûre qu'il y a encore plein de gens ici qui vont s'étonner que l'on vote aussi pour la province.

Stéphanie DE SIMONE, conseillère provinciale à Liège.

C'est une personne qui avait pris le temps de me répondre. Nous avions rendez-vous dans son bureau à l'hôpital.

Au fil de l'entretien, je me suis rendu compte qu'elle était un cas à part dans la politique provinciale. Elle ne cherchait pas à être élue. Elle ne connaît pas bien ce monde.

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis sortie de HEC en 1984, j'ai donc fait un master en sciences économiques avec une spécialisation en contrôle des entreprises. J'ai fait un second master après avoir travaillé dans le secteur hospitalier puisqu'au départ j'ai travaillé dans le privé, dans des entreprises privées. J'ai voulu compléter ma connaissance dans le milieu hospitalier et j'ai fait un master à l'ULG de spécialisation en sciences de gestion hospitalière. J'ai commencé au centre hospitalier du bois de l'abbaye en 1995 pour devenir directrice financière et puis directrice générale en 2001. J'ai suivie des formations complémentaires mais pas très longues.

Je suis mariée et j'ai un garçon de 23 ans qui fait HEC également. Il aime bien mais il est plus marketing.

Je n'ai jamais fait de politique en tant que telle. Je ne fais pas partie de la vie politique même si en travaillant dans une intercommunale, fatalement on y est, on la côtoie et on travaille bien sûr avec les mandataires.

Il est vrai que lors des dernières élections communales, on m'a demandé d'aider la liste en mettant mon nom sur la liste au niveau de la province. Je n'ai pas fait, c'était d'ailleurs l'accord, de campagne électorale, parce que ce n'était pas mon truc. J'étais la dernière sur quatre dans l'arrondissement de Seraing avec 1800 voix donc... j'étais contente de mon score parce que j'ai quand même fait 1800 voix sans faire campagne mais voilà.

Avec les événements publinfin qui ont fait grand bruit. Les démissions se sont enregistrées et je suis devenue conseillère provinciale. Au départ il était clair, bon je suis certainement une exception, que ma volonté était de ne pas siéger. Par contre, ça m'a permis de découvrir les compétences que pouvait gérer une province parce qu'objectivement je ne connaissais pas vraiment ou dans les grandes lignes. Il est vrai qu'il brasse énormément de secteurs puisque ça va de la culture à l'enseignement en passant par le sport, l'économie, etc. C'est quelque chose de très chouette.

Donc, vous avez commencé la politique sur une demande.

Oui, voilà. Il voulait un nom et ça sans aucune prétention. Ils voulaient quelqu'un sur la commune de Neupré qui est une petite commune de 9000 habitants. J'habite Neupré même si je passe ma vie ici à Seraing pour le boulot.

J'avais accepté en me disant que de toutes les façons, je n'allais pas passer. Sur Neupré, on ne me connaît pas du tout. Je n'y suis jamais et je ne suis pas quelqu'un de mondain. Je m'investis pas mal dans l'hôpital et je trouve que c'est suffisant. Il y en a qui aime faire plein de choses, moi je préfère me concentrer.

En tant que citoyenne, faut-il encore intéresser à la politique ?

Je pense qu'il faut en effet. Je trouve que c'est malheureux de devoir faire des quotas pour que la femme soit présente. Je trouve ça malheureux. Si c'est le seul moyen d'y arriver, faisons-le.

Pour ma part, j'ai toujours réussi à imposer une vision féminine. J'ai, pour ma part, engagé des tas de femmes de manière naturelle. C'est peut-être plus facile dans le secteur hospitalier. Je ne parle pas des infirmiers mais je parle de l'équipe de management.

C'est vrai qu'il faut amener ce que la femme peut amener par rapport à un homme. C'est comme dans un couple : chacun ses forces et chacun ses faiblesses. Pourquoi ne pas transposer ce modèle dans la politique, une espèce de complémentarité.

Est-ce que vous savez s'il y a un organe femme au sein du parti ?

Il y a les femmes prévoyantes socialistes. Je ne connais pas objectivement les règles internes. Je dois bien vous avouer que non. Ils doivent respecter comme tous les autres partis les positionnements des femmes sur les listes.

Maintenant, je dois bien avouer que je ne suis pas une référence en la matière parce que je ne participe pas à toutes ces réunions.

Je remplis mon mandat comme je peux au niveau de la province et en tant que présidente de PUBLIFIN mais ça fait déjà beaucoup de travail. Je voudrais conserver ma vie familiale à laquelle j'attribue énormément de valeur.

Comment concilier la vie familiale, professionnelle, politique ?

Je pense que les mandats politiques qui m'ont été attribués me posent moins de problèmes puisque mon fils est déjà grand et il kotte à Liège. Je n'ai pas connu cette situation avec un enfant en bas âge.

Par contre, il est clair que j'ai dû jongler tout au long de la vie. J'ai eu la chance d'avoir des parents qui m'ont aidé lorsqu'Alex était petit. J'ai eu des parents qui allaient le rechercher. C'est vrai que j'ai eu aussi un mari qui était pigeon voyageur...

Encore une fois, le tout est de pouvoir s'organiser. Je me souviens que la seule exigence que j'ai eue quand je suis devenue directrice, c'était de pouvoir continuer à gérer ma famille et qu'elle restait une priorité. Ils l'ont toujours accepté parce qu'ils savaient que j'allais m'investir à fond dans mon travail. Si je devais aller chercher mon fils à 16h, j'allais le chercher, je le ramenaient et puis je revenais au bureau. J'ai toujours essayé de m'organiser pour que mon fils ne soit jamais seul et je pense que, du moins c'est ma conception, ce n'est pas la quantité mais la qualité que vous donnez à vos enfants. Ce n'est parce que vous allez être constamment à leurs côtés qu'ils seront nécessairement mieux dans leur tête. Je ne dis pas qu'il y a une recette miracle, chaque fait ce qu'il peut faire. Finalement, je suis assez satisfaite du résultat : j'ai un enfant qui sait se débrouiller et qui sait faire appel quand il le faut et qui sait qu'il pourra toujours compter sur moi. Mon mari était toujours là. Il était pigeon voyageur mais il était toujours là pour les moments très importants.

Je pense que ce qui a été le plus difficile, c'était de s'imposer comme femme dans un rôle de management face à des hommes qui étaient parfois un peu frustrés. Je m'y suis faite aussi. Je crois que c'est une question de caractère. Je ne me suis jamais laissée découragée.

Il y a des gens qui vous mettent des bâtons dans les roues et il y a des hyporites. Je pense que c'est plus facile pour moi maintenant. Quand vous pouvez montrer que vous savez reconnaître vos erreurs, quand vous montrez que vous pouvez travailler avec tout le monde, ça se passe plutôt bien. Maintenant, on ne peut pas faire l'unanimité autour de vous mais ça c'est valable pour un homme aussi. Quand vous êtes amené à prendre des décisions qui sont parfois difficiles, vous ne pouvez pas faire que des heureux. Je suis très attentive à la manière dont on fait avancer les choses. Je ne suis pas une dictatrice. Je n'aime pas qu'on le fasse avec moi donc je ne fais aux autres.

Comment vous voyez l'égalité entre les hommes et femmes en politique ?

Je pense qu'il y a des dames en politique qui sont très bonnes mais bon, voilà, c'est valable des deux côtés. Je pense que, objectivement, vu les mentalités encore un peu macho en la matière, je pense que les quotas sont indispensables. Mais je trouve ça malheureux. Bon, il y a du bon et du mauvais partout.

Encore une fois, il ne faut pas désespérer. Les générations suivantes sont souvent plus clash. Ça change quand même : les ménages ça changent aussi

Comment voyez-vous l'avenir des provinces ?

Je pense que ce serait une erreur. Les provinces apportent quand même pas mal de choses. Voir les documents qui sont sortis et écrits par les provinces.

Vous devriez contacter Valérie DERSELLE à ce niveau. Elle pourra certainement vous répondre mieux que moi.

Colette WUIBAUT VANOORDE, conseillère provinciale du Hainaut.

C'est une rencontre qui a été planifiée de longue date.

Au fil de l'interview, on sent bien qu'elle a un ressenti fort vis-à-vis des organes et des personnalités de son parti. Elle s'accroche à son mandat parce qu'elle tient à faire quelque chose mais elle a beaucoup profité de l'espace de parole pour dire ce qu'elle avait sur le cœur.

Madame WUIBAUT est conseillère provinciale en Hainaut et conseillère communale de la ville de Mons. Elle est membre du parti socialiste.

Elle a dû arrêter ses études en cours de route parce son mari ne voulait pas qu'elle continue.

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 63 ans, je suis mariée depuis 42 ans. J'ai deux enfants : un de trente-neuf ans et un de trente-cinq ans. J'ai une petite fille de 3.5 ans. C'est important à cet âge-là le demi. Mes deux enfants travaillent...

Moi, j'ai fait mes deux premières candis en pharmacie à Mons pendant que mon mari faisait ses études d'ingénieur civil à Polytechnique. J'ai arrêté parce que je devais poursuivre mes études à Bruxelles et mon mari n'avait pas envie parce nous venions de nous marier et qu'il travaillait à Mons. Donc, j'ai arrêté, je l'ai regretté et finalement... bon, on ne sait pas faire les deux. Comme j'ai arrêté, je me suis engagée.

Je m'étais déjà engagée depuis longtemps avec l'école à faire du bénévolat. Déjà à l'âge de 14 ans, on allait dans les homes de Hornu. On allait avec des amis qui jouaient de la guitare et on allait faire danser. Donc, déjà à l'âge de 14 ans on allait dans les homes.

Après, à 18-19 ans, j'ai fait du volontariat à la Croix-Rouge. J'allais dans les hôpitaux, j'allais faire de la lecture aux personnes âgées. J'aillais leur couper la viande, j'allais les promener dans les corridors... Donc, voilà.

De là, j'ai eu mes deux enfants et j'ai commencé à faire des activités pour les jeunes. Il y a le ciné junior qui faisait partie du FIFA donc, la semaine des enfants au Carnaval. Donc, on projetait trois films par jour. Donc, j'ai créé ça avec Henri. Ça durait pendant une semaine avec des bons films surtout canadiens.

Après ça, je me suis investie avec les femmes prévoyantes. Là, j'ai fait beaucoup d'activités : des voyages, des conférences, des expositions, des repas, des ateliers de couture, des ateliers de tricot, des conférences sur la santé.

Et puis, je m'occupe depuis environ 14 ans des personnes âgées. J'ai repris l'amicale des pensionnés et on fait 4 fois par an des repas dansants. Sinon, il y a des ateliers, on va dans les homes. On a fabriqué deux grands livres géants avec l'histoire des métiers qui n'existent plus ou avec les anciens jeux et les nouveaux jeux. Donc, on va dans les homes avec les écoles et les personnes âgées expliquent les anciens jeux et les enfants parlent des nouveaux jeux. Pareil pour les vieux métiers : les jeunes ne connaissent pas et les anciens expliquent. Donc, on fait pas mal d'activités avec eux.

Ça, c'est mon bénévolat de tous les jours et ça fait plus de 45 ans que je fais du bénévolat. Donc, je n'ai pas eu d'argent, je n'ai pas travaillé pour de l'argent et je n'ai pas de pension. J'ai été élue en 2012 et donc j'ai un peu d'argent en tant que conseillère provinciale et communale mais ce n'est pas avec ça que je pourrais me nourrir puisque j'ai à peu près 7000 euros par pour l'ensemble des mes activités. Ce n'est pas avec ça que je serai riche.

Donc, je fais ça parce que j'aime bien. Si je suis élue et bien tant mieux. Je veux bien le faire encore une fois parce que j'ai 63 ans et que c'est ma dernière. Si pas, de toutes les façons, je continuerai avec mon bénévolat.

Entre temps, en 2012, j'ai été élue... En 2014, j'ai eu mon premier cancer et en 2015 mon deuxième cancer. J'ai eu trois opérations, j'ai deux fois de la chimio. J'ai eu de la septicémie, j'ai eu un staphylocoque... j'ai eu de tout. Mais j'ai continué, je n'ai pas arrêté : le bénévolat au matin, le soir je m'occupe des pensionnés ou j'ai des conseils communaux ou provinciaux. Je n'ai jamais arrêté même pendant que je n'avais pas de cheveux. Ça ne m'a jamais dérangée.

J'ai ma tante de 95 ans et je vais la voir deux fois par jour. J'ai aussi ma petite fille de 3.5 ans que j'ai le mercredi et le jeudi soir ou même le week-end quand ma fille travaille. Avec ma tante, je m'occupe d'une dame qui a 60 ans, que sa maman à 90 ans et que son fils veut faire vendre tous ses biens. Comme elle ne veut pas, elle est menacée... une autre dame qui a des problèmes avec sa fille et j'ai fait venir le juge de paix.

J'ai fait fermer un home une fois parce que c'était scandaleux ce qu'il s'y passait. On ne lavait rien, ils ne savaient pas nourrir. J'ai fait intervenir la police parce que voilà c'est comme ça. Donc, j'interviens là où les gens me le demandent.

J'ai un mari qui est handicapé. Il est ingénieur civil mais depuis 20 ans il a une maladie qui a bien évolué. À l'âge de 58 ans il a qu'il ne savait plus travailler et donc il a dû prendre sa pension. Sa passion à lui c'est la mycologie. Donc, il y a 35 ans on a fondé le cercle mycologique de Mons qui est connu dans le monde entier puisque mon mari est un mycologue connu dans le monde entier. On faisait la plus grande exposition de Belgique chaque année à Mons avec plus de 550 champignons différents. On fait des conférences dans les écoles, dans les cercles horticoles... partout où on nous le demande.

Je fais mon jardin, je fais mes courses... bref, je fais tout.

C'est donc votre engagement associatif qui vous a conduit vers le monde politique ?

Oui, je me suis dit que parfois, connaissant mon caractère.... Même si on ne m'écoute pas, j'ai une grande gueule. Je vais aller jusqu'au moment où on m'écoute. Je ne suis pas quelqu'un qui se laisse faire.

Je me suis engagée en me disant que parfois quand vous mettez le nom devant : « je suis conseillère communale et je suis conseillère provinciale », il y a des gens qui se disent qu'il faut faire attention. Alors que, franchement, c'est ridicule. Il n'y a aucun « à faire attention ». Mais parfois, ça marche mieux quand vous avez un nom. Quand on me demande « vous êtes quoi ? » et que je réponds que je suis femme au foyer, on ne me regarde pas.

Un jour, j'avais un journaliste qui vient et j'avais créé le comité des femmes prévoyantes parce que l'ancienne présidente était décédée. Il y avait une directrice d'un hôpital, il y avait une autre directrice et plein de gens convenables. Donc, moi, il ne m'a pas écoutée alors que les autres il les a écoutées jusqu'au bout et il posait des questions... Quand il a demandé qui était présidente, j'ai répondu que c'était moi ! J'avais dit que j'étais femme au foyer donc il était passé au-dessus de moi quoi. Je ne l'intéressais pas.

J'ai créé beaucoup de choses comme ça sans politique. Je me suis dit que je voulais bien m'engager mais que si je n'étais pas élue, je n'étais pas élue. Il n'y a pas de souci avec ça. D'ailleurs, ils le savent bien.

A propos de votre parcours, vous avez commencé en 2012 si j'a bien compris.

C'est ça. En 2000, Elio m'a dit qu'il ne fallait pas me mettre sur les listes parce qu'il avait une autre femme à placer. Je n'étais pas très contente mais je me suis dit que, quand Elio dit que ça ne sert à rien de se mettre. Je n'aurais pas dû l'écouter parce que j'avais quand même beaucoup de connaissances et j'aurais pu passer... mais voilà.

En 2006, j'étais numéro 36. Il y a eu un vol de voix. J'ai été voir au gouvernement provincial et tout était au crayon, gommé, retracé, etc. Elio m'a écrit une belle lettre en me disant qu'il y a eu un problème de comptage de voix, il a appelé ça comme ça. Donc, à égalité près, il y a autre dame qui est passée et pas moi. Donc, j'ai raté 2006.

Je me suis dit que le temps passait tout de même et en 2012, j'étais numéro 14. Là, je suis passée aux deux : conseillère communale et conseillère provinciale.

Ici, je me représente aux deux. Notre cher Martin (*NDLR : Nicolas Martin*), notre président d'arrondissement, m'a dit « tu ne vas pas quand même pas être encore deuxième à la province, c'est déjà bon, tu es huitième sur la liste (communale). On te met dernière sur la liste provinciale ». Alors que je suis sortante. Les trois sortants du borinage sont premiers et moi je suis la seule sortante, je suis dernière. J'avais écrit sur FACEBOOK que j'étais dans un parti antidémocratique et du coup, ils vont me faire un blâme. Elio m'a dit « maintenant, ce n'est pas moi qui veut, c'est Martin ». Je lui réponds que son blâme, si je l'ai, je le raconte dans tous les journaux de la région et que vous organisez les votes et que vous avez obligé les gens à dire que Colette Wuibaut devait être dernière et plein de choses que je connais. Donc, il ne fallait pas m'emmerder avec leur blâme parce que ça n'allait pas passer quoi.

Pour le moment on ne m'emmerde pas mais il ne faut pas qu'on m'emmerde de trop. Parce que moi, je ne dois dire à personne merci, je me suis fait de moi-même tout. Si les gens me connaissent, c'est par l'associatif. Mes grands-parents étaient pâtissier-boulangers ici à Mons, il y avait trente pains en dégustation. Ma famille a vendu des chaussures pendant 45 ans ici à Saint-Ghislain. Je connaissais tout le monde dans le village, je connaissais tous les gens de Mons. Beaucoup de gens de 90 ans se souviennent encore de ma grand-mère pâtissière et de mon père pâtissier. Donc, j'étais déjà connue à ce moment-là.

J'ai fait beaucoup de bénévolat comme je vous le dis. Même très jeune, dans les homes d'enfants abandonnés. Voilà, je l'ai dans la tête. Je vois même avec ma petite-fille, je la prends partout avec moi. Elle va dans les homes avec moi toutes les semaines. Je lui apprends à faire plein de choses et je m'occupe des gens.

Vous êtes plutôt issue de la société civile.

Je ne suis pas une vraie politique comme certains le sont avec plein de pognon dans la poche et qui n'en n'ont rien à foutre du social.

Il y en a qui le sont... D'ailleurs j'ai ma soirée ici le 16 juin des pensionnés et je vais faire un papier sur la porte en marquant que c'est une soirée privée. Je ne veux qu'aucun candidat ne vienne, ni aucun échevin. Quand Elio m'a dit il y a 10 ans de trouver des pensionnés pour une conférence, il m'a donné une semaine et je lui ai trouvé 450 pensionnés.

Une belle capacité de mobilisation...

Oui, je sais mobiliser beaucoup de monde parce que les gens m'aiment bien. Ce n'est pas parce que... Ce qui m'énerve le plus, c'est quand j'ai vu en 2006, un jeune de 21 ans qui m'a dit... enfin, je lui ai dit mais qu'est-ce que tu vas faire, tu viens de finir tes études, tu sors de l'univ' et tu n'as jamais fait de politique. il m'a répondu : « je veux un bureau, un ordinateur et un téléphone portable. Je ne veux pas faire de terrain, ça ne m'intéresse pas ». Et bien, il a ça. Elio lui a mis à disposition un ordinateur portable, un bureau, un appareil photo et un GSM. Il ne va jamais sur le terrain. Quand il va sur le terrain, c'est pour aller boire un coup et il se montre. Voilà.

Je ne sais pas aller partout et faire comme eux pour me montrer. Le temps que je prépare pour mon souper ; je dois aller chercher des lots pour la tombola là, je dois aller préparer les tables, les nappes, les serviettes, je dois préparer tout. Tout le temps que je passe au noir, je ne peux pas montrer au jour quoi. Tous ces gens-là, ce sont des vrais hommes politiques : il a ses gens autour de lui qui l'aident et qui font tout pour lui. Lui, il n'a qu'à donner la main et voilà. Avant, c'était moi qui faisait tous les repas d'Elio pour ma section. Jusque deux ou trois heures du matin, c'était moi qui lavais les 200 couverts, les assiettes, etc. Je ramenait tout chez moi. Maintenant, j'ai dit qu'il n'était plus marqué « conne » sur mon front. Donc, je vais aux repas mais je ne fais plus jamais rien. Je n'ai plus l'âge.

Pour en revenir à 2012 : vous étiez deuxième sur la liste provinciale.

Oui, en 2012, j'étais deuxième sur la liste provinciale et j'étais 14^e sur la liste communale.

Je ne me rends pas bien compte, il y a combien d'élus à Mons ?

Aux communales, tous les partis confondus, on est 45. Sur la liste politique PS, on est donc 45 candidats, il y a 45 places. J'étais 14^e et cette année-ci, je serai huitième.

C'est donc une place éligible...

Ce qu'il y a, et c'est d'ailleurs pour cela que les échevines n'apprécient pas que je sois à la place 8, c'est qu'il n'y pas plus de pot commun. Les élections sont complètement changées et je ne sais pas si les gens s'en rendent bien compte.

Quand Elio passait, le deuxième, le troisième prenait dans le pot et donc avaient beaucoup de voix. Ils ont un peu peur maintenant parce qu'ils vont arriver avec leurs vraies voix. Ça leur fait un petit peur parce que quelqu'un qui peut être numéro 40 peut bien être échevin.

Elio a décidé qu'il y avait 11 candidats d'ouverture. On en connaît deux et les autres on ne les connaît pas parce qu'il ne les a pas encore dévoilés. Alors, soit il ne les connaît pas encore soit il attend pour les dévoiler et lâcher une petite bombe à la dernière minute. On m'a dit qu'il prendrait celui qui fait Saint-Georges au Doudou, je ne sais pas. Si il va chercher des gens qui vont ramener beaucoup, beaucoup de voix et qu'il les mets à la place 30 ou 36, ce sont peut-être des futurs échevins. Tout le monde à sa chance, n'importe où.

On sait déjà que la place 11 qui était libre va être donnée à John G. je ne sais pas si vous connaissez... il est issu d'un mouvement citoyen et il a exigé d'avoir deux femmes avec lui qui doivent être des candidates d'ouverture. Elio a accepté et il y aura trois personnes issues du mouvement citoyen chez nous. Alors qu'il y a des jeunes chez nous qui pensaient être à la place 11 et ils voient maintenant arriver quelqu'un qui a toujours critiqué le PS et qui a une belle place. De toutes les façons, ils peuvent bien être 15^e et passer au-dessus de lui. On verra comment ils vont faire.

C'est un engagement local. Vous avez voulu viser autre part ?

NON. Déjà l'esprit est différent à la province parce qu'à la commune, on est tous des ennemis. Quoi qu'on en pense, on travaille pour soi. On n'est pas vraiment amis, on ne dit pas ce qu'on va faire pour que l'autre ne vienne pas empiéter sur son terrain.

Tandis qu'à la province, j'ai tous des amis qui viennent de Charleroi et qui m'invitent à leurs fêtes et leurs trucs. J'ai des amis sur Chimay qui m'invitent parce qu'on n'est pas des ennemis. Les gens votent à Charleroi, ils ne votent pas à Mons. Ils votent à Chimay, ils ne votent pas à Charleroi ou à Jumet ou à La Louvière. On a un esprit plus d'équipe pour dire de bouger. On ne se marche pas sur les pieds.

Ce qui a de bien à la province, j'ai pris la commission que j'aimais bien. A la province, il y a les rivières et comme je suis dans la nature tout le temps avec mari et que pour nous c'est important les champignons et les fleurs... Disons que les rivières doivent être propres et doivent être entretenues, pour nous c'est important. Tout ce qui est entretien de bois, de rivières, je suis dans une commission qui me plaît beaucoup. Je pose des questions quand il y a des inondations : pourquoi, qu'est-ce qu'on peut améliorer ? On peut dire beaucoup de choses. On nous écoute. On va visiter sur place. Ici on va visiter des installations à Charleroi.

On a l'observatoire de santé en Hainaut. C'est vraiment intéressant parce que c'est tout un programme sur toute la santé dans le Hainaut. J'aime vraiment bien la province parce que c'est tout à fait différent.

Vous êtes donc membre des femmes prévoyantes socialistes...

Oui, quand ma présidente est décédée, j'ai repris la section. C'était toutes des dames entre 70 et 80 ans et moi je suis arrivée là toute jeune.

J'ai dû reprendre ça toute jeune et j'ai demandé à des amies de mon âge. On a relancé le comité qui était très vieillissant. On a relancé des activités qu'elles ne faisaient pas ou qu'elles ne faisaient plus vu leur âge. Donc, maintenant aux femmes prévoyantes, quand je mets un voyage, ça part très vite. Quand je mets une exposition ça part très vite aussi. On a vraiment beaucoup de retour aux femmes prévoyantes.

J'aime bien parce qu'on apprend beaucoup de choses. Je suis à l'assemblée générale de la mutualité socialiste. Ici aussi on apprend beaucoup de choses notamment avec Maggy De Block. J'aime bien tout ce qui est santé car j'ai eu deux cancers en un an et demi, mon mari est handicapé. Donc, la santé nous intéresse énormément. J'essaie de m'informer beaucoup.

Ajouté à cela, l'observatoire de la santé et on a beaucoup d'informations. Aller, on a les derniers points qui arrivent et qu'on nous explique. On des résultats à lire. J'en ai justement un ici sur la situation sédentaire des jeunes en Hainaut. C'est un rapport de 180 pages à lire sur tout ce qui se passe et tout ce qu'il faudrait faire.

Les FPS sont plutôt issues des mutuelles.

C'est comique parce que la mutuelle ne s'appelle plus la mutualité socialiste, cela s'appelle SOLIDARIS mais nous avons conservé notre nom de femmes prévoyantes SOCIALISTES.

On est entre les deux parce que Maggy DE BLOCK ne veut plus que la mutuelle nous donne des sous parce qu'on ne plus faire de la politique. D'un autre côté, on devrait s'appeler les femmes sociales ou quelque chose comme ça. On ne devrait plus s'appeler « socialistes » quoi.

Est-ce que l'on peut dire que les femmes prévoyantes sont les anciennes femmes socialistes ?

Il faut dire que les femmes prévoyantes socialistes n'ont pas toujours le même point de vue que le parti socialiste.

Par exemple, nous sommes contre le port du voile alors que le parti socialiste ne l'est pas. Les femmes prévoyantes socialistes sont contre clairement. Parce qu'on s'est battue pour la liberté de la femme, pour qu'elles puissent voter... donc, on est contre le port du voile. Donc, d'un côté, je dis non avec les femmes prévoyantes et de l'autre côté, je dis oui avec le parti socialiste. Quelque part, c'est un peu gênant.

Nous, nous avons l'amicale des pensionnés socialistes de Mons. J'ai aussi l'espace senior de la mutualité où j'ai un tout petit peu de subside mais presque plus parce que Maggy DE BLOCK ne veut plus. A ce moment-là, il n'y a plus de termes politiques. Quand je dis que c'est le souper de l'amicale des pensionnés socialistes, il y a des gens qui ne viendront pas parce que c'est socialiste. Si je dis que c'est espace senior, les gens vont venir. J'ai les deux noms.

Par exemple, les femmes prévoyantes socialistes ne peuvent pas rentrer dans une école. Tandis que le PAC, au parti socialiste on a chacun un PAC, là on peut rentrer dans les écoles parce que c'est apolitique le PAC. Pourtant, c'est socialiste. On joue avec les mots.

Est-ce que vous pensez qu'il faut encore intéresser les femmes au mandat ou en politique ?

Je suis contre les quotas. On a mis en 2006 et en 2012 des femmes sur les listes parce qu'il fallait respecter les quotas. Elles n'en avaient rien à foutre. Elles n'ont rien fait, elles n'ont pas apporté de voix et elles ont dit clairement que ça ne les intéressait pas. Alors que je trouve qu'il y avait des hommes de valeur qui auraient pu monter et faire ça.

Mais, le quota est bien d'un autre côté parce que ça a obligé les hommes à accepter les femmes en politique. Il y a encore des hommes qui pensent qu'il ne devrait pas y avoir de femme dans les premières places. J'ai déjà entendu des expressions comme « on ne va pas nous foutre une femme qui ne sait rien dire ou ne sait rien faire alors que le garçon ici, il est intelligent et il sait faire ». C'est pour cela que c'est bien les quotas parce que sinon, il n'y aurait jamais eu de femme députée, sénatrice... Donc, on a été obligée de passer par les quotas mais ce que j'aimerais bien, c'est qu'on n'aille pas chercher des femmes une semaine avant parce qu'il faut des femmes sur les listes. Il faut plutôt aller chercher des jeunes, dès l'âge de 18 ans, qui s'engagent en politique et qui se disent qu'après tout, ils aiment la politique et ils s'engagent socialement puis en politique. Mais... la politique, c'est s'engager socialement pour moi.

Je trouve qu'il faut plus de femmes parce que je pense que parfois on n'a pas le même point de vue que les hommes. Je crois qu'il faut des femmes qui bougent. Elles ont un ressenti différent qu'un homme, elles ont parfois un peu plus de patience qu'un homme. Pour mettre des femmes pour dire d'avoir des femmes, je suis contre. Il faut faire tôt, pas quinze jours avant. Quand elles ont 18 ans. On doit leur dire « voilà, tu es scout ben ok. Tu es une femme et tu peux t'engager pour ça, ça et ça. Tu es capable d'agir en politique ». Elles commencent déjà à 18 ans.

Conscientiser les jeunes donc ?

C'est ça. Moi, quand j'étais jeune, quand j'étais à l'université, j'étais présidente pour les étudiants et organiser des activités, faire la grève et faire des tas de trucs. Donc, j'étais déjà engagée à l'université et je faisais déjà quelque chose. Dans la première candi pharmacie, il n'y avait rien. Il n'y avait pas de syllabus. Je me suis démenée. Je suis allée voir tous les profs, je leur ai demandé tous leurs bouquins, j'ai demandé toutes les références. J'ai suivi tous les cours, tous les ateliers et pendant mes vacances, j'ai fait des syllabus de biologie, de chimie. J'ai fait tous les bouquins, c'est moi qui ai fait tous les dessins. En deuxième candi, c'est mon syllabus qu'on a vendu. Parce qu'il n'y avait rien et ça m'énervait.

Je me suis engagée très jeune, depuis l'âge de 14 ans. Je vois ma fille, elle n'a fait que du sport. Elle n'est jamais engagée à rien d'autre mis à part avec moi. Elle a fait le ciné junior, elle a fait des tas de choses avec moi mais la politique ça c'est exclu. Elle veut bien faire dans le social mais elle est dégoûtée de la politique. Elle s'est présentée à quatre ou cinq places et on m'a téléphoné en disant que ça ne valait pas la peine qu'elle passe les examens qu'ils savaient qui ils allaient placer. Je crois que c'est la chose qui m'énervait le plus en politique, que ce soit chez les socialistes ou au MR : tu es mon ami, tu rentres et si tu n'es pas mon ami, tu ne rentres pas. De toutes les façons, on ne changera plus, c'est trop tard.

Moi, je suis honnête et si j'ai le monde entier contre moi, je me battrais quand même. Là, j'ai effacé tous les hommes politiques de la région de mon Facebook et leur chef de cabinet. Ils ne sauront rien de ce que je dis. Les chefs de cabinet me téléphonaient en disant : « Colette, tu veux bien enlever les likes ou les textes que tu as mis ». Rien que pour ça, je les ai tous enlevés et j'ai dit à Elio qu'il y avait des pourritures dans son parti et que je suis bien dégoûtée de la politique. J'attends la décision qu'ils vont prendre avec leur blâme et si ça va jusque-là, ça ira un petit peu mal. C'est tout. Je suis quelqu'un d'entière et ça me vaut des trucs mais ce n'est pas grave.

Quelles sont les plus grandes difficultés de remplir vos mandats communaux et provinciaux ?

Par exemple, je supplie, parce que c'est réellement supplier, depuis 6 ans, à ma cheffe de groupe pour que ce soit justice pour tout le monde. Elle ne le fait pas. Je suppose qu'elle a eu des mots.

Par exemple, tous les échevins achètent tous les journaux. Il y a quelqu'un à la ville qui est payé pour lire les journaux. Ils font des réductions, ils font une revue de presse. Comme ça, tous les échevins sont au courant de tout. Donc, ils payent quelqu'un à la ville pour faire ça et nous, on n'y a pas droit. Il y a quelqu'un qui est payé pour regarder tout ce qu'il se passe dans l'associatif, d'ailleurs ils savent bien quand ils mettent de l'argent dans une association, ils savent bien qu'ils vont faire ça ou ça. Il faut ajouter les journaux, les réclames, les journaux gratuits. Il y a quelqu'un qui ne fait que ça. Tous les échevins savent toujours, du matin au soir, tout ce qu'il se passe partout. Tous les échevins ne sont jamais dans leur cabinet, ils sont partis de 09h00 du matin à tard le soir et ils sont partout.

Moi, je ne le sais pas. Quand bien même je voudrais, je ne sais pas s'il y a une ducasse chez TARTEMPION, qu'il y a un folklore par-là, qu'il y a une soirée dansante chez les grecs, qu'il y a un souper chez les Italiens. Je ne le sais pas et je ne peux pas le deviner. Je ne peux pas m'acheter tous les journaux parce que je ne pourrais pas avec ce que je gagne et je n'ai pas le temps de le faire. Donc, j'ai demandé simplement, si c'était possible et surtout à l'heure parce qu'Elio nous a demandé d'être tout le temps sur le terrain, d'avoir la revue de presse. Elle est travaillée et elle est déjà faite. Comme ça, on pourrait être au courant. C'est non.

Je trouve que c'est inégal. On les voit là, on les voit là. Et il y a un tel qui paie des bières. Mais bon, les échevins, ils gagnent 6000 euros par mois. Moi je veux bien payer à boire mais je n'ai pas d'argent pour ça. Moi, je peux aider les gens, je peux donner mes bras, mes jambes ou ma tête. Je peux faire beaucoup de choses mais offrir à boire, je ne peux. Tant qu'on n'est pas le 14 juillet, tout ce qu'on offre n'est pas compté. Donc, ils doivent offrir maintenant beaucoup de choses.

Et en tant que conseillère provinciale ?

Il y a des choses à Mons qu'on sait un peu. C'est pareil. C'est Annie TAULET qui est notre députée provinciale et elle ne donne aucun renseignement. Aucun. Elle va à l'académie de police pour donner un truc, elle va à l'école... et voilà. Je l'apprends par FACEBOOK.

Donc, c'est pareil. On n'est pas invité par la province. On n'est pas invité par la députée provinciale de MONS. Je ne dis pas que les autres députés ne le font pas parce que chaque député réagit autrement. Monsieur LARDINOY, quand je le vois, il est toujours accompagné par les autres conseillers. Annie TAULET, elle est comme ça. Comme c'est la dernière fois qu'elle peut être élue parce que le parti l'a exclue. Elle s'en fout. Elle veut aller jusqu'au bout toute seule. On ne fait rien non plus à la province.

Je dois lire moi-même le Vlan qui est gratuit. J'ai acheté la province par internet parce que c'est moins cher. Je lis ce qu'il y a sur les réseaux sociaux. Je mets les événements dans mon agenda et j'essaie d'y aller. Le reste, c'est ce que je fais, moi.

Malheureusement, ils n'ont pas envie qu'on soit égaux. En 2000, j'ai aidé une dame qui n'avait jamais fait de politique et Elio m'avait demandé de laisser la place. Elle est devenue échevine. Je l'ai aidée pendant des années parce qu'elle ne connaissait rien à rien. En 2006, quand j'ai voulu me mettre sur les listes, elle m'a dit « tu ne vas pas toi, petit soldat, jouer dans la cour des grands. Reste petit soldat. » Le soir même, je l'ai dit à Elio.

Comment voyez-vous l'avenir des provinces ?

Très mal. Yves LARDINOY qui est le chef des députés a envie de baisser les bras. A ce moment-là, qui va reprendre ça ? Comment est-ce qu'on va faire ?

On veut que ce soit les villes qui reprennent les services des pompiers mais elles n'ont pas d'argent pour payer tout. On est déjà en train de supprimer ou de rassembler plusieurs ASBL. Au lieu d'en avoir 50, on va essayer d'arriver à 25 ASBL provinciales. Pour les ASBL où la province ne sera plus, ce sont des associations qui vont être mourante.

Si ça continue, c'est quasi impossible. Qui va reprendre tout ça ? Déjà l'enseignement, c'est impossible. Les rivières ont énormément de choses pour les catégories deux et trois. La santé, c'est pareil.

Les députés, ils pensent que ce sera 12 ans voire 18 ans maximum et puis il n'y en aura plus quoi. Là ici, il y aura les six prochaines années et c'est encore à voir. Après, ça va décliner quoi.

On va réduire le nombre de députés provinciaux et on va réduire le nombre de conseiller provinciaux. Il n'y a jamais eu beaucoup. C'est pour cela que j'ai 25 ASBL gratuites parce qu'on a réduit le nombre de conseiller. C'est difficile d'aller dans tous les conseils d'administration quoi.

Quand je suis présidente d'une association comme les familles d'accueil qui s'occupe d'enfants handicapés, j'aime bien de m'en occuper. Ça prend du temps. Il faut voir les familles et tout.

Donc, ils voient ça d'un mauvais œil les députés. Sur les 6, il y en a trois qui partent. Il n'en reste plus que deux mais ils sont dégoûtés. Franchement.

On nous attaque de toutes parts même au niveau des villes. Quand on va sur les marchés et qu'on donne la carte... A la limite, la carte communale ça va. Les gens disent que c'est bien. Mais que je donne la carte provinciale, les gens disent qu'ils n'en n'ont rien à faire. C'est un peu comme l'Europe, c'est trop loin pour eux. Ils ne voient pas ce que l'on fait, pas du tout.

C'est une question de communication ?

Ils avaient demandé à avoir une page dans le Mons Mag'. Apparemment, ça ne s'est pas fait. S'ils avaient pu dire sur une page ce que la province faisait dans ce magazine. Il est lu par pas mal de gens finalement.

Nicolas Martin déteste les provinces et il veut les supprimer. Donc, ce n'est pas lui qui va les aider non plus.

Personnellement, je serais triste si la province disparaissait parce que je pense qu'ils font du bon boulot.

Maintenant, dans le temps, c'était aussi des barons. Ils ont profité à fond. Ils ont fait des voyages, ils se sont achetés des grosses bagnoles, ils ont fait des soirées. Depuis que je suis là, on a vraiment tout réduit. Les députés ont réduit leurs dépenses. Ils ont fait beaucoup d'efforts pour que la province ressorte en positif. C'est incroyable parce que toutes les villes sont en négatif...

Malgré ça, les gens ne comprennent pas et j'ai beaucoup de difficultés à expliquer la province. Pourtant, c'est du bon boulot qu'elle fait. Si je devais faire un choix de liste, j'irais uniquement à la province.

Dans les commissions, on s'entend bien même avec les partis de l'opposition. Si on n'est pas là, on a intérêt à prévenir. Quand on est là, on doit apporter des idées. C'est totalement différent de la ville. Je ne sais pas si vous êtes au courant mais à partir de maintenant, on va devoir faire des compte-rendu de toutes les ASBL dans lesquelles on est et ce qu'on a fait dans les associations.

Donc, je suis à fond pour les provinces. Avec Serge, on est vraiment à fond. Dès qu'il y a quelque chose qui se fait à la province, j'essaie de le dire le plus possible et de diffuser l'information sur les réseaux sociaux.

Annexe 3 – liste des incompatibilités et règles électorales

Un grand nombre d'incompatibilités se trouvent dans le code de la démocratie locale et de la décentralisation. Les règles électorales ne sont qu'une partie de l'ensemble des règles à suivre.

Incompatibilités :

Le site Internet des élections locales nous renseigne quant aux incompatibilités existant pour les membres des conseillers provinciaux (et des exécutifs). Ces dernières sont de trois ordres : familial, fonctions administratives et cumul de mandats :

Du point de vue familial, le CDLD interdit :

- En son article L2212-74, §1er, 15° : le code interdit de siéger au conseil provincial avec un parent ou un allié jusqu'au deuxième degré. Par ailleurs, il est également interdit de siéger si un allié occupe les fonctions de directeur général, de directeur financier, ou de commissaire d'arrondissement dans ma province (article L2212-76, §3).

Du point de vue des mandats, le CDLD interdit d'être à la fois conseiller provincial et :

- Gouverneur de province (article L2212-74, §1, 6°)
- Membre du collège des contrôleurs aux comptes d'une intercommunale dont la province est associée (article L1531-2, §4)
- Membre de la Chambre des représentants (article L2212-74, §1, 1°)
- Membre du Sénat (article L2212-74, §1, 1°)
- Membre du Parlement européen (article L2212-74, §1, 1°)
- Membre de la Commission européenne (article L2212-74, §1, 5°)
- Membre d'un Parlement régional ou communautaire (L2212-74, §1, 2°)
- Membre d'un comité d'attribution dans une SLSP (article 150, alinéa 3 Code Wallon du Logement)
- Membre d'un comité consultatif de locataires et propriétaires auprès d'une SLSP (article 8, 4° Arrêté du Gouvernement Wallon du 31 janvier 2008 sur les comités consultatifs)

En plus, Le Code wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation interdit :

- D'exercer plus de 3 mandats exécutif dans des intercommunales ou des associations de projet dans lesquels ma commune est associée (article L1531-2, §2)
- De détenir un mandat rémunéré d'administrateur ou de commissaire ou d'exercer une activité salariée dans une filiale d'une régie provinciale dans les organes de laquelle je siège comme administrateur ou commissaire (article L2223-8, §2, alinéa 5)
- De détenir plus de 3 mandats d'administrateur rémunérés dans une intercommunale (article L2212-81quater)

Enfin, on ne peut exercer un mandat provincial et les fonctions suivantes comme profession :

- Membre des cours, tribunaux et du parquet (article L2212-74, §1, 9°)
- Membre du Conseil d'Etat (article L2212-74, §1, 10°)
- Membre du secrétariat du parquet, du personnel des greffes, attaché au service de la documentation et de la concordance des textes auprès de la Cour de cassation (article 353ter Code Judiciaire)
- Fonctionnaire ou employé de ma province, en ce compris le personnel enseignant et les commissariats d'arrondissement (article L2212-74, §1, 13°)
- Directeur général ou directeur financier d'une commune (article L2212-74, §1, 8°)
- Directeur général ou directeur financier d'un CPAS (article L2212-74, §1, 8°)
- Directeurs généraux et directeurs financiers communaux et des centres publics d'action sociale (article L2212-74, §1, 8°)
- Commissaire du gouvernement (article 6 Décret du 12 février 2004 relatif aux commissaires du gouvernement)

- Directeur financier ou agent comptable de l'Etat, de la Région ou de la Communauté (article L2212-74, §1, 12°)
- Ministre et secrétaire d'Etat fédéral (article L2212-74, §1, 3°)
- Membre d'un gouvernement régional ou communautaire (article L2212-74, §1, 4°)
- Commissaire d'arrondissement (article L2212-74, §1, 7°)
- Employé de l'administration forestière, lorsque ma compétence s'étend à des propriétés boisées soumises au régime forestier appartenant à ma province (article 2212-74, §1, 14°)
- Commissaire dans une SLSP dont ma province est associée (article 166 Code Wallon du Logement)
- Administrateur d'une intercommunale ou membre d'un comité de gestion d'une association de projet dont ma province est associée si je suis membre du personnel de celle-ci (article L1531-2, §5, alinéa 1)

Règles électorales :

- Depuis 1988, les élections provinciales et communales sont organisées simultanément (il est d'ailleurs à noter que la régionalisation des compétences liées à ces scrutins n'a pas influencé cet agenda). Cela n'est pas sans conséquence sur le scrutin provincial puisque se trouvent emmêlées deux scrutins, et donc deux campagnes électorales, avec des enjeux forts différents.
- Contrairement aux élections communales, la réparation des sièges utilise la clé D'HNDT. Cette dernière étant plus proportionnelle que la méthode IMPERLIA utilisée dans les communes¹⁰⁵, la stratégie des partis politiques est différente : il y aura moins d'accord en amont et plus de poids à porter sur les listes.
- À partir de 2006, les élections ont subies des modifications notables. Pour la première fois, ce sont les régions qui ont organisé les élections locales – provinces et communes. Disposant pour ce faire d'une grande autonomie, chaque région a pu définir des règles propres¹⁰⁶.
- Le décret wallon du 08 décembre 2005, a mis en place, outre de nouvelles incompatibilités (voir plus bas), la notion de méfiance constructive permettant au conseil provincial de remplacer tout ou partie du collège provincial.¹⁰⁷
- En 2006, la modification de la constitution a conduit à une obligation de parité dans les listes électorales. Cette nouvelle règle émane donc du pouvoir fédéral mais s'applique ipso facto aux élections locales également. Cependant, le positionnement au sein des listes¹⁰⁸.
- En 2012, la Wallonie a décidé de réduire le nombre de conseillers dans certaines provinces, en fonction du nombre d'habitants. Les provinces de Luxembourg et du Brabant-Wallon comptent désormais moins d'élus¹⁰⁹. En fonction des théories politiques, cela pourrait avoir une incidence sur le nombre d'élues dans les hémicycles.

¹⁰⁵ Les élections communales de 2012 en Wallonie (Régis Dandoy et al). 2013

¹⁰⁶ Jean Faniel, « les résultats des élections provinciales du 08 octobre 2006, Courrier hebdomadaire du CRISP 2006/30 (n°1935-1936), p42.

¹⁰⁷ Idem, p.43

¹⁰⁸ Courrier Hebdomadaire du CRISP « les réformes en vigueur pour les élections communales et provinciales du 8 octobre 2006 (courrier 1921 de 2006).

¹⁰⁹ Code de la démocratie locale et de la Décentralisation.

Annexe 4 : Liste des tableaux

- Tableau 1 : comparaison entre les niveaux fédéral et provincial sur base de la grille B.E.I.S.
- Tableau 2 : comparaison du nombre d'élues par province en début et en fin de législature 12-18.
- Tableau 3 : comparaison du nombre d'élues par parti en début et en fin de législature 12-18
- Tableau 4 : Ratio entre le nombre de députées provinciales et l'ensemble du collège par province
- Tableau 5 : pourcentage d'élues provinciales par tranche d'âge
- Tableau 6: pourcentage d'élues provinciales par situation familiale
- Tableau 7 : pourcentage d'élues provinciales par situation familiale
- Tableau 8 : réponses sur l'existence d'une cible « femmes » au cours de la dernière campagne.
- Tableau 9 : comparaison entre le nombre de personnes à élire, le nombre de femmes élues directement en début de législature, le nombre d'élues siégeant en 2018 et le nombre de femmes têtes de liste en 2012
- Tableau 10 : point de vue des répondantes sur les mesures contraignantes par parti politique.

Résumé.

Une littérature politologique importante permet de constater que le monde politique belge est un espace excluant les femmes. Le plus souvent, ces études portent sur les niveaux législatifs fédéral, régional ou communal. Le niveau provincial est peu abordé.

Or, la problématique de la démocratie locale permettrait d'explorer les motivations, les profils sociologiques, les obstacles que les élues provinciales ont pu rencontrer dans leurs campagnes électorales et dans leur sélection partisane et de faire le lien avec les élections dans les entités communales, fédérées et fédérales.

La province est une institution malaimée : perdant de l'intérêt pour les électeurs (seuls 8% des citoyens s'intéressent aux enjeux provinciaux), elles sont considérées comme des institutions d'un autre temps et qui font souvent doublon dans la « lasagne institutionnelle » belge.

Menacée par les partis politiques à plus ou moins long terme (les Ecolo veulent leur mort rapide, le MR veut une révision « en profondeur »).

Pouvoir local sans l'être du point de vue des moyens mais aussi des listes (composées par les partis politiques), ce cadre institutionnel est unique et, avant qu'il ne disparaisse tant il est menacé, je voudrais avoir l'occasion de traiter de ces élections.

Ce mémoire a pour but d'une part de connaître les candidates qui se présentent aux élections provinciales : quelles sont leurs motivations, leur profil sociologique, quels sont les obstacles dans leur sélection partisane.

Dans un second temps, il s'attache à effectuer une comparaison avec les élues fédérales, régionales pour lesquelles des données existent déjà. Cela permet de mieux cerner si le cadre institutionnel a une influence sur les mécanismes qui viennent d'être relevés (ayant trait au premier objectif).

Mots-clés :

Elues - institutions publiques – provinces – genre – Elections.